

amazigh

amazigh

سازيغ

REVUE MAROCAINE D'HISTOIRE ET DE CIVILISATION

Σ
X
·
O
·
I
·
I
·
X
I
·
I
·
I



·
I
·
K
·
I
+
Σ
I
·
I
·
I

Sommaire

	EDITORIAL	
3	— Peuple Amazigh trêve d'escapades	— Amedda n'Ayt Yemlul
5	— Le verbe et le signe	— Mahjoubi Aherdan
	ENSEIGNEMENT	
9	— Comment se pose le problème de la langue	— Amazigh
14	— L'enseignement dans les langues nationales	— Tasmount
19	ET L'AMDYAZ REPRIT SA FLUTE	
	— 4 poèmes en tfinagh	
	L'AIGLE	
28	« Le dépôt sacré dilapidé »	— Mahjoubi Aherdan
33	POUR QUE VIVE LE TAMAZIGHT	
35	— Initiation à la grammaire berbère.	— M. Ch.
	ARCHITECTURE	
55	— apprendre à construire beau	— Afelkou
	SUR LES TRACES DE NOTRE CULTURE	
59		— Meriem Aherdan
	ETHNOLOGIE	
73	— Fait « ethnique » et usages du concept d'« ethnie ».	— Majdi
	DU CONTE A LA LEGENDE	
85	— Le culte de l'Odyssée	— Ouzzin
	GLANE DANS LA PRESSE	
93	— « Nous autres les Berbères »	— Boularès
98	— Dans quelles langues les jeunes soviétiques s'instruisent-ils ?	— Perspectives - Unesco
104	— Le Quechua	— Perspectives - Unesco
	DES LECTEURS NOUS ECRIVENT	
112	— Puissance et signification de nos visions	— Tidjani
122	— L'insoumise — poème	— Fatima Abaroudi.
123	— L'EVENEMENT.	



○E·K·i + M·E - N

COUVERTURE :

Ce sont les racines du dattier qui donnent la datte.

Editorial

PEUPLE AMAZIGH, TREVE D'ESCAPADES !

Peuple amazigh, ne sois plus victime de ton universalisme culturel ! A bien des langues tu as donné de grands hommes de la pensée, de la parole et de la plume. O, combien !

Au grec tu as donné des Juba II dans sa Caesarea, et tant d'autres écrivains dont fut fière l'orgueilleuse Cirta. Au latin tu as donné des Térence, des Arnobe, des Manilius, des Apulée, des Tertullien, des Augustin et des Cyprien, pour ne citer que ceux que la vieille mémoire de ton histoire n'a pas oubliés. Au français tu as donné des Amrouche, des Mulud Ferawn, des Muludji, et des Mouloud Maammeri.

Hasardons-nous ensemble à faire un choix parmi ceux que tu as donnés à l'arabe. C'est difficile, n'est-ce pas ? Trop de noms répondent à l'appel en même temps. Laissons-les se bousculer, et réjouis-toi ou amuse-toi simplement du spectacle : le commentateur 'Ikrima al-Amazighi ; les poètes Sâbiq al-Amazighi, al-Bussiri, Madghis, et Ibn Brahim ; les grammairiens 'Issa al-Jazûli, Ibn Mu'ti az-Zawawi, et Ibn Ajerrum as-Sanhâji ; les mystiques Waggag, Ibn Yassin, Ibn Tumert, ach-Chadili et Mohamed al-Jazûli ; les voyageurs-géographes Ibn 'Abdari, Hassan-al-Wazzan az-Zanâti et 'Abdallah al-'Ayyachi ; l'astronome-mathématicien al-Marghîti ; le prosateur - épistolier al-Hassan al-Yussi ; les Historiens al-Baydaq, Ibn 'Idari, Abu-Hayyan al-Gharnâti al-Amazighi, al Ifrani, Akensus et az-Zayâni... Chut !... Ne cite personne de tous ceux qu'on pourrait te chicaner. N'étant pas né marchand, tu ne sais pas marchander. Du reste, un Ibn Khaldun te reviendra de lui-même quand ton histoire aura été désaliénée et décantée de toutes les scories qu'elle charrie.

Mais montre le chemin à tous les égarés ! Reviens à ta langue ; elle t'attend depuis trois mille ans, avec une patience pénélopeienne. Et si même il fut un temps où elle conçut quelque amertume à te voir toujours courtiser les belles étrangères, elle savait que sa calme vigueur et son énergique beauté finiraient par te ramener à elle.

Aime-la donc, peuple amazigh, comme jamais tu n'aimas aucune autre, et, en dot, apporte-lui tout ce capital de sensibilité et d'intelligence que tu as reçu en récompense de ton engagement à l'égard de l'universel.

Il y a trois mille ans, sur la paroi d'un rocher, l'un de tes vaillants ancêtres eut l'idée de tracer un trait vertical et de penser : ceci représente le dernier « son » du mot « yun » (un). Il fit une croix : « voici le dernier son de « titrit ». Puis un rond figurant « ayur » ; puis deux ronds concentriques, l'astre du jour (ass), puis une espèce de V renversé figurant les jambes d'un homme en marche (dd) ; les premières lettres de ton alphabet venaient d'être inventées : n, r, s, d, (1). Belle trouvaille, tu en conviens ! Aussi cet alphabet fut-il appelé « notre trouvaille » : « tifi nneg ». Admiré, en passant, ce collectif « notre trouvaille », car personne ne pouvait rien posséder en particulier. Tout devait être mis en commun. Ton lointain ancêtre au lieu de s'écrier : « Eureka ! : j'ai trouvé ! », s'écria le plus spontanément du monde : « Nous avons trouvé ! ». Nous, c'est le groupe, c'est toi, peuple amazigh.

Hé bien, reprends ton alphabet, reprends ton écriture, puis reviens à ta belle langue et fais-en lui une parure. Elle n'a jamais cessé de t'aimer, elle. Trêve d'escapades !

Amedda N'Ayt Yemlul.

(1) Cf. Les Origines berbères, de Louis RINN (Ed. A. JOURDAN, Alger, 1889).

Le verbe et le signe

C'est le verbe en vibration qui anime la matière.

Insufflé par l'esprit et parce qu'essence de toute chose il chevauche la parole, cette prodigieuse force des temps, émanation du souffle ,pour mettre en équation la teneur des sons d'où sont nés tous les parlers et d'où, par conséquent, est issu notre langage qui sert à transmettre les acquisitions de notre être.

Et le langage exprimé par des sons (signes vocaux ou transcrits) c'est, des mots volants aux mots fixes, une rixe de vibration qui écrase, mine de rien, des graines d'air pour en faire des repères.

Mais le son qu'est-ce donc ?

L'enveloppe d'orge ou de blé ou cette immatérielle substance qui vivement donne le ton dès qu'elle entre en transe ?

C'est à la fois ceci et cela...

C'est l'enveloppe et le signe... C'est cette donnée de toute merveille qu'une même langue malaxe pour l'équilibre des forces de notre force. - dans le verbe en vibration qui déchaîne les passions, consolide ou défait la solidité des nations. Oui, le verbe est la pensée ; c'est l'idée exprimée par des signes d'un code qui ne passe jamais de mode quel qu'en soit le ton.

Mais le ton qu'est-ce encore ?

C'est la mesure de la voix, la nuance des teintes - de la rumeur à la couleur.

L'accent mis sur l'idée et la lettre quand son rite fixe l'attente, et aussi l'intention de préciser sans le pouvoir, la rime des choses moirées ; quand la nuit attend la lune, c'est l'abstrait qui s'affirme dans ce signe qui déteint sur tous les signes : comme le ton sur tous les sons. C'est le degré de la gamme dans toute la trame des feintes, verbe fluide en mots cachés, en bulle d'air soufflées, pour que le ton demeure la vraie mesure des symphonies.

Le rêve s'en mêle et s'attèle à rendre vivant le nom dont le contour convient à la chose qu'il précise, à l'objet qu'il présente - unique en lui-même, divers, secret, vivant, divin... sous la forme des signes, vocaux ou transcrits - et qu'une nuance, à peine, de soufflé arrime aux houles démentes aux houles roulantes de l'océan. Miroir de tout savoir.

Oui le rêve s'en est mêlé, et comme toutes les autres langues, notre langue tamazight est martelée, forgée au cours des temps, de tous les temps. Ce legs laissé en héritage de tous les âges passés est fixé en rythmes et gestes, en art, en symboles. Il nous attache à notre chaîne de sang par la sagesse taillée dans la détresse et les épreuves subies par nos ancêtres.

Car « au commencement était le verbe » bien avant tous les âges avec, dans sa vibration, la promesse de création.

La vie a pris du temps avant de balbutier sa chanson. L'homme animé à partir de son souffle, a taillé dans l'espace et réparti le temps : nuit, jour - id, ass... Mais ass c'est aussi la lumière. Tafoucht, le soleil, af ush : trouve la nourriture... éclaire la nourriture... afa étant le feu et la lumière du jour dans le jour, assguass, il a fait son année... de la durée de la lune, ayour, son mois. Seg usur all afer, de la racine à la feuille naît son arbre sous le ciel « daw n iguenna ». Itrane sont « les étoiles ». Asguniw, le nuage, le brouillard c'est tagut. La brume c'est « agussif » ou la fumée de la rivière. Aggu c'est la fumée, de ag, s'élever, être en haut... de la racine zur il tire ce qui est haut ou en haut. Azur, terrasse, azzar, les chevaux, azag, la crinière, azrur; crête de coq; azabour, cheveux (non coupés) azagur, zagurat, qui domine (montagnes) anzar, pluie: Ikhf, d'où vient le chef, est la tête. Tinirt, le front, timmi, le sourcil, titt, œil et source à cause peut-être des larmes : imttawne l'eau des yeux. Allène : les yeux... Alla, le fait de pleurer. Tinsar, le nez - littéralement : celles qui boivent et rendent ; celles du va et vient (du souffle) les narines. Imi la bouche, imtmi, la salive. La langue, ils. Afus (pluriel ifassene) trouve la nourriture. Afassi, main droite, veut-dire trouve et prend. Azelmad, main gauche, veut dire : court et rate (être gauche) Adar (idarène) de marcher, aller. Er, ramener, le pied - celui qui amène et ramène, qui assure le va et vient. Tamart, de virilité, barbe... etc...

Comme la racine donne l'arbre, la racine de la parole également se ramifie. De l'incendie à la crue, l'homme a tout inventorié tout nommé dans les formes qui lui conviennent, dans les couleurs qui sont siennes — dans sa langue... du visible à l'invisible... il a cherché, découvert — a mis des signes sur les choses... sons, tons, graphismes pour nommer et reconnaître. A partir de lui-même, de l'alchimie du souffle en vibration, il a puisé par la parole l'amorce des choses cosmiques pour donner vie à sa langue devenue par le verbe, la matrice de son génie.

Dans l'univers des sensations, l'homme (argaz) voit et entend (issel), il appelle et répond, (irra) dans sa langue taillée pour lui (ineta), et par lui, (syiss) Sa mémoire est le dépôt sacré des connaissances nées de lui-même (zigs).

« Tirra », l'écriture n'est inventée que bien plus tard pour fixer la parole, pour aider la mémoire mais non pour les créer. Pour fixer cet élément d'un autre langage, l'acquis de la pensée du spirituel au temporel.

Et ce n'est pas pour rien que l'on parle de sources... quand il s'agit de civilisation, de culture ou d'éthique — de fruit et de noyau... sachant qu'un noyau c'est l'arbre avec ses chants d'oiseaux, ses feuilles et ses racines — et tuer le noyau, c'est tuer tout celà, et tuer un awal, c'est tuer une civilisation, une culture, une éthique... C'est tuer même leur « amalou » ou leur ombre.

Dénaturer une vibration c'est acculer l'expression à végéter, à périr... et c'est toucher au respect dû à la création dans toutes ses manifestations.

L'on a sous sa garde, pour nommer ou désigner, non seulement les mots prononcés, les signes tracés, mais les forces qui les chargent dans la coutume des ancêtres ou l'usage des traditions et dans tout ce qui engage par le truchement de la langue — par le verbe en vibration qui donne à chaque idée sa notion jusqu'à faire de la parole une ovation pour comprimer ou semer les pulsations de notre être à l'infini des sons et des tons, les signes de nos chansons.

Laisser mourir notre langue, c'est tuer notre vision et renoncer, du même coup, au rendez-vous du destin.

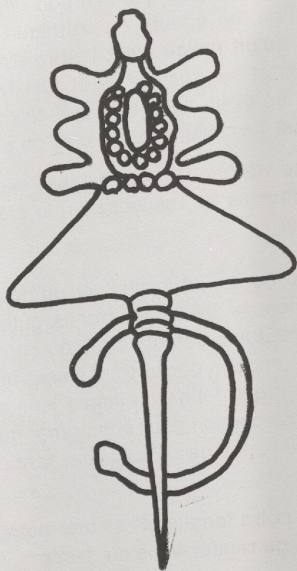
Le problème est posé clairement et nettement. Il faut enseigner tamazight dans la globalité de ses nuances pour attacher le cri par l'écrit. Tant pour donner à l'authenticité sa caution que pour assurer à la culture toutes ses chances d'expression.

Le message qui nous vient de l'autre côté des temps nous intime de transmettre « tout ce qu'il y a d'impalpable en nous-même ».

Ceci suppose bien sûr, beaucoup d'intelligence et d'amour, de sensibilité et d'audace pour, d'emblée, nous accepter à devenir une référence de cohésion et d'entente, forts, et riches de ce que nous pouvons réaliser dans l'unité de notre peuple et la diversité de sa culture.

Ici se place notre dilemme mais aussi et surtout une occasion de nous surpasser.

Mahjoubi AHERDAN.



Enseignement

- COMMENT SE POSE LE PROBLEME DE LA LANGUE BERBERE AU MAROC ?

Les Marocains sont unanimes à penser que la sauvegarde du patrimoine national est un impératif culturel de premier ordre. Ils le disent et l'écrivent à tout propos. Et, en fait, l'Etat déploie depuis l'indépendance des efforts louables pour maintenir en état les éléments matériels de ce patrimoine. Pour ce qui est des éléments immatériels et spirituels, il a mené une action intensive principalement pour défendre la foi islamique et pour développer la langue arabe. Il s'agissait là sans doute à ses yeux de priorités absolues ; l'opinion de l'ensemble de la population était unanime à le suivre dans cette voie, qui devait conduire en quelques années — voire en dix ou quinze ans — à la consolidation définitive d'une indépendance recouvrée au prix de sacrifices de toutes sortes. La langue berbère étant partie intégrante du patrimoine culturel marocain, dans l'esprit des berbérophones tout au moins, ces derniers pensaient jusqu'à ces dernières années qu'elle allait à son tour faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'Etat. Comme, après plus de vingt ans d'indépendance, ils constatent qu'il n'en est rien, ils commencent à se demander si un destin n'est déjà pas fait à cette langue par l'exclusive silencieuse qui l'écarte du domaine culturel. Ils se sentent désormais seuls responsables de sa survie... ou de sa mort éventuelle. Les plus impatients d'entre eux se croient déjà prêts à la révolte, car mille incidents de la vie quotidienne les y incitent. Tel président (arabophone) de tribunal renvoie en prison un prévenu (berbérophone ne sachant pas d'autre langue), sous prétexte qu'il « lui donne le temps d'apprendre l'arabe. » Tel professeur fait étudier à ses élèves (berbéro-

phones), avec délectation, un poème satirique andalou où Adam, ayant appris que la maudite engeance berbère descend de lui, menace de répudier Eve. Telle commission d'examen refuse de recevoir un candidat au professorat d'arabe. en donnant comme raison que la belle langue du Dâd ne souffre pas d'être prononcée avec un accent barbare (a'jami). Tel comédien ambulant se propose de faire rire les foules sur la place publique d'une grande cité en récitant, des semaines durant, des vers d'Abderrahman EL-MEJDOUB donnant comme « preuve » de l'inaptitude du Berbère à faire le bien le fait... qu'il ne pousse jamais de poils sur la paume de la main. Tel ministre (encore en exercice) proclame publiquement que la maîtrise de la langue arabe est la condition sine qua non de l'appartenance à la communauté musulmane...

Pour sa part le jeune berbérophone cultivé redécouvre sa berbérîté par le contrecoup même de cette politique qui se propose de l'arabiser à la va-vite, et de la propagande maladroite qui en est le corollaire. La langue arabe n'est plus sacrée à ses yeux comme elle l'était aux yeux de ses parents et de ses ancêtres, car il sait, lui, qu'elle n'est pas seulement la langue du Coran, mais aussi celle des poèmes orgiaques d'un Abou Nouwas, tant célébré par la littérature classique. Il a acquis la conviction que l'arabe n'a pas l'exclusivité du sacré, du fait même que le sacré n'a pas l'exclusivité de l'arabe. Se tenant sur ce plan, il s'estime en droit de savoir pourquoi sa langue maternelle fait seule les frais de la fusion nationale tant prônée. De bonne grâce, il a accepté que l'arabe fût proclamé, seul, langue officielle par la Constitution. Or voici que, à longueur de temps, les moyens d'informations les plus officiels l'érigent au rang de langue nationale, faisant semblant d'ignorer la nuance ou de la minimiser. Sur leur lancée, ces mêmes moyens d'information se débarrassent du « Grand Maghreb » de la Constitution pour ne plus parler que du « Maghreb Arabe », dans le style de « Maghreb Arabe Presse ».

A ce compte, le jeune berbérophone estime que toute proclamation officielle faisant du Maroc un pays arabo-berbère ne peut être que fallacieuse puisqu'elle n'implique aucune cession du fait arabe au fait berbère, en l'occurrence, la langue, et uniquement la langue. Il s'étonne, puis s'irrite, en constatant que ses compatriotes arabophones se sentent totalement étrangers à la berbérîté et ne font pas le moindre geste d'accueil dans

sa direction. Il est outré d'entendre leurs ténors culturels faire insulte au berbère en décrétant ex cathedra et en totale ignorance de cause qu'il n'est qu'un idiome sans intérêt. (Ce qui pousse des étudiants arabophones en linguistique à refuser de noter les exemples tirés du berbère par leur professeur). La langue de ses aïeux ne pouvant prétendre même pas au statut culturel d'une langue étrangère, le jeune berbérophone commence par se dresser contre ce qu'il se sent en droit d'appeler le chauvinisme arabe, lequel s'étale dans la presse des arabophones de droite comme de gauche. Il ne serait pas étonnant qu'en son esprit couve déjà un berbérisme virulent qui viendrait faire contrepoids à l'arabisme outrancier des uns et des autres. Toujours est-il qu'il conçoit quelque amertume en l'absence de tout arbitrage spontané — et équitable — de la part de l'Etat. Ce dernier n'aurait-il pas dû, depuis longtemps, inciter les responsables de la culture et de l'éducation à mettre au point une politique visant à intégrer au patrimoine national, de façon rationnelle et harmonieuse, la dimension principale de la berbérité, à savoir la langue ? Le Maroc officiel ne se devait-il pas de se constituer en défenseur de la berbérité en Afrique du Nord, Libye comprise, et dans les pays voisins (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad) ? Pourquoi a-t-il renoncé à son rôle de conseiller naturel des instances universitaires étrangères s'intéressant de près ou de loin au berbère ? Pourquoi fait-il semblant d'oublier qu'il est le premier pays berbérophone du monde avec, au bas mot, ses dix millions de locuteurs ? Pourquoi n'essaie-t-il pas de comprendre comment la diversité est source de richesse dans le domaine culturel tout comme dans le biologique ? Il fait beaucoup pour que les pierres d'une vieille cité (Fès) soient sauvées — et c'est tant mieux —, mais il n'entreprend rien pour sauvegarder une langue plusieurs fois millénaire, qui fut celle des prêtres d'Amon à Siwa et de plusieurs dynasties de pharaons ; celle des résistants à toutes les invasions ; celle des Septime Sévère et des Caracalla, celle de Tariq prononçant son fameux discours ; celle de Youssef Ben Tachfine, qui n'en savait aucune autre ; et aussi celle des rois saâdiens — concurremment avec l'arabe — et des rois alaouites jusqu'à Hassan 1er inclus.

Le ministre de ce Maroc officiel qui excommunie purement et simplement « ceux qui ne maîtrisent pas totalement l'arabe » ignore sans doute que l'islamisation de l'Afrique du Nord et des pays voisins s'est faite en berbère, à telle enseigne que les Oulémas du

Souss continuent de nos jours à commenter le Coran en leur langue, à l'instar d'Ibn Tachfin, d'Abdelmoumen, et que les noms des cinq prières quotidiennes (Sobh, Dhohr, 'Asr, Maghrib, "Icha) se disent encore en berbère dans les campagnes sénégalaises. Il oublie aussi que l'islamisation de l'écrasante majorité des Musulmans du monde s'est faite dans d'autres langues que l'arabe : le persan, le turc, l'ourdou, l'indonésien, et... le berbère. De nombreux compagnons du Prophète se sont eux-mêmes donné la peine d'apprendre l'une ou l'autre de ces langues.

Les berbérophones trouvent très désobligeant à leur égard que l'appellation de « dahir berbère » soit constamment donnée à une loi colonialiste qu'ils n'ont inspirée ni peu ni prou, et qu'ils n'ont subie qu'une fois battus militairement, car ce n'est pas sans raison que l'envahisseur a attendu 1930 pour tenter de diviser le Maroc, lui qui savait pertinemment que les Berbères le combattaient au moins autant pour sauvegarder leur foi musulmane que pour défendre leur tamazirth (leur terre).

Les berbérophones les mieux informés, enfin, s'indignent en apprenant que, depuis une décennie au moins, le moindre patois existant à travers le monde fait l'objet de mille soins de la part des responsables, pendant que le berbère reste frappé d'un véritable ostracisme culturel. Soupçonnant un certain nombre d'hommes politiques de premier plan d'être « foncièrement anti-berbères », ils commencent à adopter à leur égard une attitude de sourde et profonde hostilité.

QUELLE SOLUTION APPORTER A CE PROBLEME ?

De la courte analyse tentée ci-dessus, il ressort que le problème de la langue berbère risque de se poser un jour en termes politiques. Il serait alors trop tard pour le ramener à ses dimensions culturelles, car les positions se radicalisent chaque jour un peu plus. Aussi semble-t-il urgent de le résoudre dans ses données actuelles, en offrant aux berbérophones quelques garanties minimales quant aux intentions réelles de l'Etat, à savoir :

1°) Démontrer que les positions officielles coïncident avec la réalité historique, géographique et sociologique du pays. Faire respecter et l'esprit et la lettre de la Constitution redonnerait déjà confiance sur ce plan.

2°) Tempérer l'ardeur de l'arabisme de certains cadres politiques, au lieu de l'encourager sciemment ou inconsciemment.

3°) Donner au berbère la place qui lui revient à la radio et à la télévision, en faisant de sorte que les programmes s'y rapportant ne soient pas soumis à des interdictions auxquels ne sont pas soumis ceux réalisés en langue arabe, comme par exemple celui de donner des cours de grammaire ou de littérature.

4°) Promouvoir une politique d'enseignement du berbère qui amènerait les arabophones eux-mêmes à apprécier les multiples avantages qu'offre la connaissance de cette langue à toute personne désireuse d'étudier en profondeur les mœurs et le génie du peuple marocain.

Les grandes lignes de cette politique pourraient être les suivantes :

A) Créer, dès cette année, un Institut de Hautes Etudes Berbères.

Il aurait pour mission principale la codification de la langue et la mise au point de l'instrument pédagogique de son enseignement.

B) Instituer, en octobre 1982, une chaire de berbère dans chaque faculté des lettres.

Elle aurait pour mission d'enseigner le berbère aux étudiants en lettres, en histoire, en géographie, en sociologie, et en sciences politiques.

C) Introduire le berbère dans l'enseignement secondaire (octobre 1982), à raison de 2 heures par semaine, en partant de la 1ère année.

D) Introduire progressivement le berbère dans l'enseignement primaire, à raison de 2 heures par semaine (octobre 1983).

E) Expurger les manuels scolaires et universitaires (de langue arabe) des affirmations gratuites où la berbérité est présentée comme un mal face à une arabité toute de bien.

F) Créer un conservatoire de musique et de danse berbère (octobre 1981).

AMAZIGH.

l'enseignement dans les langues nationales

Si le Maroc, comme beaucoup de pays africains se trouve à l'heure actuelle confronté avec le difficile problème de l'éducation, c'est en partie parce que ce phénomène ici comme ailleurs, déborde largement le cadre des seules préoccupations familiales. L'enfant fait partie intégrante d'une communauté plus vaste et son comportement est tout à la fois une conséquence et un révélateur des difficultés d'une société à la recherche de son identité.

Poser le problème de l'enseignement des langues nationales, c'est aussi remettre en cause l'enseignement des langues officielles ou langues étrangères dont l'apport ou le maintien ne facilite pas l'unification du pays. Notre propos sera d'explicitier et de justifier en quoi et pourquoi l'enseigne-

ment des langues nationales s'impose. Nous voudrions démontrer les rapports entre les différents types d'enseignement et les besoins du développement économique actuels. Le problème ne peut être étudié en faisant des recherches de musée. Le Maroc a tout intérêt à prendre au mieux l'ensemble des richesses accumulées dans les structures sociales traditionnelles et à articuler sur elles, à la fois, les nouvelles modalités d'activités sociales et les nouvelles méthodes de production correspondantes. Nous pensons, en outre que les structures traditionnelles (= la culture) et donc le système d'éducation qui en découle, loin d'être négligeable ou inutile offre au contraire des ressources d'évolution et de transformation internes qui peuvent être extrê-

mement positives pour la solution des problèmes économiques.

La politique coloniale d'assimilation a beaucoup œuvré, pour une politique culturelle qui entretient délibérément la confusion entre l'éducation et l'enseignement elle aboutit ainsi à une double occultation :

— d'une part elle dégrade et détruit les pratiques et usages existants dans les sociétés traditionnelles au profit d'usages importés.

— D'autre part elle occulte l'enseignement nouveau qu'elle prétend apporter dans les langues étrangères par le développement de la mentalité que charrie la culture étrangère.

Si les pratiques et les usages des sociétés traditionnelles étaient simplement pris en considération, ils offriraient à la pédagogie une nouvelle méthodologie, permettant de trouver de nouvelles modalités pour l'enseignement de la langue étrangère. Mais l'héritage de la colonisation, maintient en place l'ancien système scolaire colonial. Un système dont les principes et le programme avaient pour fonction principale de fournir le personnel subalterne à l'administration et au commerce.

Des actions de très gran-

des envergures furent entreprises sur ces bases pour accroître la scolarisation, aussi bien primaire que secondaire, ainsi que pour créer et organiser un enseignement supérieur. Les résultats quantitatifs après l'indépendance sont peut être impressionnants, mais les résultats qualitatifs ne sont guère louables. En effet, le problème est dominé par le paradoxe suivant: au lieu de pourvoir les postes de la production intérieure, elles ont servi à pourvoir dans une proportion écrasante, des postes non-productifs, en particulier administratifs. Aussi les gouvernements et les organismes de l'aide extérieure se sont trouvés engagés sans pouvoir rompre la logique interne de ce système. Il a fallu du temps pour que la pertinence de cette logique apparaisse.

La priorité donnée au secondaire et au post-secondaire, bref à l'enseignement supérieur est en contradiction avec la grande loi historique qui a dominé sans aucune exception, le rapport entre le développement économique et la forme de l'enseignement dans tous les pays qui sont aujourd'hui à l'avant-garde du développement. La généralisation, coûte que coûte, sans un développement en amont entre le primaire, le secondaire et le post-secondaire a

donné des énormes échecs scolaires. Chaque année 2/3 des élèves s'arrêtent à la fin du cycle primaire ; la moitié du tiers ayant accédé au secondaire, s'arrêtera quatre années après un premier cycle du secondaire ; ainsi à peine 1/6, sinon moins, atteint le post-secondaire.

Pourtant on aurait pu tirer une leçon de l'histoire de l'enseignement des pays aujourd'hui fortement industrialisés (en tant qu'investissement productif et facteur essentiel du développement économique, social et technologique).

Les états socialistes ont fait exactement la même découverte, bien que l'ordre des étapes historiques du développement s'y présente de manière différente. La Chine par exemple a tout de suite visé sur le développement prioritaire du secteur agricole et sur la lutte contre les fléaux naturels et les grandes endémies qui affectaient très gravement aussi bien la productivité de ses terres que les capacités physiques de la plus grande masse des agriculteurs. La différence historique est que la France et l'Angleterre ont mis plus d'un siècle pour résorber l'analphabétisme ; cet obstacle fut liquidé dans l'intervalle de 5 à 10 ans par les pays socialistes.

Nous considérons que la juste résolution des problèmes de l'enseignement primaire dépend des mesures qui seront prises pour la liquidation rapide de l'analphabétisme de la presque totalité de la main d'œuvre productrice du secteur agricole et une bonne partie du secteur industriel. Toutes les communautés agricoles du monde, qu'elles soient grandes ou petites, disposent en effet d'un savoir qui leur est transmis et qui s'enrichit de génération en génération dans le cadre d'un système cohérent. Ces connaissances empiriques rendent compte de manière impressionnante des contraintes objectives auxquelles sont soumises les conditions de la production.

Qu'on nous comprenne bien. Il ne s'agit à aucun titre de valoriser les procédés techniques de production qui sont, dans leur principe, révolus. Et tout porte à croire que les agriculteurs marocains le savent mieux que personne. Il s'agit très exactement de disposer et de faire fructifier dans les voies nouvelles, un capital d'expériences et de connaissances dont ces procédés techniques ne sont comme tout procédé technique que l'expression partielle de l'expérience. L'échange et la validité des techniques nouvelles ne seront largement

intégrées que par l'alphabétisation dans les langues nationales. Il y a d'ailleurs un échec généralisé des expériences d'alphabétisation en langues étrangères.

C'est ainsi que certains pressentent comme insurmontable l'obstacle principal à l'alphabétisation, je veux dire le problème linguistique, ou problème de la pluralité des parlers au Maroc : c'est d'ailleurs très souvent teinté d'obstacles politiques dont les effets pullulent jusqu'à vicier et rendre inopérantes les meilleures intentions.

La représentation de ce problème comme insoluble au Maroc est aussi mythique que celle qui présente les structures sociales traditionnelles comme incapables de transformations internes.

Au demeurant, il est apparu qu'il n'est pas de développement économique, social et technologique sans passer par l'alphabétisation des producteurs directs. Les difficultés semblent se présenter dans les termes suivants :

ABSENCE D'UNITE LINGUISTIQUE

On prétend qu'il existe des parlers différents au Maroc, les systèmes phonologiques et les structures morphosyntaxiques de ces parlers prouvent leur parenté linguistique.

LES PARLERS MAROCAINS SONT DES PARLERS NON ECRITS

Ce n'est pas le cas pour la langue berbère, qui n'est pas seulement écrite mais enseignée.

On dispose de l'alphabet TIFINAGH et de grammaire qui peuvent répondre aux exigences de systématisation et d'efficacité des instruments de base. Il suffit simplement de continuer la recherche à ce niveau pour une production plus grande et plus rigoureuse du vocabulaire technologique.

LES PARLERS BERBERES
ne seraient pas susceptibles D'EVOLUTION. On sait par la simple observation des transformations repérables à travers l'histoire des grandes langues de communication, que cette thèse est erronée. Toute langue peut servir à tous les besoins. Dès que des besoins nouveaux se manifestent, la langue crée les mots nouveaux qui expriment ces besoins. (On pourrait citer l'exemple des termes scientifiques en Vietnamien). L'introduction dans une langue donnée de mots d'une langue étrangère ne bouleverse pas la structure de cette langue. Le mot étranger une fois entré dans la langue devient un mot lexicalisé dans la langue d'adoption. Retenons un des principes de la conférence de

Yaoundé en Août 1970. Le colloque affirme que l'« utilisation d'une langue connue et maîtrisée est sur le plan pédagogique la méthode la plus efficiente. Elle n'impose au sujet qui apprend aucun effort d'assimilation du savoir auquel il veut accéder. Au contraire l'utilisation d'une langue étrangère impose à celui qui apprend une double démarche :

— apprendre d'abord l'accomplissement d'un effort de langue dans laquelle le savoir est dispensé

— et, en second lieu, la compréhension des connaissances à assimiler. »

C'est un fait établi que l'éducation, l'instruction, dispensées dans la langue propre aux traditions d'un peuple, assurent aux individus et aux collectivités un meilleur équilibre psychologique et culturel. Elle leur confie également une plus grande autorité, une plus grande liberté de création et d'originalité, dans la mesure où la continuité avec une tradition réajustée aux exigences de l'époque, assure un lien étroit avec les symboles et la vision du monde propres à ces communautés. Ces considérations mettent en évidence le rôle essentiel qui doit être dévolu aux langues nationales dans les politiques culturelles et éducatives ».

C'est compte tenu de toutes ces raisons que nous insistons sur la nécessité de l'enseignement des parlers berbères au niveau du primaire, secondaire, l'enseignement doit s'inscrire dans une perspective de développement économique et social. Il va sans dire que les objectifs particuliers de l'enseignement doivent être définis de façon spécifique selon la situation nationale. Il importe que l'enseignement comme le système d'éducation tout entier, contribue à enraciner l'enfant dans son milieu en s'inspirant de la réalité environnante et des traditions culturelles qui sont le patrimoine du pays, auquel il appartient.

Bibliographie :

- L'éducation en Afrique Noire
Abdou MOUMOUNI : - Maspero
- Rapport final de la Conférence des Etats Africains sur le Développement de l'éducation en Afrique - Addis Ababa 15 - 25 Mai 1961.
- L'enseignement en France 1800 - 1967
Antoine PROST - Collin - Paris 1968
- Conférence de Yaoundé en Août 1970.
- L'enseignement des langues africaines pourquoi faire de Mamadou Diop.

TASMOUNT.

Et l'amdyaz reprit sa flûte! (1)

« Amazigh » se propose d'entraîner ses lecteurs dans un long périple à travers la littérature tamazighte, cette littérature dont le colonialisme — l'archaïque plus encore que le néo ou le classique — nie tout, jusqu'à l'existence.

Pour une douce prise de contact avec les... lettres berbères — n'en déplaise aux chauvins de tout poil — nous proposons ci-après une brochette de quatre morceaux poétiques dont les accents ne sont d'aucun siècle ni d'aucun temps, puisqu'ils sont éternels...

Et tant pis pour ceux qui ont oublié l'écriture de leurs ancêtres!

(1) L'amdyaz représente la poésie classique des Imazighen. Jadis il chantait ses poèmes en se faisant accompagner d'une flûte.

Χ.Θ.ΥΕΧ @ 1

ΞΛΛ. V ΠΞΕ ! (1)

18++0 :

ΞΛΛ. V ΠΞΕ, ΕΟ.Ο.Ι ΕΕ%V.Π,
Χ8ΥΠΞΙ+ . Χ.Ο.Ο.ΕΧ;
ΞΘ8ΛΛ ΕV :ΛΕΧ :ΟΕ%Ι ΕΙΥ !

18++0X :

ΘΠΞΧ .Ο, ΕΕ8ΧΥ.ΟΙ ΕΕ8ΥΥ.ΟΙ,
ΣΠΞ88Π Ε ΧΕΥΥ ΕΙΥ;
ΦΕ Ε.Ο.Ε ΘΘΣΠ8ΟΧ, .Ο.Π V.ΟΕΧ ?!
Θ :ΧΕ.Ο ΕΕΕ8Ι+ ΟV ΕΙΥ :Ε.ΟΠ,
:Ε. .Ο88Χ. ΕΘ8ΕΕ%Ε !

(1) Π. ++ΕΙΕΙ Ε8ΛΛ8Ι ΕΘ Λ ΕΧΠΕ.ΛΛΧ
ΟΧΧ ++Π.Π.Ι V .Ε8ΧΥ.Ο% Χ ΕΧΠ.Ι
ΧΕ.ΧΕΥΧ ΕΕ.Λ. .Ε.Χ. Π. Ε+ΕΙΕ ΕΘ
ΞΛΛ 18++0 .Π V. ++Π.Π.Ι V .Ε8ΧΥ.Ο%
Υ%Ο ΕΕΛΛ8Ι ΕΕ.Λ. ΞΠ. Υ8Π. Ε+ΕΙΕΙ ΕΘ
Λ ΘΘ.ΠΧ .V.Ε V ΕΕ.ΠΧ Λ8ΥΥ.ΠΧ ΞΠ.Ι.

Quand vient la nuit (1)

Lui :

La nuit approche, les collines se renvoient les ombres ;

Tu te couches, ô soleil !

Et moi, j'ai la nostalgie de ma bien-aimée.

Elle :

A ta voix, mes larmes font écho,

Et mon œil n'est plus qu'un lac.

Hélas, pour toi je ne puis mais.

Endure donc, et que mûrisse ta passion !

Acides sont les fruits verts.

(1) La légende veut que ce morceau soit le premier poème qui ait été dit en berbère, et peut-être même en toute langue. D'aucuns l'attribuent à Adam et à Eve en personnes.

X.O.UX 02

Xoxo. uu%ll.

* * v * . 3 % @ y # 0 n % 0 , : j z * x ^ o f c c e l .
 n % c . i £ v z @ s o . @ z o y z u % || .
 p z c . x . y # i x . j % c x z x x % x . @ u . j . ? !

*

*

Π:1 $\forall \epsilon \in \mathbb{N} \exists \delta \in \mathbb{R}^+ \forall x \in \mathbb{R}^+, \epsilon \leq x \leq \delta \Rightarrow x \in \mathbb{N}$.
 $\cup \{ \epsilon \in \mathbb{R}^+ : \exists \delta \in \mathbb{R}^+ \forall x \in \mathbb{R}^+, \epsilon \leq x \leq \delta \Rightarrow x \in \mathbb{N} \}$!

*

*

C 0 . 1 X . 0 8 0 0 E C 0 . X E X 8 0 4 E 1 0 . 0 0 ,
 . V : 0 . X + + 0 8 . E X E 1 1 . 0 !
 0 . 1 : 1 1 E 1 4 E C 8 E E : 0 , X X 8 V X E 1 1 E 0 1 1 : 0 ,
 V . V . 1 X + + 8 0 1 E 1 E X 4 8 0 0 .

人々口口。口々々々。
(1873-1932)

Quête d'amour.

Sur la lune j'ai posé ma main : ô, qu'elle est froide !

Et plus froid son cœur, il me semble.

Pourquoi donc le soleil lance-t-il des flammes ?

L'un brûle d'amour : il en éclaire le monde.

L'autre est sans ami.

Donne-moi, mon Dieu, un peu de la chaleur du jour !

Ne m'abandonne pas aux froides ténèbres !

Immense est mon cœur : ô, si d'amour il se vide,

Transi tu seras, ô mon corps !

Hemmou Ame'dur

(1873-1932)

Χ.Θ.ΥΕΧ Θ 3

ΚΚΘ Χ.ΟΞΕΧ !

ΚΚΕΧ V ΕΠΘ̂, ΚΚΕΧ V ΕΠΠΘ̂,
ο̂.ΠΘΧ Χ.ΠΠΘ̂

ο̂.ΠΠΘ̂ + ΠΠΠΠ ΕΠΠΠΠ V ΠΠΠΠ.

ΚΚΕΧ V ΠΠΠΠΠ V ΠΠΠΠΠ,

V ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ V ΠΠΠΠΠ,

ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ; (1)

ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ.

ΠΠΠΠΠ ΚΚΘ Χ.ΟΞΕΧ,

ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ! (2)

ΠΠΠΠΠ-ΠΠΠΠΠ

(1) ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ.

(2) ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ

ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ

ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ "ΠΠΠΠΠ", ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ

V ΠΠΠΠΠ, ΠΠΠΠΠ ΠΠΠΠΠ V ΠΠΠΠΠ.

Desselle ton cheval !

Et tous les océans, et le ciel j'ai visités.

J'ai vu l'Occident brumeux,

Là où naissent les nuages, et la beauté.

J'ai vu Médine, et aussi la Mecque,

Et l'Egypte et Jérusalem.

Du Soudan (1) j'ai admiré les grands fleuves.

Du haut des plateaux j'ai regardé le monde.

Ami, crois-moi, desselle ton cheval !

Plus beau que la terre d'Amur (2) tu ne trouveras !

'Ali N'Tirit Ubu'ezza.

(1) Il s'agit du Soudan occidental.

(2) Amur : le pays des Imazighen, c'est-à-dire le Maroc en particulier (Amur-N-Udrar), ou le Maghreb en général (Amur Amwqran). L'Algérie se dit « Amur-N-Wammas », et la Tunisie « Amur-N-Tugga. »

X. 0. WEX 04

. + t 81 x 8 * * 8 @ X . U : R X E I : ! (1)

Λολ ν εοεεει ουοι οχ π χ χχχχχχ - ι-Χ.ο.χ!
 οο χχενι, εεχι επθοι φ. +ηχει χευυ.ο.
 ι.ι οε οι-ισεπ:ε.ο π εχ.ει!

*

*

*

ΘΕΡΑ . Π ΣΥΝ, ΥΦΟ Ε Ν Ε Χ:Ν. Ν ΠΡΑΧΟ;
 Σ.ΜΕΥΦΙ . ΛΛ.Π ΠΡ:ΧΦΙ Ν . ΕΕΕ ΟΟ ΗΕΙ !
 ΧΕΥΧΕΙ . ΕΕ ΣΠΠ . ΗΛ.Η Ν . ΘΕΙΤ ΕΠ.ΦΦΙ;
 Χ.Ε.ΜΕΟΧ ΟΙ* Ν :ΣΟΙ ΕΕ:Π.Θ Θ :Θ:ΟΧ,
 ΟΟ . ΘΦΙ ΧΦΗΕ Ε ΠΕ Ν. ΕΤ*ΟΗΟΙ * ΣΘΗΕΘ.
 ΕΕ Ε ΙΥ.Ο Θ Π.ΘΘ, ΠΡ ΕΕ . ΤΤΦΙ ΧΦΧΦΦΦ
 Χ.Π:ΠΧ ΕΙΟ !

Х.УЗО.Х I. ПХ 08ЖС.1
(ХЖСЖХ П 1930)

(1) $X \cdot \odot \cdot \cup \varepsilon X \quad \wedge \wedge X \quad \circ O \quad X \hat{\varepsilon} \Pi \quad \circ V \Pi \varepsilon \odot \quad \hat{\Pi}$
 $+ + \circ \varepsilon \hat{\Pi} \quad \varepsilon X \Pi \cdot \quad | \quad X \cup \hat{\varepsilon} \varepsilon O \cdot +$

Nos ombres les chasseront ! (1)

A la Source-du-Chêne sont venus boire les Roums.

Et, sans peur, ils ont attaché les chevaux

Et dressé les tentes.

« Nos demeures voisineront avec les vôtres ! » m'ont-ils dit.

Sors, Ilto, appelle-moi Thuda, et Yezza et les autres.

Plus ils sont nombreux, moins nos hommes existent.

Que leurs femmes prennent les armes, et lèvent le drapeau.

Cette terre à moi fièrement léguée par des tigres,

N'ira pas à ceux-là qui adorent Satan.

Et s'ils nous tuent de jour,

La nuit nos ombres les chasseront.

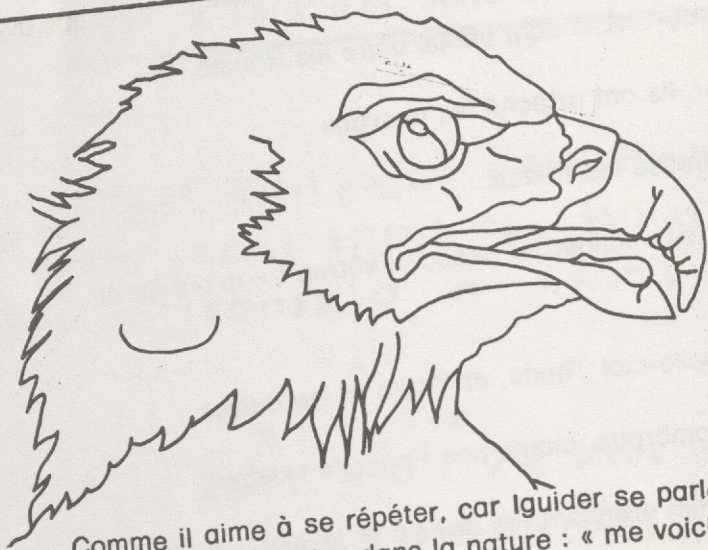
Tawqrat N'Ayt Sukhman

(Morte en 1930)

(1) Ce poème de Tawqrat ne figure pas dans le fameux répertoire de la grande poétesse.

L'aigle...

Le dépôt sacré dilapidé



Comme il aime à se répéter, car Iguider se parle souvent, il murmure, les yeux perdus dans la nature : « me voici bien avancé avec un peu de duvet sur le corps et cette chose en moi qui réclame des miracles ! » Sa démarche en effet, même affirmée, même plus sûre, lui rappelle que rien n'est acquis tant qu'il ne voit pas, de là-haut, les sommets et les vallées.

Mais continuant, de crête en crête, il avance et s'arrache, pour ainsi dire, tout effort de volonté. Il s'y exerce sans croire vraiment, sans croire à la réussite de son rêve unique - voler, se libérer de sa lourdeur et des crampes des ailes et des pattes.

Avec le temps, avec les jours, d'autres plumes ont poussé ça et là, sur son corps blessé de mille façons. Des rêves sont nés, aussi, dans sa tête. Il aime à les recenser, les compter, les recompter, indéfiniment sur cette toile de fonds qu'est le ciel... qu'est la terre et ses forêts et toutes les voix qui animent ce tout vaste où il se trouve noyé, lui, aigle.

Un soir, il fait un rêve hors temps, les yeux plongés dans la nue toute souriante d'étoiles, toute brûlante de flammes vivantes...

Il se retrouve « là-haut », oui, tout là-haut, là-haut, comme il aime à espérer... majestueux et jeune comme au jour premier de sa vision des choses. Il vole vole, frémissantes les ailes et le cœur. Grand... oui grand et beau comme une comète. Il en oublie ses misères et ses attentes des heures à parcourir péniblement, aussi longues que des années. Oui, de là-haut, tout redevient possible... tout, sauf qu'en réalité il n'y est pas... du moins, pas encore !

Iguyer réveillé tremble d'émotion, lui, si épuisé, pour avoir grimpé tout le jour.

Mais se sentant rechargé de forces nouvelles, il constate que ses ailes se couvrent d'autres plumes. Une étrange musique teinte ses notes... Mais, lui, n'est tenu que par son envie de voler devenue lancinante. Il essaie... mais ses ailes ne lui sont d'aucun secours... d'aucun !

« Quoi encore — se dit-il — insatiable nature ? »

Il entend coasser un corbeau assis sur une haute branche de cèdre :

« Tes tentatives sont à louer mais « Afraw », en lui-même, n'est que le reflet d'une référence.

Tu voleras plus tard, si tu y tiens vraiment. « Nikh » si tu y tiens... Car la rechûte est possible et guette à chaque tournant. Oui, tu risques de perdre par l'excès même de ton envie de voler. Tu en oublies l'essentiel : ta force à reforger, à dompter, à lier à tes nerfs jusqu'à maîtriser cette indomptée force vitale que tu portes en toi.

Il te suffit, pour le moment, de réaliser la portée de « tawarguit », de ce rêve que tu viens de vivre. Tu as, dans l'espace d'un clin d'œil, revêtu ta majesté.

Ta réalité c'est ce rêve... la vraie, la seule !

Aujourd'hui, tu vois où tu en es... bien mieux qu'avant hier assurément... Mais que va être demain, le tien, celui dont tu auras fait ton acte ?

Chasse de ton idée tous les jabots et les tracassés des basses-cours. Mais la leçon vaut par son prix cependant pour ta destination qui est toute autre ».

Iguider écoute sans broncher... Il écoute battre le sang chaud de ses veines... comme il sourit au souvenir de l'alouette et du lézard... Tizizwit aussi se réinstalle dans son jeu, un jeu de vie où se battre devient sa raison d'être.

Ahaqqar surveille l'effet de cet émoi qui se traduit par des frissons et des tics de l'œil voilé qui s'allume.

Pour rompre le charme, Ahaqqar s'envole d'une courte détente, plonge, plane, revient sur sa branche, concentré ramassé et dit : « je raisonne et te donne des conseils », « mais ne me crois pas sans reproches. J'ai fauté et je paie pour toutes mes déviances. J'ai commis, pour mon malheur, le plus ignoble des gestes — un larcin sur un dépôt sacré confié à ma probité. J'ai dilapidé un bien d'autrui et trahi la confiance. Celle que Dieu place en chacun d'entre nous. »

« Et qu'as-tu perdu ? » interroge l'aigle.

« Apparemment rien. L'iris mien a toujours son accuité et mon envol est intact. Mais ma mémoire aussi hélas ! Ma mémoire garde, à tout jamais, la blessure suppurante d'une déchéance méritée. J'y ai laissé les belles couleurs d'un plumage soyeux ; comme plongé dans du goudron, me voici tout bonnement métamorphosé. Ceci a pour effet de ne jamais me sentir dans ma peau ; ceci affirme mon sentiment d'être vidé de toute considération ».

« Oui, mais tu voles, juge Iguider... à moi celà aurait suffi ».

« Non hélas ! l'écrin qui perd son diamant, quelle importance a-t-il ? Je suis vidé, te dis-je et rien ne m'est proposé pour un retour à mon moi-même — car, dans le fait de voler se trouve justement ma punition. Je ne suis le messenger de rien... Comprends-tu, de rien !

Je te souhaite de retirer une bonne leçon de l'exemple de mon envol au point de retrouver, le sens divin du tien, avant de la complètement récupérer. »

Touché l'aigle se redresse de toute sa taille et, longuement, fixe les cimes lointaines.

Il a commencé à prendre en sympathie cet Ahaqqar torturé :

« Fais avec moi un bout de chemin, s'il te plaît, lui dit-il — juste le temps de raconter tes aventures... »

« Tu récupères ta noblesse en pensant à mon malheur » dit Ahaqqar, « Arrête - toi, de grâce... Il y a si longtemps que personne ne m'écoute : j'ai méprisé ma langue et me voici vidé du sens de la voix. Je coasse à casser mes cordes vocales. Ah ! comme je voudrais pouvoir me murmurer une plainte.

Marcher avec toi, dis-tu, et tu souhaites voir, mon pauvre ami, comment l'équilibre mesure la joie de la souplesse dans mon sens du rythme. Ce sens — coasse-t-il, je l'ai perdu aussi ».

Il quitte sa branche de cèdre, pour se mettre à sautiller sur la terre ferme, à tourner, à sautiller... sautiller, pris de frénésie dans sa rage de sentir ses chevilles entravées par d'invisibles liens. Il s'arrête, tout essoufflé et raconte : « Au lieu de rendre grâce, pour toute chose reçue le cœur plein de rancœur, j'ai jaloué terriblement la tourterelle pour son inexprimable beauté du chant. Ce chant ample et pur qui doit donner, même aux rochers, la sensation d'être bénis. Moi, non ! et je paie cette jalousie de l'atrophie de mes tympons. Je sais que je ne vibrerai jamais à ce chant, ni à aucun autre, je le crains. »

« Et pour ta marche ? » interroge l'aigle...

« Pour avoir imité la manière de se dandiner d'un oiseau venu d'ailleurs... tu as vu ce qui m'en reste... le regret de ne pouvoir me mesurer à ta foulée. »

« Mais, il doit te rester une qualité... Il doit t'en rester, au moins, une ! »

« Peut-être bien... la méfiance ! Mon hallucinante méfiance ! Oui, dès qu'un homme apparaît, je m'envole et vais loin... »

« Et pourquoi ? » s'apitoie l'aigle...

« Pour ne pas demeurer à portée d'un jet de pierre. Oui, je soupçonne toujours l'homme d'avoir pris cette pierre de l'autre côté des collines pour surprendre ma vigilance. Il cherche à s'emparer de ma vésicule biliaire, car pense-t-il son contenu guérit la cécité. »

« Ah ! » soupire l'aigle.

« Je crois dit le corbeau qu'être toujours sur le qui - vive... c'est bien aussi, une punition. Ah ! sans avoir rien à perdre, j'ai peur, si peur de tout. Et pourtant, j'aspire de toute ma vie vidée du sens des choses, de mériter ma propre confiance, un seul, un seul moment ! Mais cette confiance, tu sais, je l'ai bel et bien éorgée.

La rencontre se termine. Ahaqqar reprend sa place sur "tasta nes" du cèdre.

Sans un mot, sans un adieu, l'aigle le quitte en pensant à l'« écrin vidé de son diamant », et, comme pour se pénétrer d'une vérité bien triste il se répète en marchant : « Que vaut l'envol d'un Ahaqqar, vidé de son Awal et qui n'a désormais rien d'autre à garder que la bile de son izi.

Mahjoubi AHERDAN.

IZI : vésicule biliaire.

AFRAW : envol

AFR : aile

AHAQQAR : le corbeau

NIKH : je dis ou j'ai dit...

TASTTA : la branche

NES : sa, à lui, à elle

AWAL : parler, langage, parole au singulier :

Yuk n w awal

yan' w awal

idj' wawal

YUK, YAN, IDJ : un

YIWT, YAT, ISHT : une

Pour que vive le tamazight

A peine codifié au premier niveau, celui de la notation graphique, le tamazight eut à traverser des vicissitudes où d'autres langues auraient sombré. Mais, grâce à la volonté de ses locuteurs, il continue à témoigner, après trois mille ans d'existence agitée, d'une vivacité digne d'admiration. « Partout son unité profonde reste perceptible. Il se défend par inertie, parfaitement adapté à la société qu'il exprime » écrit l'Encyclopédie Universalis.

En effet le tamazight révèle au spécialiste qui approfondit un tant soit peu l'étude comparative des parlers « berbères », une unité syntaxique et morphologique remarquable. De plus, le bel ensemble lexicographique qui le constitue est, lui-même, à peine altéré par des siècles de résistance à des idiomes idéologiquement mieux outillés.

Aussi, la revue « Amazigh » se fait-elle un devoir de contribuer au passionnant travail de mise à jour dont cette belle langue fait l'objet hors du cadre des activités culturelles officielles. Elle se fixe pour tâche de sensibiliser davantage les tamazightophones, où qu'ils se trouvent, à l'inébranlable unité du tamazight, à sa malléabilité et à sa grande richesse.

Dans ce but, elle propose au lecteur deux rubriques qui visent avant tout un but pédagogique. D'une part, à ceux de nos compatriotes — marocains ou maghrébins — qui ont oublié le tamazight, elle offre des cours d'initiation à la grammaire « berbère ». Et, d'autre part, à ceux qui n'ont pas oublié, mais se trouvent à la recherche d'un outil didactique qui puisse de temps en temps leur rafraîchir la mémoire, « Amazigh » dédie sa rubrique :

« Vocabulaire pour la vie quotidienne ».

Note à l'attention de nos lecteurs

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans la mise en pages de notre première leçon de berbère, publiée dans le No 2 d'A-mazigh.

Tout en nous en excusant auprès de tous ceux qui désirent apprendre ou réapprendre le tamazight, nous nous faisons un devoir de republier cette même première leçon, sans pour autant remettre à plus tard celle qui lui fait suite.

Il n'échappera pas au lecteur que la langue berbère rencontre de très grandes difficultés à se faire imprimer avec ses propres caractères et à se faire publier, pour des raisons techniques, commerciales et autres. Cela n'empêchera pas cette belle langue de continuer à se parler, à s'écrire, et à être publiée, grâce à la volonté de tous ceux qui l'aiment.

Initiation à la grammaire berbère

LEÇON N° 1

L'alphabet berbère

Nous nous interdirons de spéculer sur l'origine de l'alphabet berbère (le tifinagh). Nous laisserons ce soin à ceux qui, pour des raisons souvent inavouables, aiment à déployer des trésors d'arguties pour trouver aux Berbères une filiation « satisfaisante » et, à leur écriture, un lien avec telle graphie antique qui fut l'outil utilisé par... « la mère des civilisations. »

Nous nous contenterons, pour notre part, de présenter cet alphabet, dans la phase la plus récente de sa longue évolution, et d'en donner un simple mode d'emploi.

Le Tifinagh se compose de 39 lettres : 4 voyelles, 2 semi-voyelles et 33 consonnes. Dans le tableau ci-après, nous indiquons, en « français » et en arabe, la valeur phonologique de chaque lettre :

La lettre	Sa valeur phonologique		La lettre	Sa valeur phonologique	
o	a	—	⌘	g	گ
ø	u (ou)	—	⌘	ḡ	گھ
⊘	e	—	⌘	"dj"	"دج"
ε	i	—	I	j	ج
u	w	و	G	ch	ش
n	y	ي	⌘	"tch"	"تش"
⊘	h	ه	+	t	ت
∧	ḥ	ح	x	ṭ	ث
⊘	"ع"	ع	⌘	"ts"	"تس"
⌘	q	ق	⌘	ṭ	ط
⌘	ḡ (gh)	غ	∧	d	د
✱	ḥ (kh)	خ	∨	-ḍ	ذ
⌘	m	م	E	ḍ	ظ
⊘	b	ب	⊘	ḍ	ض
Δ	ḅ (v)	پ	⊘	ṣ	ص
⌘	f	ف	⊘	r	ر
⌘	k	ک	⊘	ṣ	س
⌘	ḳ	کش	⌘	ʒ	ز
	l	ل	✱	ʒ̣	"لنز"
l	n	ن	~~~~	~~~~	~~~~

Remarques importantes :

1 - Le berbère s'écrit de gauche à droite.

2 - Les majuscules s'obtiennent par simple agrandissement des majuscules :

Σ □ ○ ◌ = Ifran ; □ ◌ ⊙ = Fas ; □ ⚡ ◌ ⊙ = Meknas.

Toutefois, les voyelles o (a), ⚡ (u=ou), et ⚡ (é) ne s'écrivent pas en majuscules. Aussi est-ce la lettre qui les suit immédiatement qui devient majuscule dans les noms propres ou dans les mots commençant une phrase :

◌ * ◌ ⚡ = Azru ; ⚡ I ◌ = Ujda ; ⚡ || ◌ I ⚡ = Elhajeb.

3 - Le doublement des lettres se fait, comme en français, par juxtaposition :

□ ⚡ ⚡ ◌ = Mekka ; † Σ ⚡ ◌ U I = Tittawn.

Cependant, pour les deux lettres I (N) et || (L), le doublement est marqué par le signe ^, qui les surmonte :

Σ I ◌ (innä) = il a dit ; ◌ || ◌ ⊙ (alläs) = le goûter

/..

4 - Le signe oo, placé au-dessus d'une consonne, signale la présence phonologique d'un :
(u = w = ou) très bref qui s'intercale entre cette consonne et la lettre qui la suit :

o □ 8 ^ ^ . Ǿ Ǿ	(ameddakwl)	=	l'ami ;
o ⊙ 8 x Ǿ . ⊙	(aseggwas)	=	l'année ;
o E 8 x Ǿ .	(adeggwal)	=	le beau-frère ;
o Ǿ □ . Ǿ	(akwfay)	=	le lait frais.

Exercices d'application :

1 - Apprenons soigneusement l'alphabet.
Dans ce but, recopions-le plusieurs fois sur un papier, d'abord dans l'ordre où il se présente, et ensuite en regroupant les lettres selon leurs formes.

Reprenons le même exercice, en l'effectuant de mémoire cette fois.

2 - Efforçons-nous de lire, dans le tableau ci-après le mot écrit en tiffinagh, en retardant au maximum le recours à la transcription latine correspondante :

/..

Le mot berbère	Sa transcription	Sa signification	Le mot berbère	Sa transcription	Sa signification
ⵓⵍⵍ	awal	la parole ; la langue	ⵓⵎⵎⵉⵣ	amazig	berbère
ⵉⵙⵙⵏⵏ	essen	ils savent	ⵉⵎⵉⵣⵣⵓⵎ	imezdağ	les habitants
ⵓⵎⵓⵔ	Amur	le Maghreb	ⵓⵎⵓⵔⵓⵎ	amwqran	le grand
ⵜⴰⵏⴻⵣⵓⵎⵜ	tanezruft	le désert	ⵜⴰⵎⴻⵣⵓⵔ	tamazirt	le pays
ⵎⵎⵉⵣⴰ	Mmizra	l'Egypte	ⵎⵓⵔⵉⵣⵓⵎ	Muritanyā	la Mauritanie
ⵓⵎⵉⵏⵏ	wenna	celui	ⵉⵙⵙⵏⵏ	issenn	qui sait
ⵜⴰⵎⴻⵣⵓⵎⵜ	tamazigt	le berbère (la langue)	ⵉⵕⵓⵏⵜ	iqqen-t	il doit
ⵓⵎⵉⵙⵉⵏ	ad yisin	il saura	ⵜⴰⵙⵓⵏⵜ	tirra nnes	son écriture

3 - Transcrivons en berbère, de façon aussi fidèle que possible, des mots arabes (a) et des mots français (b) :

a/

haraja - dahala - errajul - al-madrassa -
al-Mağrib - al-Mašriq - yaktubu ...

b/

animal - caravane - chose - table -
gazelle - château - bateau - image ...

4 - Notons chacun des mots berbères employés dans cette leçon et apprenons-en la signification.

INITIATION A LA GRAMMAIRE BERBERE

LEÇON N°2

ORTHOGRAPHE ET PHONETIQUE

L'orthographe berbère est l'une des plus simples qui puissent exister. Riche en éléments phonologiques, l'alphabet est parfaitement adapté à la langue. Il est néanmoins indispensable que les règles de base de cette orthographe fassent l'objet d'une brève analyse.

I — COMMENT GROUPER LES LETTRES POUR FORMER DES MOTS? —

Les caractères "tifinagh" s'écrivent exclusivement en script. Chaque mot se compose d'un groupe de lettres aussi rapprochées les unes des autres que possible, exactement comme dans les textes imprimés en caractères latins, grecs ou slaves... Chaque groupe de lettres ne peut être qu'un nom, un pronom, un adjectif, un verbe conjugué, ou une particule :

<u>Noms</u>	: $\varepsilon \pi \varepsilon \odot$ = cheval ; $\varepsilon * \sqsupset$ = tête
<u>Pronoms</u>	: $18R\kappa$ = moi ; $U\varepsilon 1\varnothing$ = le mien
<u>Adjectifs</u>	: $\odot \sqsubset \& \hat{n} \odot \parallel$ = blanc ; $\odot \sqsubset \odot R \odot * \varnothing$ = avaré
<u>Verbes</u>	: $\odot U \odot 1$ = ils ont bu ; $1 \wedge \varnothing !$ = va !
<u>Particules</u>	: $\varnothing \odot$ = ne... pas ; $4 \varnothing \odot$ = chez, ...

Toutefois, les pronoms sont incorporés à la particule, par suffixation, lorsqu'ils sont compléments indirects, comme dans les exemples suivants :

îʃ⊙ = à lui; ʏʒoɛ = chez moi; ɛvʒl = avec vous.

II — L'EMPLOI DE LA VOYELLE ʃ — La lettre ʃ est une voyelle plus orthographique que phonétique, en ce sens qu'elle est à peine perceptible à l'oreille. Elle sert la plupart du temps à rendre aisée la prononciation de trois consonnes qui se succèdent, en s'insérant entre deux d'entre elles, comme dans les mots suivants :

○*ʃɛ = ouvre! — lâche! ; ɛɛʃʏ = il est sorti.
 ○ɛʃî|| = blanc — ; ○ɛʃʔʔ|| = le beau-frère, etc..

Aussi cette voyelle est-elle souvent omise dans l'orthographe courante du berbère. Les mots, ɛɛʃʏ, ○*ʃɛ, ○ɛʃî|| et ○ɛʃʔʔ|| peuvent aussi bien s'écrire ɛɛʏ, ○*ɛ, ○ɛî|| et ○ɛʔʔ||.

III — DE L'ORTHOGRAPHE A LA PRONONCIATION COURANTE. —

Rares sont les langues où l'écrit figure le parlé de façon parfaite. La phrase française : "je ne sais pas" est prononcée "chché pa" par la

plupart des Français. En arabe, le divorce est très grand entre l'écrit et l'oral. Sans avoir à souffrir d'une telle dualité, le berbère n'échappe tout de même pas à la règle. Nous préférons en attirer le lecteur dès son premier contact avec la langue des Imazighen.

Le léger décalage entre la langue parlée et la langue écrite vient de trois faits principaux :

1 - L'assimilation de certains phonèmes par d'autres ou la contraction de deux phonèmes en un seul, comme dans : $\Sigma \chi \Pi \circ \text{OI}$ (les boeufs), ⵛ ⵓ ⵙ ⵓ ⵔ ⵉ (je suis sorti), et $\Sigma \text{U} \circ \text{C} \circ \text{I}$ (dans l'eau), qui se prononcent couramment : $\Sigma \chi \Pi \circ \text{OO}$, ⵛ ⵓ ⵙ ⵓ ⵔ ⵉ et $\Sigma - \text{X} \circ \text{C} \circ \text{I}$.

2 - Les variations de prononciation, qui se constatent d'une région à une autre. Ainsi les phonèmes Δ , E, V, X et ⵍ n'existent-ils pas dans les parlers du Haut-Atlas occidental, du Souss et de l'Anti-Atlas. Les phonèmes ⵉ , ⵓ , Λ , $+$ et ⵝ en tiennent lieu, comme on peut le voir ci-après :

$\Delta \circ \Delta \circ = \text{ⵉ} \circ \text{ⵉ} = \text{papa}$; $\text{ⵓ} \text{E} \circ \text{E} = \text{ⵓ} \text{ⵓ} \circ \text{ⵓ} = \text{le doigt}$
 $\text{ⵓ} \text{V} \text{ⵓ} \circ \text{ⵓ} = \text{ⵓ} \Lambda \text{ⵓ} \circ = \text{la montagne}$; $\text{ⵓ} \text{X} \Delta \text{ⵓ} \circ = \text{ⵓ} + \text{ⵓ} \text{ⵓ} \circ = \text{la colombe}$
 $\text{ⵍ} \text{ⵓ} \text{ⵙ} \chi = \text{ⵍ} \text{ⵓ} \text{ⵙ} \chi = \text{labourer}$; $\text{X} \circ \text{C} \circ \text{X} \text{ⵓ} \text{ⵓ} \text{ⵓ} \text{X} = + \circ \text{C} \circ \text{X} \text{ⵓ} \text{ⵓ} + = \text{le pays}$

Par ailleurs, le son ⵝ est quelquefois altéré en C dans le Maroc central et septentrional:
 /..

◦K◦ll (la terre) se dit ◦C◦ll ; ◦K◦O◦O
 (la caravane) se dit ◦C◦Δ◦O ; ε⊙K (la corne)
 se dit εCC (le K, altéré en C, assimile le ⊙ qui
 le précède).

De même, les lettres X et Π sont interchan-
 geables : ◦X◦ΛεO (la muraille, la forteresse),
 ◦X◦C◦O (le cheval) et †εX⊗CCε (la demeure),
 par exemple, peuvent se dire : ◦Π◦VεO, ◦Π◦C◦O
 et XεΠ⊗CCε . .

REMARQUE TRES IMPORTANTE : Dans un but de
 simplification de l'orthographe, on élimine cou-
 ramment les lettres Δ, O, V, X et K, qui ne
 sont que des variantes régionales des lettres O
 E, Λ, † et K, ainsi que les lettres X, ⊗ et E
 dont chacune figure en fait deux phonèmes accou-
 plés : X = ΛI (d + j) ; ⊗ = †C (t + ch) ;
 E = †⊙ (t + s).

C'est cette orthographe simplifiée que nous
 adopterons dans ces leçons de grammaire.

AUTRES REMARQUES :

1/- Dans le berbère parlé du Nord
 marocain le premier ◦ (a) disparaît souvent dans
 les noms ne comportant que deux syllabes :

◦⊙ε□	(la rivière)	se dit	Oε□ ;
◦□ε⊙	(la main)	se dit	□ε⊙ ;
◦E◦O	(le pied)	se dit	E◦O ;
†◦⊙◦	(le foie)	se dit	†⊙◦ etc...

2/- Par contre, dans le Sud-Ouest, les phonèmes "parasitaires" ʔ et ʁ sont souvent préfixés aux pronoms démonstratifs. Aussi entend-on :

ʔ ʊ ɔ ʌ	au lieu de	ʊ ɔ ʌ	(celui-ci);
* ʔ ɔ ʌ	au lieu de	ʔ ɔ ʌ	(celle-ci);
ʔ ʊ ɔ ɪ̂	au lieu de	ʊ ɔ ɪ̂	(celui-là);
* ʔ ɔ ɪ̂	au lieu de	ʔ ɔ ɪ̂	(celle-là) etc...

IV - EXERCICES D'APPLICATION.

1 - Lisez le texte suivant :

l ʃ ʀ ʀ , ʔ ɔ ɔ . ʁ ɛ ɔ ɛ ɪ ʔ ɔ . ʃ ɔ ɔ - ɪ - ʔ ʌ ɔ ɔ ɔ
 ɔ ɲ ʔ ɛ ɲ ɔ ɪ . ʒ ɔ ʃ ʁ ʌ ɔ ʔ ɪ ʔ ɔ ɔ
 ɔ ʃ ʃ ɔ ɔ ɔ ɪ ɛ ɛ ɔ ʌ ʃ ɪ̂ ɔ ʃ ɪ̂ ʌ ʒ ɔ ʁ ɛ ʔ ʃ ɪ̂;
 ɛ ɛ ɛ ʃ ɪ̂ ʔ ʃ ɪ̂ ɔ ʌ ɛ ɔ ɛ ɪ̂ ʃ ɪ̂ ʔ ɛ ɔ ɔ ɔ . ɔ ʔ ɔ ɛ ɪ̂ ʔ ʃ ɪ̂.

2 - Quelles peuvent être les variantes régionales des mots suivants : ɔ ɛ ɔ ɛ (le doigt);
 ɛ ʌ ɔ ɔ ɪ̂ (la poitrine); ɔ ɔ ʔ ʋ (le genou);
 ʔ ʊ ɛ ʌ (ceux-ci); ʔ ɛ ɪ̂ (celles-là);
 ʁ ɔ ɔ ɔ ʁ (la barbe).

3 - Notez tous les mots employés dans ces deux premières leçons, et apprenez-en les significations.

4 - Profitez au maximum du "bain sonore" qu'offrent les émissions radiophoniques berbères, en les écoutant au moins un quart d'heure par jour : 5 minutes entre 13H. et 14H.; 5 minutes entre 19H. et 20H.; et 5 minutes entre 21H. et 22H.

VOCABULAIRE TAMAZIGHT POUR LA VIE QUOTIDIENNE.

- 2 -

Thèmes traités :

- 1/ L'homme physique (suite).
- 2/ L'homme moral.

(+) **Remarque préliminaire :** Ce volet de la rubrique "Apprenons le tamazight" ne donne pas la totalité du vocabulaire se rapportant au thème traité, il s'en faut de beaucoup. Il vise simplement à faire l'inventaire — forcément incomplet — des mots dont l'usage est sérieusement compromis par les emprunts étrangers.

(+) **Abréviations :** MN = Maroc du Nord. — MC. = Maroc Central. — MS. = Maroc du Sud. — AH. = Ahaggar. — pl. = pluriel. — pl.s.s. = pluriel sans singulier. — s.s.pl. = singulier sans pluriel. — conj. = conjugaison. — int. = intransitif. — tr.dir. = transitif direct. — tr.ind. = transitif indirect.

(+) **Valeur phonétique des lettres employées dans la transcription :**

- 1/ Lettres sans signe particulier : même valeur qu'en français, sans diptongaison.
- 2/ Lettres affectées d'un signe : ḍ = d emphatique. — ṣ = s emphatique. — ṭ = t emphatique. — ẓ = z emphatique. — ḡ = gh. — ḡ = g légèrement altéré en y. — u = ou. — š = ch. — ē = e quasiment muet.

N.B. — Le fait que le tahaggar altère constamment le z en h (izi → ihi; tazart → tahart; zik → hik... etc) nous habilite à rétablir la prononciation correcte de certains vocables ayant apparemment disparu des parlers marocains.

Le thème	Le mot, ou expression	Sa transcription	Sa signification	Région où il a été conservé	Remarques
L'homme physique (suite et fin)	◦C◦ X◦Π (ΞC◦ X◦Π)	amalzay (pl. imalzayen)	sain; en bonne santé	AH	Dérivation normale
	ΛOξ+	dret (int.)	être gros et gras	AH	conj.- idret, ur idrit, ad idret, ar itedrat
	◦◦ΛO◦+ (ΞI◦ΛO◦+I)	anadrat (pl. inadraten)	gros et gras	AH	
	C ξX	imez (int.)	être maigre	AH	conj.- ilmez, ur ilmiz, ad ilmez, ar itelmaz
	◦◦ C◦X (ΞI◦ C◦X)	analmaz (pl. inalmazzen)	maigre	AH	
L'homme moral	◦UOΞCκ◦	awrikka (s.s.pl.)	l'homme (l'être humain)	AH	Etymologiquement: qui va sur deux jambes
	+Ξ ◦U+ (+Ξ ◦UΞI)	tilawt (pl. tilawin)	l'existence; l'être	AH	

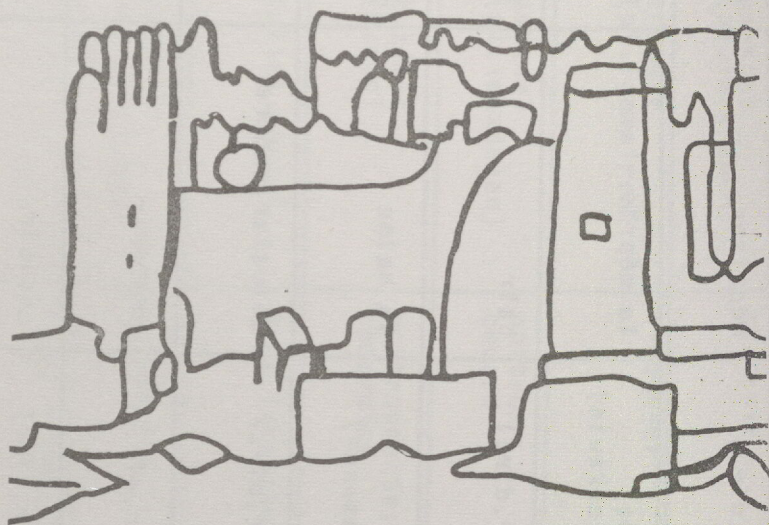
Le thème	Le mot ou expression	Sa transcription	Sa signification	Région où il a été conservé	Remarques
	ḫ 𐤇 𐤍	iman (pl.s.s.)	l'âme	MC, MS, AH	
	ḫ 𐤍	iba (pl. ibaten)	l'inexistence le néant	AH	
	(ḫ 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍)	tayetti (pl. tayettiwin)	intelligence; perspicacité	AH	
	(𐤍 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍)	tagara (pl. tigarwin)	manière d'être; comportement	AH	
	(𐤍 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍)	afrey (i) (tr.ind.)	ressentir, sentir	AH	conj.- ur yufrey, ad yafrey, ar ttafray
	𐤍 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍	aferra (pl. iferraten)	sensation	AH	
	(ḫ 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍)	tufrayt (pl. tufrayin)	sentiment	AH	
	(𐤍 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍 𐤍)				

Le thème	Le mot, ou expression	Sa transcription	Sa signification	Région où il a été conservé	Remarques
	スllギn	gley (int.)	être sérieux; être sincère	AH	conj.- igley ur igliy, ad igley, ar iteglay
	oスllギ	agella (s.s.pl.)	le sérieux; la sincérité	AH	
	oC。スll。n (xC。スll。n)	amaglay (pl. imaglayen).	sérieux; sincère	AH	
	ΛUギ+	dwet (int.).	être joyeux; être gai	AH	Conj.- idwet, ur idwit, ad idwet, ar itedwat
	ト。Λ。U。Σ。ト (トΣΛ。U。Σ。ト)	tadawit (pl. tidawitn)	la joie; la gaieté	AH	
	o◎%コ (Σ◎%コ)	asuf (pl. isufen)	tristesse; ennui; solitude	AH	
	RCギコ	kšef (int.)	avoir honte; être honteux	AH	Donne, par dériva- tion : anaksaf = honteux

Le thème	Le mot ou expression	Sa transcription	Sa signification	Région où il a été conservé	Remarques
	◦Ṛ◦Ḡ◦Ḡ (ḠṚ◦Ḡ◦Ḡ)	akašaf (pl. ikašafen)	la honte	AH	
	ḠOḠḠ (ḠOO◦Ḡ)	iriz (pl. irrazen)	lâche	MC	
	† ḠOOḠḠ◦ tīrriza (s.s.pl.)		la lâcheté	AH	
ḠḠḠO		zmer (int.)	être patient; avoir de l'endu- -rance	MN, AH	<u>conj.:-</u> izmer, ur izmir, ad izmer, ar itezmar
◦loḠḠḠO (ḠloḠḠḠO)		anazmar (pl. inazmaren)	patient; qui a de l'endu- -rance	AH	au MN cette raci- ne exprime la notion de capaci- té
◦ḠḠ◦ḠḠ (ḠḠḠ◦ḠḠḠ)		aḡlaḡal (pl. iḡlaḡālen)	irrésolu; indécis; veillétaire	AH	
◦Ḡ◦ḠḠ◦Ḡ (ḠḠ◦ḠḠḠḠ)		amazlal (pl. imazlalen)	distrain	AH	amazlal, imazlalen en tahaggar

Le thème	Le mot, ou expression	Sa transcription	Sa signification	Région où il a été conservé	Remarques
	𐤀𐤍𐤏𐤕𐤕	nnufley (int.)	être à l'aise; être heureux	AH	conj. - 𐤕𐤍𐤏𐤕𐤕 ur 𐤕𐤍𐤏𐤕𐤕 ad 𐤕𐤍𐤏𐤕𐤕 ar 𐤕𐤍𐤏𐤕𐤕
	𐤕𐤍𐤏𐤕𐤕𐤕 (𐤕𐤍𐤏𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕)	tanufley (pl. tinufleyin)	l'aisance; le bonheur	AH	
	𐤕𐤕𐤕𐤕	ftel (t.dir.)	être indiscret, importun, agaçant	AH	conj. - 𐤕𐤕𐤕𐤕 ur 𐤕𐤕𐤕𐤕 ad 𐤕𐤕𐤕𐤕 ar 𐤕𐤕𐤕𐤕
	𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕 (𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕)	afatal (pl. ifatalen)	indiscrétion; importunité.	AH	
	𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕 (𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕)	aneftul (pl. inaftalen)	indiscret; importun; agaçant	AH	
	𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕	kşed (t.dir.)	craindre	MS, AH	conj. - 𐤕𐤕𐤕𐤕 ur 𐤕𐤕𐤕𐤕 ad 𐤕𐤕𐤕𐤕 ar 𐤕𐤕𐤕𐤕
	𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕𐤕	tukeşda (s.s.pl.)	crainte	AH	

Le thème	Le mot ou expression	sa transcription	sa signification	Région où il a été conservé	Remarques
	◦C◦R◦◦E (◦C◦R◦◦E1)	amaksad (pl. imaksaden)	craintif	AH	
	◦R◦◦C◦◦O (◦R◦◦C◦◦O1)	agemmir (pl. igemmiren)	l'honneur	AH	
	◦C◦X◦◦◦ (◦C◦X◦◦◦81)	amazdal (pl. imazdalen)	poltron ; couard	AH	amahdal, imahdalen en tahagart.
	◦X◦◦◦◦ +◦X◦◦◦◦	tazdalt (s.s.pl.)	poltronnerie; couardise	AH	tahdalt, en tahagart
	◦◦◦◦◦ ◦◦◦◦◦	lulet (int.)	être libre (homme)	AH	conj. - lulet, ur lulet, qd luyet
	◦◦◦◦◦ (◦◦◦◦◦+81)	lililil (pl. lilililuten)	la liberté	AH	
	◦◦◦◦◦ (◦◦◦◦◦)	lililil (pl. lilililan)	libre (homme)	AH	



Architecture :

« apprendre à construire beau »

CONSTAT TRISTE

Autrefois un village de tentes, un igherm, une kasbah ennobissait le paysage. Aujourd'hui une maison, un poste d'essence, une ville nouvelle le long d'une route le déshonore.

L'aggloméré de ciment remplace le béton de terre, le rose bonbon et le jaune canari remplacent la chaux blanche ou bleutée.

La volonté de personnaliser l'habitation, la recherche de l'originalité et de l'étalage des signes extérieurs de richesse ont engendré toutes les extravagances et par suite détruit l'unité et la continuité.

Ce phénomène qui a sans doute été provoqué par le choc de la rencontre avec le système occidental doit être enrayé d'urgence pour éviter que ne se poursuive la dégradation esthétique complète de notre pays.

Et ceci est avant tout un problème d'éducation et de réflexion.

POUR UNE NOUVELLE ARCHITECTURE MAROCAINE

En effet l'insuffisance de crédits trop souvent évoquée est un faux problème. Dans la plupart des cas la beauté sobre aurait coûté moins cher que la laideur compliquée, le matériau local moins cher que le matériau importé, la technique traditionnelle moins chère que la préfabrication sophistiquée.

Cela ne signifie pas qu'il faut rejeter les techniques et matériaux nouveaux — excès inverse — mais qu'il faut les utiliser organiquement selon leurs propriétés intrinsèques adaptées à notre trame culturelle lorsque leur emploi s'avère indispensable.

Il faut sauvegarder notre *unité* esthétique — notre patrimoine de formes, de signes et de traditions est suffisamment riche pour servir d'assise à toute une nouvelle architecture adaptée à notre époque et qui ne serait ni pastichée ni internationalisée mais véritablement authentique : *Le pastiche serait un arrêt puisqu'il condamnerait toute évolution ; le style international serait une décadence puisqu'il ignorerait les origines.*

Autant il n'est pas possible de rejeter les matériaux et techniques nouvelles pour préserver les anciennes, autant ce serait une erreur d'appréciation que de recopier aujourd'hui l'architecture de l'Alhambra ou de fabriquer de faux meubles Louis XVI. Nos Peintres et nos Musiciens contemporains l'ont bien compris, pourquoi pas nos Architectes, pourquoi pas la Nation toute entière ?

DES RACINES POUR FAIRE UN ARBRE

Cet art nouveau, contemporain, doit plonger ses racines dans notre patrimoine culturel et artistique, et *se pénétrer de l'esprit qui l'a engendré pour en perpétuer le génie.*

Il s'agit de comprendre avant d'apprendre, sous peine de sombrer dans un pastiche dérisoire.

Chaque peuple a son génie, son individualité propre, son passé culturel. Chaque particularité est une richesse inestimable du patrimoine humain ; chacune est une racine à la terre vécue.

Il est prévisible et souhaitable qu'à plus ou moins longue échéance une civilisation terrienne globale unira tous les hommes, au sein d'une mosaïque de régions. Ceux qui auront perpétué les signes profonds de leurs ancêtres se reconnaîtront dans la fourmilière. Ils resteront individus, ils conserveront leur dignité, ils seront pour leurs enfants *les messagers spirituels de leurs ancêtres*, le lien sacré qui les rattachera à leurs racines.

Car il ne suffit à personne de perpétuer l'espèce sans l'esprit.

L'AMOUR DU TRAVAIL

Notre Histoire est riche en racines. Nous avons su bâtir des palais merveilleux, des maisons humbles et charmantes, des cités heureuses. Depuis nous avons un peu perdu la main — ou l'idéal.

Le rythme de vie n'est plus le même, les transports ont étouffé nos médinas, les matériaux nouveaux ont détourné nos artisans.

Hélas notre société n'est plus à l'échelle de l'individu. L'amour du travail se perd, remplacé par l'appât du gain facile.

Cet amour du travail est le moteur essentiel de toute œuvre. C'est également le facteur de réussite économique d'un pays. Au Japon le travail est élevé à la hauteur d'un culte, ce qui a engendré le succès que l'on sait.

Tout comme la beauté, l'amour du travail doit être enseigné dans les écoles. Khalil Gibran le définissait ainsi :

« On vous a dit que la vie est obscurité, et dans votre fatigue vous répétez ce que disent les las.

« Et je vous dis que la vie est réellement obscurité sauf là où il y a élan,

« Et tout élan est aveugle sauf là où il y a savoir,

« Et tout savoir est vain sauf là où il y a travail,

« Et tout travail est vide sauf là où il y a amour ;

« Et lorsque vous travaillez avec amour vous vous liez à vous même, et l'un à l'autre, et à Dieu.

« Et qu'est-ce que travailler avec amour ?

« C'est tisser l'étoffe avec des fils tirés de votre cœur, comme si votre bien-aimé devait porter cette étoffe.

« C'est bâtir une maison avec affection, comme si votre bien-aimé devait demeurer en cette maison.

« C'est semer des grains avec tendresse et récolter la moisson avec joie, comme si votre bien-aimé devait en manger le fruit.

« C'est mettre en toutes choses que vous façonnez un souffle de votre esprit ».

LA BEAUTE, LANGAGE DE L'ESPRIT

Nous évoquions plus haut la dégradation actuelle de nos paysages campagnards et la défloraison de nos villes, que nous imputions à un manque de réflexion et d'éducation.

Il est nécessaire en effet de réapprendre à l'homme à retrouver la beauté perdue. La beauté est un langage que peu d'hommes parlent mais que tous ressentent ; c'est un langage universel, indépendant de la pigmentation de la peau ou de l'idéologie politi-

que. C'est une religion sans frontière. L'Homme de la Préhistoire était peut-être moins intelligent que les plus imbéciles d'entre nous ; mais les signes qu'il a laissés ont une beauté qui nous émeut. Ces signes sont les messages intemporels de l'âme.

Si l'esprit distingue l'homme de l'animal, toute entreprise humaine devrait en exprimer l'empreinte. Eduquer par la sensibilité artistique reviendrait à éveiller cet « esprit » présent dans nos gènes. L'harmonie suivrait. Et l'on rencontrerait à nouveau la beauté à chaque détour de chemin.

Certains diront : la beauté ne sert à rien. Il est plus urgent de nourrir ceux qui ont faim et de loger les sans-abri, ou de créer des emplois ; l'art est un luxe que notre pays en voie de développement n'a pas les moyens de se payer.

Nous leur répondrons : gardons-nous que ce développement ne soit que matériel, car ce serait faire le jeu des grandes puissances économiques, et à cette compétition du papier-monnaie les adversaires ne sont pas de force égale.

« Où chercherez-vous la beauté et comment la trouverez-vous, à moins qu'elle ne soit elle-même votre chemin et votre guide ? »

« Et comment pourrez-vous parler d'elle, si elle ne tisse elle-même vos paroles ? » écrivait encore Khalil Gibran.

La beauté est un art de vivre, la vie elle-même. C'est la compréhension et l'amour. C'est également la cohérence. C'est la grande soif de l'esprit, le complément de l'intelligence. C'est le confort des sens.

L'enseigner, ce serait apporter une nouvelle dimension à l'existence, ce serait enrichir les pauvres d'esprit — qu'ils soient hommes d'affaires ou va-nu-pieds. Ce nouvel enseignement ne pourrait concurrencer les efforts déployés par ailleurs pour loger les sans-abri, mais au contraire éveiller des vocations et créer des emplois.

Il pourrait surtout aider les hommes à se comprendre et, par suite, à se connaître et à s'aimer.

AFELKOU.

ERRATUM

Une coquille d'impression s'est glissée dans le titre de notre article page 73 du numéro précédent. Il fallait lire :

« Plaidoyer pour une architecture tamazight authentique »

De même, la phrase d'introduction était extraite du « PROPHETE » de Khalil Gibran (Casterman - 1956).

Sur les traces de notre culture

*« TU M'INTERROGES AVEC DES PAROLES ET MOI JE TE
REPONDS AVEC DES ETRES VIVANTS ». (Claudel)*

Quand il ne peut dire avec des mots ce qu'il ressent, Amazigh tente de l'exprimer en gestes et attitudes. Il ne théorise pas, il est, il vit une situation, lui donnant toute l'intensité voulue dans les accentuations du rythme, ou les colorations du chant.

« Ce jaillissement concret de la pensée et du sentiment n'est pas un vêtement qu'ils se donnent, c'est leur nature même, comme leur essence, la manière de venir au monde et d'exister, leur chant et leur sang... » écrivait P. PEYRIGUERE, dans son étude de « la psychologie linguistique et de la psychologie ethnique des berbères ».

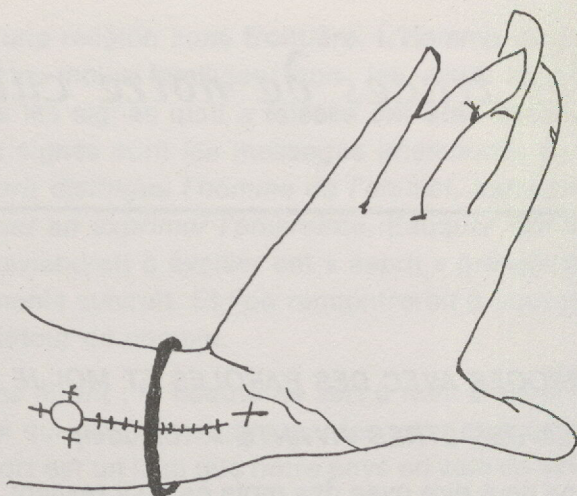
Le « folklore-fossilisé » d'un public de musée n'est pas ici notre sujet.

En terre n'imazighène, l'approche, la démarche doit s'intérioriser. Ainsi, ne pouvons-nous parler de musique sans décrypter le rituel du geste ; de poésie, sans entendre la mélodie scandée et ponctuée ; d'expression sans introspection ; de mouvement sans cette dynamique intérieure.

Il y a dans toutes manifestations artistiques ces pulsions, ces transmissions symboliques d'un passé, qui prennent dans l'actualisation une intensité particulière.

Dans cette vie tamazight il y a un vocabulaire précis pour traduire l'événement ou les choses de l'existence. Et il faut une attention spéciale pour la compréhension de ces gestes quotidiens qui traduisent l'âme berbère.

Gestes qui soulignent le langage, accompagnés d'onomatopées pour accentuer l'expression et le rythme...



Oho,

haou... haou...

bi biou !

Mouvements de la tête : oui oui, non non...

Gestes pour saluer, inclinés, un doigt sur les lèvres fermées ;
ou les mains qui se joignent et qui vont ainsi de l'un à l'autre, de
la bouche à la bouche, dans un échange de baiser fraternel...

Les bras large ouverts pour témoigner de l'impuissance : « on
n'y peut rien » !

ou lancer la malédiction.

La main levée pour prendre le ciel à témoin

Paumes ouvertes pour supplier ou repousser.

Les épaules qui se soulèvent pour exprimer lassitude ou mé-
contentement.

Mains sur la tête de l'autre pour bénir ou apaiser.

Tendues pour donner ou prendre.

Le geste large, pour appeler au loin.

court et rapide pour interpeller avec vivacité.

Agitation des doigts pour animer la discussion.

La main à plat sur l'abdomen, doigts ouverts, dans une pause de satisfaction.

Main sur le cœur en signe de cordialité,
ou portée au front pour signifier l'accord.

L'index dressé vers le ciel pour attester de l'unicité de Dieu !

Et cette autre expression : la joue gonflée en signe de mépris :
« c'est du vent » !

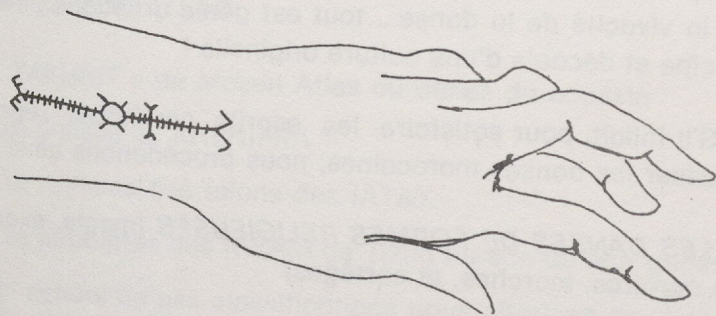
Ou un doigt sur la pommette tirant l'œil vers le bas : « attention » !

Ou deux doigts frappant l'oreille : « je ne te garantis rien » !

Rythme des paumes dans les travaux manuels ou rythme des talons pour marquer la cadence.

Le corps tendu et la main en écran devant la bouche pour faire vibrer le son, pour moduler le chant.

Démarche particulière quand on franchit le seuil et pénètre dans l'espace habité.



Ouverture des mains qui se tendent et projection de l'être qui se donne ou s'abandonne.

Repli du mouvement et des mains qui se joignent, ramènent et se ferment, vers soi, en soi, l'énergie, la vie...

Quel art quand le mot manque de force, de mordant ou de hargne dans le poing jeté en avant et cette façon d'enfoncer le verbe en plaquant à chaque interjection, la main à plat sur l'autre main fermée en forme de goulot...

Que d'amour et d'esprit, de sagesse, de noblesse... et aussi, que de malice et d'humour... dans le langage des mains.

Il faut transcrire avec ces gestes, les pas, les danses dans leurs multiplicités, appréhender les espaces, s'exercer aux pulsions rythmiques, suivre le tracé des points dans la laine, refaire ces idéogrammes dessinés au héné ou au harqous, sur les mains et sur le visage, évaluer l'ampleur d'un vêtement, la souplesse d'un corps, traduire les formes d'un bijou, refaire un drapé, apprendre les coiffures, connaître les saisons de la terre et de l'homme, il faut apprécier dans leurs complexités ces moments de l'histoire...

Pour connaître cet amazigh et en parler, il faut, en communauté d'esprit, vivre sa vie. De l'humble image à la plus glorieuse édification, de la simple tente noire à l'imposante Tour Hassan, du court proverbe au poème élaboré, de l'attitude immobile de la prière à la vivacité de la danse... tout est génie artistique... et tout participe et découle d'une culture originelle !

S'il fallait, pour satisfaire les esprits cartésiens répertorier et classer les danses marocaines, nous procéderions ainsi : *

LES DANSES DE FORMES RELIGIEUSES (magie, exorcisme, rites agraires, marches, et cortèges)

La **DEKKA** de Marrakech

Les foulées et bonds des **GNAWAS** d'origine Guinéenne

Le piétinement d'el **HIT** des Zemmours et du Gharb

EL HERMA de Zagora

ES SINSSLA de Tissint

Les rythmes des doigts de la *GUEDRA* du Hoggar
et toutes les autres danses spécifiques des fêtes de naissance,
de circoncision, de mariage, les « *IGJEDAR* » des funérailles
les acrobaties des *AIT AHMED* ou *MOUSSA* (dans
la religion des Pharaons les acrobates suivaient les funérail-
les — on les retrouve à notre époque dans les cirques)

LES DANSES GUERRIERES (au fusil ou au sabre, à cheval ou à
pied)

Des *AIT BOUDAR* de Talsint

Des *GHIATA* de Taza

La *FANTASIA* pédestre des Jebala

La danse des *POIGNARDS* des Ihahen de Tamanar

La danse du *SABRE* de Zagora

Et les galops des *TASKIOUINES* d'Amizmiz

LES DANSES DIVERTISSEMENT

Danse au *PLATEAU*

« *TAKHRIT* » du Moyen Atlas ou danse du coussin

Les danses de *KHENIFRA*

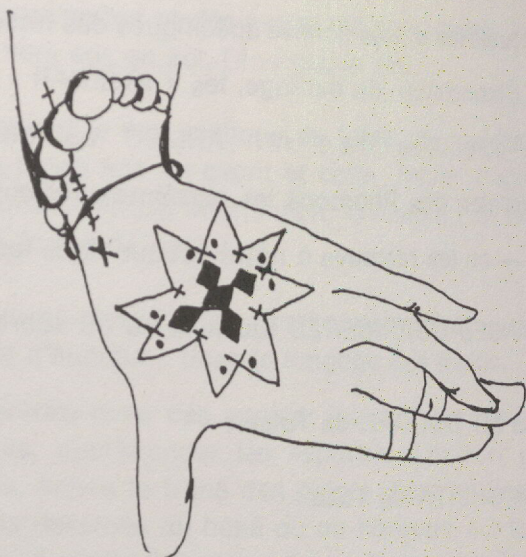
Les rythmes des talons des *IATAT*.

Les pirouettes des *RWAIS* de Tiznit au son de leur gumbri

En dehors de ces classifications nous citerions deux groupes
distincts de *DANSES COLLECTIVES* d'origine lointaine :

AHWACH, chanté en tachelhit dans le Haut Atlas Central
et le Souss

et *AHIDOUS*, chanté en tamazight dans le Moyen Atlas.



Nous commencerons notre étude par la découverte du pays Zaïan où tout événement donne lieu à des rites particuliers dont les plus importants sont marqués de chants spécifiques.

La femme, dans ces sociétés du Moyen Atlas, comme dans toutes sociétés berbères transmet les traditions.

Révérée en même temps que redoutée pour tout ce que sa présence révèle de mystère, elle officie dans le cercle familial, et consciente de sa mission elle préside aux cérémonies et se pare d'une certaine manière pour jouer le rôle qui lui est assigné.

Ainsi, pour la fête, on lui dessine sur le visage ces signes pour la protéger des forces maléfiques. Et si on la pare de plaques d'argent aux formes symboliques, c'est pour accentuer et sa féminité, et son autorité.

Enigmatique sous un masque qui transforme sa beauté, alourdie de parures, elle se cache de tout un monde hostile qui pourrait nuire à son univers.

Image permanente de la dualité, elle affronte et se soumet étant à la fois celle qui invoque et dirige la célébration ; celle qui vous introduit dans le cercle magique de l'incantation et de la danse... Celle qui initie et formule en même temps souhaits et bénédictions. Et avant toute chose elle est celle qui porte et donne la vie.

Hiératique, quand se forme le cercle de la danse, elle annonce par son attitude le mouvement, et donne le signal du rythme et du chant.

Petite fille, elle sera préparée par sa mère à son rôle de femme et elle apprendra ces travaux et gestes quotidiens qui feront d'elle une « tamahroucht » (femme capable).

En dehors des tâches qui lui sont assignées elle passera son temps à jouer au milieu de ses jeunes frères et de ses cousins.

Entre « takourt » et « tafouloust taderghalt »...* elle apprendra avec le déroulement des saisons, les lois d'une vie campagnarde... Hirondelle grisée d'air et de soleil, à tire d'ailes, elle s'éprendra de liberté, et ses chants vibreront dans la clarté du ciel !

Elle aura de loin suivi les siens dans « tiwisi », (aide dans les travaux collectifs) participant à sa manière aux moissons, ramassant les brindilles oubliées, mêlant sa voix grêle aux chants de « talassa » (chants de tonte), elle rassemblera sa part de laine et quand viendra l'heure calme où tout s'apaise, elle pourra à son tour carder dans un peigne les fils qui formeront la trame compliquée d'une « tahadoune » où elle mêlera les dessins noirs et rouges d'une géométrie où se lisent les formules magiques apprises de sa mère, murmurant ces incantations religieuses qui accompagnent les moindres travaux. Elle tournera le moulin, trouvant dans le frottement de la pierre, le rythme et le crissement qui conviennent à sa nostalgie et à son chant : « ahellel n'yizid », qui fera vibrer l'heure où tout sommeille dans le douar ou sous la tente. Et sa plainte résonnera jusqu'aux lueurs d'étoiles. Pour un moment elle quittera ce monde endormi et la nostalgie aidant, elle revivra en pensée ces heures de vie familiale... La naissance d'un petit frère et son émotion quand on annonça que sa mère « toumz assghoune » (attrape la corde) avait accouché. Les « asselilioune » (youyous) portant loin et se mêlant aux claquements des bouhahas... Les voisins défilant pour porter aux parents « tazrourt » (ca-

deau de naissance). Et « tamzort » dont le lien fait de chaînettes et piécettes d'argent, attachées à la cheville symbolise ces autres chaînes qui attachent la mère à son enfant. Et le vol de l'enfant enlevé pour « akheten » (circoncision) afin que s'accomplisse le rite de passage dans le clan des hommes. Scènes de liesse au milieu des salves, l'enfant sur le dos d'une femme est présenté à l'assemblée joyeuse. Le petit d'homme est introduit dans le cercle des adultes et supporte avec fierté sa blessure. La femme qui le porte, dresse pour preuve de sa virilité, un mât paré d'étoffe qui sera lacérée par la poudre, les cavaliers faisant de cet assaut et enlèvement un jeu.

Par le mariage, devenant épouse et mère, elle prendra rang parmi les siens. Suivant l'exemple de sa mère, elle affirmera sa personnalité décidant souvent ou donnant son avis. Ayant sa part à défendre et son mot à dire dans les transactions du souk. Elle sera consultée pour l'éducation des enfants. Elle sera appelée pour consacrer l'accord d'un mariage, et fixer la date de l'« aqdâa » et de l'« amchikht » (cérémonies qui doivent consacrer l'union).

Le mariage que nous allons décrire ici est emprunté à un texte de Mahjoubi AHERDAN.

« Au jour fixé, à la tombée de la nuit, un mouton est emmené au son des tambourins, par les parentes du fiancé. Les hommes arrivent par la suite. Le soir, l'assemblée est plus recueillie, on apporte aux hommes, une « tishwit », avec du henné et des dattes. Au milieu, brillent quelques pièces d'argent, dot symbolique, et l'on refait une demande en mariage en règle, selon « la souinna ». Le père, ou à défaut le frère ou l'oncle de la jeune fille, répond par l'affirmative et pose des conditions : « notre fille ne doit pas aller chercher du bois, ni puiser de l'eau. Elle doit avoir une mule harachée, pour ses déplacements, etc... etc... », l'autre partie, accepte, satisfaisant ainsi, à un rite car tout le monde sait que la première activité d'une jeune mariée, est d'aller à la source...

Un you... you... strident, vient du côté des femmes mettre un point final à cet accord de principe. C'est alors que le mouton qui se trouve attaché, à l'entrée de la tente, est sacrifié, après avoir été enjambé par la fiancée.

Après le dîner, les hommes se dispersent par les chemins qui mènent à leurs tentes, et vont aux préoccupations du lendemain.

Les femmes, elles, restent pour, au grand jour, s'emparer de la jeune fille qui devient entre leurs mains, un objet passif, baignée de henné, parée de beaux atours « timouschit », jour joyeux, chants gais et ronde trépidante autour d'Elle, refrains vieux comme le monde, où la vie est dépeinte en touches colorées.

Ce jour là a lieu la cérémonie du « taghrout », (omoplate du mouton de l'aqdaa). L'honneur de manger de ce mouton doit se mériter... véritable mêlée... lutte.. poursuite.. quelques horions, et parfois quelques pleurs.

L'heure de la séparation sonne. On fait lever « Tislit » (la mariée), qui enlace la poutre maîtresse « tarselt », de la tente paternelle. Le chant du départ fuse.

*Qim « ala khir » a tarsel babanou dikh
mqar dikh a babanou anthallah gou mour inou*

- Reste dans la prospérité, ô tarsel de mon père, je pars. Quoiqu'absente, mon père, n'oublie pas, garde ma part...

Une jument scellée est avancée. Juchée sur elle, emmitouflée, le visage voilé, l'héroïne de la journée tient entre ses mains, un roseau qui pique haut, objectif des coups de fusil.

La jument est guidée par la bride, une personne de chaque côté tient l'étrivière. Tout autour et derrière, les femmes et les jeunes gens, gambadent et chantent les chants rituels :

Ne ouïast imaïs

hana djassen... a marg

- Nous l'enlevons à sa mère

Nous lui laissons les regrets...

Et devant sa nouvelle demeure, arrêt, danses et chants.

Our trous our trous

aled nagh ileghman

*- Elle ne descend, non, ne peut descendre
sauf si l'on achète des dromadaires.*

(signe de richesse)

Tislit, finit tout de même par descendre, et se soumet, une fois de plus, aux exigences de la tradition. Levée haut, à bras le corps, elle enduit de beurre, (vœux d'opulence) le milieu de la poutre horizontale (ahmmar) puis elle est guidée, pour une prise de possession des lieux, aux quatre coins de la tente, une courte halte, où elle s'entend dire :

Tagourta tinem tha tinem...

- Ce coin ci est à toi - celui là aussi est bien à toi...

Le roseau portant comme une aigrette une cotonnade blanche, dressé au dessus de la tente, veille pendant une semaine, au « règne » de la tislit, gâtée et choyée.

Le mariage ainsi décrit, est le mariage classique. Tislit, peut ne pas être emmenée le lendemain de l'aqdaâ. La consommation du mariage, peut attendre la cérémonie dite « lamchikht ».

Les parents de tislit, peuvent l'imposer. Cette fête a plus d'ampleur que la cérémonie de l'aqdaâ. Elle dure deux ou trois jours, et concerne uniquement tislit. Le mari en l'occurrence, satisfait aux exigences d'une tradition millénaire, qui sauvegarde l'honneur de la nouvelle mariée.

Faire « ahrir », soupe de grosse semoule, marque le jour où tislit, n'est plus jeune fille. C'est l'occasion encore de joyeuses luttes entre jeunes gens, et jeunes filles.

Mais avant de faire ahrir, a lieu, « tighmi », qui est la cérémonie la plus joyeuse de ce mariage berbère. Elle s'accompagne de chants spécifiques, gais et dynamiques.

Alid a itri - alid à titrit...

- Lève toi étoile, lève toi petite étoile...

pour nous permettre de teindre à Madame ses petits doigts.

La mariée, assise, voilée, parée; gardée; par deux « imasnayèn » un de chaque côté. Derrière elle, des danseurs et danseuses, en arc de cercle... Devant la mariée, deux hommes armés chacun d'un bâton, vantent, à leur tour, les louanges de celui qui « l'emportera », en scandant chaque phrase par un claquement de leurs bâtons.

Iniyi maït iouiné ?

- Dis-moi qui l'emporte ?...

Un amoureux accompli

courageux au baroud

beau... extraordinaire.

Jusqu'au moment où un autre intervient, apporte son offrande, enlève tislit, l'emporte... (on l'emporte en faisant un cadeau, souvent sous forme d'argent).

- Dis moi qui l'enlève ?...

Un homme valeureux

qui saccage tous les cœurs

Qui est beau comme un astre...

Ambiance extraordinaire, où la moitié des chanteurs reprend dès que les « mises » baissent :

Ohe! aït erqab ouroufin maiouchen

sha ourou hilekh aou elma dihis ghifi imaraïr ej hal.

- Les nobles fatigués, ne trouvent rien à donner...

- Je ne suis pas fatigué, ô toi, c'est les temps qui sont durs...

Les imasnayène, surveillent la mariée de très près, les jeunes gens de leur côté, essayent de ravir un objet appartenant à tislit. Dans ce cas, les imasnayène, sont obligés alors, de racheter l'objet.

La mariée est conduite, ou reconduite chez son mari, comme pour l'aqdaâ.

Plus important que l'amchikht, il y a ce qu'on appelle « taallane » (grande fête) .

Taallane consacre un mariage très important et par conséquent, sort de l'ordinaire. C'est le fait d'un notable qui peut compter au moins, sur la participation de sa fraction si ce n'est de sa tribu. Plus que tislit, c'est « isli », qui est là, à l'honneur. « Moulay Seltane » (le Seigneur Roi). Taallane a ses rites. Elle se tient à l'automne, ou au printemps. Les participants, viennent avec leurs ten-

tes... douar immense, fantasias... danses... Et celà dure près d'une semaine. Mais auparavant, isli, à cheval avec sa suite, va de douar en douar, s'arrêter devant les « grandes » tentes, pour faire part, et inviter. Car, qui dit taallane, dit affluence, et les tribus voisines, invitées viennent ajouter à son éclat.

Les cavaliers de l' « assoune n'taallane » (douar de fête) alertés, guettent le retour d'isli, pour le capturer. Lui doit compter sur sa ruse, et les jarrets de sa monture. Là encore, poursuite pittoresque... où le cavalier le plus rapide, souventes fois, au lieu d'abuser, sert de bouclier, et guide la fuite du « Roi » du jour.

Tous les jeunes gens qui ne viennent pas faire leur cour à Isli, sont pris et pendus par les pieds, à la poutre maîtresse de la tente du fiancé.

Les invités arrivent, apportant des cadeaux, taureaux, chevaux, billets de banque mordus par des roseaux. Des cavaliers volent, et caracolent, tirent des coups de fusils devant les groupes de chanteurs précédés par l'offrande, comme pour ouvrir la voie. De la tente « maîtresse », sort un groupe de femmes et d'hommes, allant à la rencontre des autres, en chantant...

Aïn aken iouikh atagmat

a wa ha da wa

Git tchigan mghar idrous

a wa ha da wa

- Ce que je t'apporte ô mon frère

considère le important même si c'est peu.

Ils s'arrêtent face à face... et puis font route ensemble, vers la tente et la joie.

Un groupe de cavaliers de taalane, s'occupe des invités, et donne à chaque tente, ce qui lui revient pour loger et nourrir.

La fête est close par l'arrivée impatientement attendue, de tislit.

A son sujet la tradition est immuable... »

Avec l'énumération des phases joyeuses de ces fêtes Zaïanes, nous évoquerons la fièvre des préparatifs précédant ces grands rassemblements où se mêlent femmes, hommes, et enfants dans une atmosphère bruyante faite d'appels, de cris, de claquements de poudre et de chants. Et ces échanges de rythmes quand se forment les cortèges... ces rixes poétiques entrecoupées de rires, de plaisanteries reprises en chœur, les mots d'esprit soulignés par la cadence des bendirs...

Argazinou a digaboulkhir

amzent idan, ahbibinou adig abouks

ilan sa âchaq

- Que mon mari soit le sanglier attrapé par les chiens

Que mon aimé ressemble à une cordelette de soie

sur l'épaule d'un raffiné.

Des enfants sous une tente, assis, un coussin entre les jambes, simuleront une dispute avec giffles et peau qui claquent au rythme de :

Almou yaya almou...

- Voici une prairie, une prairie...

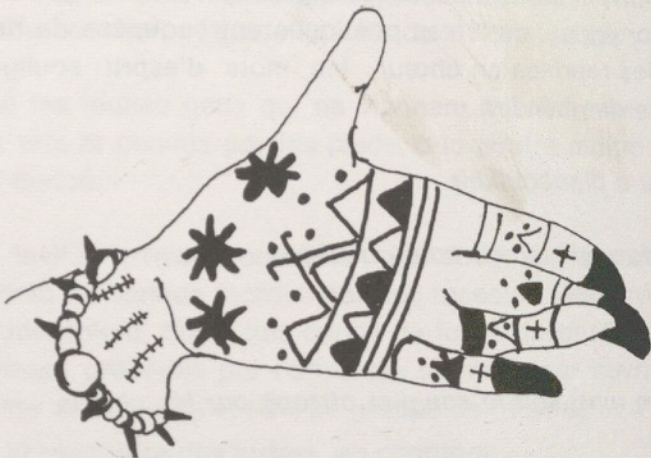
D'autres voix, vives, aiguës dans les « oukch »*... Aks aks adato... longue plainte incisive et démente - abandon ou possession ? - alors que frémissent les corps, le pied enfonçant le sol, mains lancées en avant en signe d'appel ou de consentement.

Le contraste est grand, en quittant ces groupes de jeunes et leur gaieté, d'entrer dans un ahidous où voix et attitudes sont empreintes de ferveur : « Tamhaoucht » du nom

des Imhiwach (de Kebab), qui rassemble un monde grave réuni en cercle, épaules contre épaules... ces hommes et ces femmes qui des heures durant s'enfermeront dans un univers magique où seule compte la sensation d'un déplacement lent, rite des corps oscillant lentement, attentifs au rythme qui circule en eux et qu'ils se passent l'un l'autre en parfaite communion.

(à suivre).

Meriem AHERDAN.



Cette énumération n'est pas limitative et ne fait qu'ouvrir la voie aux recherches à venir.

« takourt », jeu de balle avec cheval et cavalier (un joueur est grimpé sur le dos d'un autre joueur) et « tafouloust taderghalt » (la poule aveugle : sorte de colin maillard) « qaqa ghriba », en cercle, une pierre circulant sous les burnous, la personne du milieu cherche à deviner où elle est. « Awar ikhf awar idar »... homme sans tête, homme sans pieds... « Da tiouden Hmed ou Aqa, da tiouden amzil »... elle est arrivée chez Hmed ou Aqa, elle est arrivée chez le forgeron... « Chirra », sorte de golf avec une pierre qui doit atteindre un trou. « Tisslilout », bâtonnet jeté dans la nuit - celui qui le trouve prend la fuite vers tanout (trou) poursuivi par les autres joueurs (se joue au clair de lune). « Tibninaj », sorte de jeu de massacre contre des cibles de pierres. « Ouchiid ighid inu »... le chacal et le caprin. « Hihe », se joue à cloche pied — un joueur au centre du cercle essaie de se défendre avec son pied libre et de toucher quelqu'un. « Tassaarat », la course... « Stouy »... « Boujqam », les osselets. « Tou makhzine », jeu de cache cache. « Msens anebji » (qui fait passer la nuit à l'invité) un bâtonnet allumé circule de main en main, autour du feu... « Il vient d'où ? ... Il vient de tel endroit... » (on ne doit pas répéter les mêmes mots) jusqu'au moment où s'éteint la brindille... la personne qui hérite du bâton éteint est désignée par ces paroles : « imontas ouday quou fouss »... « le juif a crevé dans sa main »... etc...

« Oukch » est une danse dont les rythmes se retrouvent dans toute la Berberie.

fait " ethnique " et usages du concept d' " ethnie "

La fortune du terme « ethnie » est curieuse : les chercheurs qui l'ont introduit dans le vocabulaire des sciences humaines estimaient son usage indispensable à l'appréhension des réalités originales. Son champ d'application correspondait en effet au vaste ensemble de peuples vivant en marge des sociétés « historiques » et que celles-ci venaient de découvrir. Ces peuples, considérés comme « sauvages », « barbares » ou « primitifs », s'étaient trouvés jusqu'alors tenus à l'écart de l'attention des hommes de science. Voyageurs, marchands, missionnaires ou explorateurs en contact avec eux leur appliquaient spontanément des vocables inspirés de l'Antiquité européenne ou de cadres contemporains et parlaient de « royaumes », de « tribus » ou de « hordes ». Mais ces qualificatifs ne semblaient convenir ni aux chercheurs désireux de cerner la spécificité des sociétés en question ni, surtout, aux administrateurs coloniaux soucieux d'avoir affaire à des cadres collectifs cohérents mais ne retrouvant pas chez leurs administrés des institutions politiques de type européen. L'« ethnie » a été l'équivalent, pour les peuples dits primitifs, de la nation européenne ou, tout au moins, d'un type de formation sociale lui correspondant mutatis mutandis. Employé concurremment avec les mots : tribu, culture, civilisation, par la plupart des chercheurs ou des praticiens du social, ce terme s'en est toujours distingué, cependant, quelque peu en raison du caractère spécifique des faits auxquels il s'appliquait.

Dès son adoption, le concept en question a servi, on le sait, de critère d'édification d'une discipline nouvelle, consacrée à l'analyse générale des faits socio-culturels propres aux sociétés « exotiques » : l'ethnologie.

Celle-ci a revendiqué une place à part dans le champ des sciences de l'homme en raison du caractère particulier du domaine qu'elle prétendait couvrir et des méthodes d'approche qu'imposait la nature de celui-ci. Par la suite, de nombreux spécialistes de cette discipline ont tenté d'élargir son domaine à l'ensemble de l'humanité, estimant que l'étude de leur propre culture était justiciable de la visée et des méthodes de recherche qui leur étaient propres. Spécialistes de « la Culture », aucune « culture » ne leur paraissait devoir échapper à leur examen, les sciences modernes étant elles-mêmes des traits culturels comme les autres. L'ethnologie ou l'anthropologie — les deux termes étant substituables — s'est ainsi posée comme métascience humaine.

En dépit de tels développements, le concept d'ethnie est demeuré l'un des plus confus du vocabulaire des sciences du social. Pour beaucoup, il ne se distingue guère de termes tels que société, culture, formation sociale ou ensemble culturel. Certains répugnent même, et de plus en plus, à l'utiliser et pratiquent une ethnographie, voire une ethnologie sans ethnies (1). Cette désaffection à l'égard d'un concept qui connut une grande expansion a résulté en partie d'une modification du champ socio-culturel couvert à l'origine par les disciplines évoquées, aussi bien que de l'approfondissement des connaissances dû aux progrès de la recherche. D'une part, en effet, bien que se réclamant d'une visée globalisante, la plupart des ethnographes ont omis de prendre en considération les bouleversements affectant les cadres de vie, l'épistémé et les valeurs des populations qu'ils prétendaient observer. L'ethnologue est ainsi devenu une sorte de « archéologue du présent », conservateur de formes vides ou en voie d'évidemment. De plus, dans le remue-ménage des migrations, des processus politiques, des conflits, des formations syncrétiques, des crises, la méthode

(1) P. MERCIER, *Histoire de l'anthropologie*, Presse Universitaire de France, 1966.

développée aux débuts de la période coloniale s'est avérée inadéquate (1).

Devant ces carences, des spécialistes d'autres disciplines, y compris des membres des sociétés étudiées formés dans les universités occidentales, rompant le barrage initial entre sociétés évoluées et archaïques, se sont attachés à l'étude des faits ainsi délaissés par le spécialiste du fait ethnique. Homme des sanctuaires des réserves ou des musées, des faits refoulés à la marge, il s'est vu de plus en plus contesté dans son projet, lui-même ramené sur le plan épistémologique à une manifestation de la visée coloniale. Au moment où elle entendait rendre compte de la culture qui lui avait donné le jour, la science ethnologique perdait le contrôle de son terrain.

En France, où elle a mieux conservé son appellation l'ethnologie a connu une mutation partielle, marquée par la conversion de nombreux chercheurs à des méthodes inspirées de la linguistique moderne et la substitution simultanée à cette appellation de celle d'« anthropologie ». La nouvelle discipline ainsi baptisée apparaissait néanmoins comme l'héritière de l'ethnologie et prenait à sa charge le projet de constituer une science humaine générale, d'où son nom. Mais l'abandon de la référence ethnique correspondait en fait à celui des réalités dont prétendait rendre compte le concept d'« ethnie » : en ne retenant de la réalité socio-culturelle que des fragments et en envisageant les différentes pratiques locales comme de simples applications d'un modèle structural universel régnant sur les faits et les possibles, la nouvelle science donnait un développement nouveau au vieux projet ethnologique de rendre compte du fait culturel dans son ensemble. Mais, d'une part, elle jetait l'enfant avec l'eau du bain en écartant de son champ la réalité pour laquelle avait été conçu le terme ethnie.

D'autre part, elle abandonnait en fait le champ de l'observation ethnographique . au moment même où les forces de vie jaillis-

(1) G. BALANDIER, Sens et puissance, Presses Universitaires de France, 1971 ; ID., Réflexion sur une anthropologie de la modernité, Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. L.V., 1971.

saient à nouveau par toutes les fissures ouvertes dans la croûte culturelle superficielle qui s'était formée au cours de la période coloniale, mettant en cause les clivages sur lesquels s'étaient fondées les analyses ethnographiques et redonnant aux populations locales une certaine capacité d'expression et d'action sur leurs institutions, les chercheurs s'adonnaient à la construction de modèles abstraits. Du même mouvement, ils renonçaient au concept d'ethnie, comme à tout autre concept susceptible d'évoquer quelque lien entre fait culturel et fait social et l'importance décisive de ce dernier. Rouage insolite, le terme *ethnie* est apparu dès lors comme une pièce inutile ou en surplus, un indicateur réservé à certains emplois spéciaux ou servant à désigner des orientations de recherche particulières (ainsi commença-t-on à parler d'ethnozoologie, d'ethno-botanique, d'ethnopsychiatrie, d'ethno-sociologie...) d'où la réalité ethnique se trouvait précisément évacuée, du fait du champ limité des études entreprises et de l'orientation culturaliste, traditionaliste et finalement ethnocentrique de celles-ci.

De l'ordre au chaos ethnique

Paradoxalement, toutefois, le concept en question n'a jamais connu une si grande fortune que depuis son abandon et celui des réalités dont il était censé rendre compte à l'origine par les spécialistes. Il n'est question, dans la pulpart des pays anciennement colonisés, que de conflits ethniques, de minorités ethniques, de problème ethnique, voire d'ethnocide. Hommes politiques, journalistes, opinion l'utilisent constamment, dans les sens les plus variés. A l'espace clair des cultures s'est substituée la jungle des faits ethniques et les gros titres d'une presse qui retentit constamment du bruit des armes, des pogroms et des émeutes véhiculent des termes mal définis, dans une confusion que nul spécialiste ne vient plus tenter de démêler.

Qu'un Etat d'un pays « en voie de développement » se heurte à des contestations populaires et ses dirigeants, aussi bien que les commentateurs, en appellent le plus souvent à des survivances ethniques, quelles que soient les causes de ces oppositions (1).

(1) G. NICOLAS, Crise de l'Etat et affirmation ethnique en Afrique noire contemporaine, *Revue française de Science politique*, vol. XXII, n° 5, octobre 1972.

Ou bien lorsqu'on distingue des processus à caractère ethnique d'autres dont le fondement est différent et qui en sont souvent le support véritable, l'absence de délimitation entre les deux ordres de faits entache toujours les seconds d'un jugement de valeur : en appeler au fait ethnique pour expliquer une situation de crise nationale, religieuse, économique, idéologique, c'est toujours agiter la menace d'un retour à un état de sauvagerie d'autant plus redoutable qu'il est imaginaire, évocation qui fait étrangement fi des découvertes ethnographiques concernant les cultures précoloniales et les réalités socio-culturelles contemporaines. Comme si le fait ethnique, échappant aux « ethnographes », constituait une sorte de refoulé naturel cherchant à rompre les barrages de la civilisation, celle-ci étant conçue comme la somme des apports culturels des sociétés occidentales. Tandis qu'ethnologues ou anthropologues ne voient en lui qu'un phénomène culturel et s'efforcent d'épurer celui-ci de tout rapport à la nature, les praticiens du social tendent à en exclure toute trace de culture.

Le fait que deux conceptions du fait ethnique aussi contradictoires puissent être énoncées concurremment a quelque chose de scandaleux du point de vue de la logique. Car les constructions rigoureuses recueillies par les premiers auprès de leurs informateurs correspondent à une réalité certaine, qu'il serait stupide de nier ou de vouer prématurément à l'état de survivances sans importance, même lorsque leur incidence sur les comportements a été surévaluée par les collecteurs. Considérer le domaine ethnique comme le lieu du chaos, de l'anarchie, de l'explosion de toutes les forces anti-culturelles, comme le font certains, c'est revenir à des a priori abandonnés par les « évolutionnistes » les plus irréductibles. Et pourtant, il est vrai que les explosions « d'affirmation ethnique » mettent en cause les constructions institutionnelles si chères aux premiers. Mais il est également vrai que ces explosions charrient dans leur courant tumultueux des ordres, des systèmes, des constructions que, loin de mettre en cause, elles visent à défendre, à restaurer, à promouvoir. Le pogrom ethnique est conservateur : il défend un ordre contre un autre ordre (celui du voisin ou de l'Etat moderne) jugé, à son tour, facteur de chaos, de désagrégation, de mort ! C'est précisément dans la mesure où les ethnographes n'ont pas su, voulu ou osé relier les ordres qu'ils mettaient à jour aux processus animant les groupes ou les populations

qu'ils prétendaient étudier que s'est établi un conflit de perspectives que l'ignorance ethnocentrique des spécialistes occidentaux d'autres disciplines a accentué. Car, si une certaine ethnologie a abusivement primitivisé les peuples qu'elle observait, les préjugés évolutionniste de la plupart des sociologues, économistes, politologues, psychologues, juristes, etc..., qui se sont penchés sur la situation de ces populations et ont formé une partie des élites locales modernes ont contribué tout autant, sinon plus, à la négation de la réalité.

A la recherche du fait ethnique

A l'origine, le concept d'ethnie s'est trouvé utilisé à propos de population relevant des sociétés non industrielles. Selon la perspective la plus courante, le fait ethnique représentait avant tout une ébauche d'organisation socio-culturelle « civilisée », la seule qu'auraient été capables d'engendrer les populations « archaïques » du fait de leur mentalité, de leur degré de technicité, de leurs structures socio-économiques, de leur conservatisme. A cette perspective, adoptée aujourd'hui par une partie des élites modernes des sociétés intéressées, correspond une attitude de rejet de la part de celles-ci visant à supprimer, sinon les faits, du moins les apparences de la situation en question, jugée inférieure.

Il existe cependant, au sein des sociétés industrielles, des groupes auxquels se trouve appliqué le qualificatif d'ethnie. Il s'agit de formations marginales se tenant dans une certaine réserve à l'encontre de la culture dominante et se fondant difficilement dans la masse commune. Il en est ainsi des Basques, des Bretons ou des Gitans, dans la mesure, tout au moins, où ceux-ci revendiquent le droit de maintenir vivant un mode d'être distinct de celui en usage au sein de la société dominante dans laquelle ils s'inscrivent par ailleurs et fondé sur les mêmes bases que celui des populations d'outre-mer. Le fait ethnique serait donc une réalité socio-culturelle irréductible aux cadres sociaux « développés », tels que la nation ou la classe, bien que susceptible de se trouver intégrée au même champ socio-culturel.

Le qualificatif d'ethnie est également appliqué, à un autre niveau, aux sociétés industrielles elles-mêmes : d'une part, en effet,

certain observateurs distinguent au niveau de celles-ci des formations socio-culturelles proches de celles que l'on rencontre au sein des populations exotiques : ainsi parle-t-on d'une ethnie française, en entendant par là qu'il existe une réalité commune aux divers peuples liés par la culture française ou par son histoire et distincte aussi bien du cadre de la nation française actuelle que de celui de la francophonie, et que cette réalité diffère peu, en dernière analyse, de celle qui vient d'être évoquée. D'autre part, il est courant d'entendre qualifier d'ethnocentriques certaines pratiques ou attitudes à l'égard de populations déterminées, ce qui signifie que ces comportements se trouvent marqués par une surdétermination des valeurs et des comportements en usage dans la société évoquée et témoigne d'un certain mépris pour les mœurs de ces populations. Dans ce cas, lorsqu'il s'agit de ressortissants de sociétés industrielles c'est l'ensemble de la civilisation industrielle qui se trouve considérée comme une vaste ethnie.

Par ailleurs, il existe des tentatives de soumission de la situation sociale et culturelle propre aux sociétés industrielles à l'approche ethnologique. A l'origine de tels projets visaient surtout des données relevant de la tradition ou du folklore. Mais d'autres propos envisagent ce qu'il est convenu d'appeler la civilisation occidentale, dans son ensemble, en tant que phénomène socio-culturel et historique spécifique, de la même manière que toute autre civilisation. L'attitude scientifique elle-même, fleuron et fer de lance de cette civilisation, est ainsi considérée comme liée à une certaine configuration de l'épistémé occidentale actuelle et non à un devenir de l'humanité (1). Nous retrouvons ici le projet d'une ethnologie s'imposant comme science des sciences, dans la mesure où elle prétend s'attacher à l'étude des socles culturels qui sous-tendent celles-ci. En ce cas, c'est de la visée ethnologique qu'il s'agit, et des méthodes propres à cette discipline, davantage que du contenu de son objet, lequel ne relève plus du champ ethnique. Il n'en reste pas moins que ce projet et cette méthode sont liés à celui-ci et ne se confondent avec ceux d'aucune autre discipline.

(1) M. FOUCAULT, les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines, N.R.F., 1966.

Si nous nous tournons maintenant vers le terrain originel de l'ethnographie, il convient de distinguer les données qui ont imposé l'invention de ce concept d'autres réalités qui se sont trouvées ensuite confondues avec elles. D'une part, nous l'avons vu, le terme *ethnie* a succédé à des appellations telles que *peuple*, *royaume*, *état*. D'autre part, il est souvent utilisé aujourd'hui hors de son domaine d'emploi originel ou à propos de situations complexes où figurent des faits radicalement différents des faits ethniques proprement dit. Etant donné la défection des « ethnographes » en ce domaine, défection fort ambiguë au demeurant, puisqu'ils prétendent généralement conserver leur terrain, les autres spécialistes, se refusant souvent à envisager la dimension ethnique, échouent dans leurs analyses ou se réfugient derrière le diagnostic du fait ethnique comme certains esprits religieux derrière celui de la volonté divine sans dire ce qu'ils entendent par là.

En quoi l'ethnicité basque ou bretonne diffère-t-elle de celle des Bambaras ou des Haoussa ? Il est significatif que des hommes parfaitement intégrés par ailleurs aux formations caractéristiques de la culture occidentale éprouvent de la fierté à s'affirmer Basques ou Bretons. Pour ces hommes, cette appartenance ne met pas en cause les autres (comme partout). Mais elle constitue un domaine à part dans leur être social, un sanctuaire, quelque chose d'intime : rencontrer un homme de son ethnie, à l'étranger du moins, c'est plus que trouver un "pays" c'est presque rencontrer un parent. S'il existe une relation entre une telle forme de participation et celle qui peut unir les natifs d'une même province, on ne saurait qualifier ce dernier type de rapport ethnique. Pour que ce qualificatif convienne, il faut que la barrière séparant les membres de la formation considérée soit perçue comme difficile, sinon impossible à franchir pour un étranger et que cette formation soit considérée par celui-ci comme étrangère. Le fait ethnique dépasse le niveau du folklore et de l'origine. Il relève du présent autant que de la tradition. Il repose sur un sentiment de solidarité collective très vif. Ces aspects se trouvent renforcés par un certain nombre de traits caractéristiques de la formation ethnique. Il s'agit généralement, en premier lieu, de la possession d'une langue originale, difficile à assimiler, ayant peu de rapports avec celle des populations voisines. En second lieu, les membres du groupe considéré se caractérisent par l'observance de pratiques socio-culturelles traditionnelles spécifiques, présentant un aspect quelque peu bar-

bare du point de vue étrangers. Le contact avec un tel milieu dépayse. Il procure la sensation d'étrangeté à la fois attirante et menaçante qui sous-tend le goût de l'exotisme. L'étranger, ici, reste l'étranger, et la connaissance des mœurs locales présente des traits d'initiation secrète, au même titre que celle de l'ethnographe. Mais, surtout, les membres du groupe en question retirent de leur appartenance des satisfactions psychiques et sociales, ainsi que des bénéfices certains sur le plan pratique. D'autre part, toute attitude hostile à leur héritage tend à resserrer leur solidarité et ranime une tendance de type nationaliste que l'on trouve latente au cœur de toute configuration ethnique, mais qui présente un aspect différent de celui d'un nationalisme véritable en ce sens que le cliage qui en résulte participe plus de l'ordre des segmentations naturelles (du type du clan, de la race ou de la caste) que de celui des rapports dialectiques entre formations voisines.

Ces caractères spécifiques du fait considéré ici s'affirment de manière plus nette encore lorsqu'on envisage le cas des formations qualifiées de minorités ethniques composant une partie de la société nord-américaine, notamment aux Etats-Unis (1). Contrairement à ce qu'une telle appellation peut évoquer à première écoute, il s'agit ici principalement, non de sociétés indiennes ayant survécu à la conquête européenne, mais de groupements originaires du vieux continent. Les membres de telles formations sont des citoyens américains et leur loyauté envers la nation dont ils sont membres est hors de question. Pourtant, ils persistent à se réclamer des liens qui les rattachent aux nations européennes dont ils sont originaires et s'appliquent à en perpétuer les traditions, conservant la pratique de la langue maternelle et, souvent, des attaches sérieuses avec la mère patrie européenne. Car ces « minorités ethniques » se rattachent en général à des formations nationales : on parle d'Italiens, de Polonais ou d'Irlandais...

Pourtant, en dépit de ces liens culturels et affectifs et de la solidarité qu'ils éprouvent à l'égard de leurs « frères » européens, leurs membres n'appartiennent plus à ces nations. Pour qu'un en-

(1) A. CLEMENT, les Américains face à eux-mêmes. Réveil des ethnies et crise du libéralisme, le Monde, 5-6 Novembre 1972.

semble d'immigrants de longue ou fraîche date constitue une minorité ethnique américaine, il convient donc que, tout en se réclamant l'héritage culturel de leur nation d'origine et en manifestant une certaine résistance quant à la fusion totale au sein du melting pot américain, ses membres aient rompu leurs attaches politiques avec cette nation. La formation d'un tel groupement institue donc un clivage entre la fraction nationale de base et le groupe américain qu'il constitue. Tandis que l'une des fractions de l'ensemble clivé ainsi instauré persiste à se définir sur le plan politique comme collectivité nationale, attitude qui peut la conduire à s'opposer à la nation américaine, l'autre affirme au contraire sa nationalité américaine, au risque de s'opposer de ce fait à la première en cas de conflits internationaux. La communauté socio-culturelle ainsi constituée s'affirme donc sur un autre plan que le plan politique, celui-ci se trouvant réduit de ce fait au rang des variables relatives. Mais, si nous considérons sa fraction américaine, nous constatons qu'il ne suffit pas que le groupement qu'elle constitue ait conservé des traits de sa culture nationale primitive. Il faut encore qu'existe entre ses membres un lien de solidarité collective suffisamment fort pour que la minorité qu'il forme s'impose comme un corps étranger au sein de la société américaine à laquelle il se rattache néanmoins. C'est précisément à cause du poids politique (électoral) éventuel de telles minorités que politiciens et observateurs ont été amenés à prendre en considération leurs caractères particuliers. Toutefois, cet aspect politique du problème ne saurait avoir le même sens que l'affirmation nationale de la fraction européenne de la formation ethnique en question. Dans le cours de la vie quotidienne de la nation américaine, les minorités ethniques apparaissent comme des formations d'un type particulier, ne se situant pas en position de compétition politique avec celle-ci. Ainsi se trouve justifié le recours à la qualification d'ethnie, laquelle tire d'embarras praticiens et observateurs d'un champ social pourtant étranger, en principe, au domaine réservé de l'ethnologie.

Une ethnie, à l'origine, c'est avant tout un ensemble social relativement clos et durable, enraciné dans un passé de caractère plus ou moins mythique. Ce groupe a un nom, des coutumes, des valeurs, généralement une langue propre. Il s'affirme comme différent de ses voisins. L'univers ethnique est constitué d'une mosaïque de tels ensembles collectifs, eux-mêmes le plus souvent divi-

sés intérieurement en une mosaïque de lignages. Il existe une profonde parenté entre ethnie et lignage ou clan, parenté qui se trouve le plus souvent étayée par un vocabulaire familial, voire un mythe d'origine établissant la commune descendance des membres du groupe à partir d'un couple initial ou d'un héros mythique. Dans les faits, les frontières ethniques sont plus difficiles à déterminer que celles des lignages et bien des observateurs ou des administrateurs se sont fondés sur des critères contestables: ici, c'est à une appellation obtenue des voisins et confondant divers groupes en un même vocable qu'on s'est fié, là c'est la langue, jilleurs à la religion ou à certaines institutions politiques, etc... D'autre part, les clivages ethniques apparaissent souvent comme susceptibles de subir des modifications : tels groupements se réclament d'une formation déterminée, dont les ancêtres appartenaient à une autre et vice versa.

Cette sorte de flou caractéristique de la réalité ethnique, qui explique aussi bien la fortune initiale du terme que son abandon ultérieur ou les abus commis dans son usage, vient en outre du fait que le cadre ethnique ne coïncide que rarement avec la formation politique de base, contrairement à la perspective qui sous-tend certaines analyses politiques. L'ethnie ne saurait être prise pour l'équivalent de la nation. En fait, les contours ethniques suivent rarement ceux des formations politiques traditionnelles réelles, qui les dépassent ou les partagent. Les conflits entre groupes politiques intra-ethniques sont souvent plus violents et durables que les guerres inter-ethniques et il arrive que des fractions politiques appartenant à diverses ethnies constituent des coalitions politiques, tandis que la solidarité ethnique ne résiste pas plus aux conflits internes que celle du clan aux querelles fratricides. C'est que le fait ethnique se situe dans l'éventail des données socio-culturelles, à la lisière de la formation sociale, et du domaine de la culture.

Une ethnie peut correspondre à une ou plusieurs tribus ou nations, comme une culture ou une civilisation. Mais elle s'impose, ainsi que ces derniers cadres, comme étant d'une autre essence.

C'est pourquoi, semble-t-il, on parle de tribalisme, mais non d'ethnisme (bien que d'ethnocentrisme) lorsqu'un conflit éclate entre formations socio-culturelles non nationales. Le fait tribal

s'inscrit dans un champ agnoistique : la tribu se bat et se défend, protège ses membres et ceux-ci se considèrent comme solidaires. Nous retrouvons ici le trait fondamental du clivage ethnique, déjà mentionné, basé sur le principe d'une juxtaposition d'ensembles distincts, sur le mode du clivage clanique. Au contraire, le clivage politique repose sur une structure d'opposition dialectique entre unités en relation. Cela nous conduit à distinguer les faits socio-culturels qui relèvent d'un ordre que nous qualifierons de discontinu.

Dans la mesure où les limites qui en séparent les fractions sont données et vécues comme « naturelles » et immuables, par exemple, le clan, la race, la caste et l'ethnie — de ceux qui se fondent sur un rapport politique, conflictuel, en équilibre instable, entre groupes de même type (tels la nation, la classe, le parti politique). Sans doute une telle distinction repose-t-elle davantage sur des tendances que sur des données stables. Mais son usage pourrait permettre de mieux comprendre le lien de coexistence relative qui peut s'établir entre configurations relevant de l'un et l'autre domaine et d'éviter de confondre des ordres qui ne sauraient l'être, selon une perspective moniste dont les sciences humaines ont toujours du mal à se défaire. Ainsi évaluerait-on mieux, semble-t-il, les rapports d'instances telles que l'ethnie et la nation ou la caste et la classe, au lieu de les poser comme exclusives. L'étude de problèmes tels que le conflit nation-ethnie devrait s'en trouver facilitée.

MAJDI.

Du conte à la légende

Le culte de l'odyssée

« L'Atlantide engloutie ? une folie de Platon ! La terre de Mû... Les civilisations disparues... les villes enterrées, ensevelies, divagations d'empiriques, décrètent les bien pensants avec un sourire de commisération. A vrai, dire, toute notre civilisation a été édiflée sur une immense imposture, avec des bases arbitraires, des postulats insensés, et des écrits dits sacrés, interpolés, tronqués, trafiqués. » (le livre des secrets trahis, Henri Von Effenterre).



Les habitants de Tangis vivaient dans l'opulence à l'abri de toute inquiétude, et jouissaient d'une sécurité parfaite dans la gloire et la justice instaurée par Urcuks leur Lugal bien aimé.

Mais voilà que tout cela partit en fumée. Un cri funèbre venait d'annoncer que Lugal n'était plus. Il avait trouvé la mort en se jetant dans la mer.

Tout le monde courut au palais pour s'assurer du fait.

Urcuks, avant de mourir, avait reconnu en son fils Umos les qualités requises pour commander une nation. Il fallait toutefois qu'une majorité d'« Isags » se prononce en sa faveur. On les convoqua sur le champ et tous dans un même élan acclamèrent Umos fils d'Urcuks et de Tangis l'Atlante. Seul Uvurat, chef de la tribu d'Ismar fut contre cette consécration pensant avoir plus de droits quant à la direction de Destamerzhit ; cédant à la jalousie il refusa son adhésion au choix de Lugal. Mogard et Ksrès tentèrent de le raisonner, mais rien n'y fit : Uvurat ne cédait pas. Fou de rage, il laissa aller sa colère contre les Ristacilitks, et demanda à ceux d'Agourdan de se joindre à lui afin de faire valoir ses droits, lui Uvurat principal officier « d'Urcuks le grand », lui, victorieux de tant et tant de batailles.

Nacane, Isag d'agourdan se rallia à lui et refusa obéissance au nouveau Lugal. Il proclama devant le conseil la souveraineté de agousolan.

Les mécontents quittèrent le temple et se hâtèrent de rentrer au pays afin d'y lever une armée.

La mort d'Urcuks, la trahison d'Uvurat, tout cela avait causé à Umos un tel désespoir qu'il en restait hébété. Et pendant plusieurs semaines il devint incapable de diriger les affaires du royaume.

Cela encouragea ceux d'Ismar à fomenter des troubles. Ce furent d'abord des réunions secrètes tenues pour toucher tous ceux qui, pour une raison ou une autre, étaient prêts à lever l'étendard de la révolte. Les hommes d'Uvurat, dans la clandestinité, menaient à vive allure leur travail de sape.

Ceux qui demeuraient fidèles à Umos furent mis à mal par le jeu des intrigues et les calomnies ; mais il n'y avait pourtant

rien d'autre à faire que d'attendre que Lugal se prononce.

« Comme le fruit tombé à terre, le bien sortit de nouveau de sa semence ». (Yi King) Umos retrouva ses esprits, et la possibilité d'agir. Il convoqua les Ristacilitks. La puissance de son peuple, la force, et le nombre de ses guerriers avaient redonné espoir au jeune Lugal.

Umos était marqué par le sceau du destin, il s'exprima avec simplicité ; son verbe était vigoureux, sa conviction prodigieuse. Grand chasseur, fier guerrier malgré son tout jeune âge, ses nerfs d'acier, son audace, son intelligence lui avaient conquis le cœur de tous ses frères d'arme.

Il n'eut donc pas de mal à les convaincre que le moment était venu de châtier les traîtres et que rien ne pourrait les arrêter sur le chemin de la victoire. Il fit le point sur la terreur que des bandes armées répandaient dans tout le pays, et exigea pour les réduire, la confiance inconditionnelle de tous les Isags.

La cause était juste, le but clair il suscita l'enthousiasme.

Le pouvoir charismatique d'Umos avait joué ; tous furent convaincus que les raids meurtriers d'Uvurat devaient cesser.

Lugal harrangua encore une fois ses troupes, se mit à la tête de son armée et prit sans plus tarder la route d'agousolan.

Devant l'avance de son armée, l'ennemi se repliait sur les hauteurs, et n'attaquait qu'en position de force. Le seigneur Dagan, général d'Umos, à la tête de milliers d'hommes était parti, lui, dans une autre direction afin de faciliter en cas de besoin l'encerclement des troupes rebelles.

Pendant des semaines l'ennemi semblait fuir, mais arrivé au pied des montagnes, il fut contraint de se battre. Le choc fut terrible, on entendait les gémissements des blessés, le cliquetis des armes, le grondement des explosions... soldats abattus en multitude, rôles de ceux qui n'ont pu être achevés : la bataille dura toute une journée et nul ne pouvait prévoir ce qu'il serait advenu si Dagan et ses troupes n'avaient été là.

Les rebelles se voyant cernés de toute part, n'eurent d'autre issue que de se rendre. Nacane alla au devant d'Umos et implora sa miséricorde.

Touché par ses supplications, Lugal accorda une amnistie générale.

Uvurat demeurait cependant impuni avec quelques rescapés, il s'était enfui et avait traversé les limites de Destamerzhit. Lugal ne prit pas la peine de le pourchasser : la leçon suffit ; il ne restait nulle raison de le poursuivre.

Devenu maître incontesté de tout le royaume, Umos s'en retourna à Tangis. Une immense foule était sortie pour l'accueillir.

« L'infortune avait épuisé sa malice, des temps meilleurs étaient revenus. La semence du bien était encore là ». (Yi King)

Destamerzhit fut sagement gouverné par ce Lugal vertueux qui connaissait le secret grâce auquel on fait prospérer les royaumes.

Il n'était pas une journée qu'un homme en quête de vérité ne rencontre Lugal et n'en soit transformé. C'était une intelligence éblouissante, un cœur généreux.

Mathématicien, homme de guerre, grand voyageur. Il pouvait parler en connaissance des choses humaines. Il arbitrait les différends qui arrivaient jusqu'à lui, pour laisser au peuple le soin de régler lui-même ses affaires. La loi, dans le royaume de Destamerzhit était l'émanation d'une tradition communautaire d'autonomie locale.

Le pouvoir central était le fait des sages qui veillaient au bonheur du royaume sous la direction du Lugal, sans pouvoir précis de décision ; c'était plutôt l'expression d'une délibération quasi-permanente pour asseoir les données et trouver l'orientation juste.

Chaque localité trouvait en elle même l'essentiel et la réalité de sa vocation : consultations et concertations étaient de règle pour toutes les questions posées.

De l'association complémentaire à la solidarité agissante, les relations se nouaient et s'affermisaient selon les besoins internes de chaque entité.

Des expériences communes consolidaient ce tout vaste. Lugal, lui, veillait à ce que chaque membre trouve ce qu'il cherche

dans l'union. Nulle contrainte dans les rapports ni dans la manifestation des sentiments, comme nulle nécessité d'une organisation policière, dans une société où tout était géré en commun et où chacun trouvait sa place là où il était le plus utile.

Il va de soi que les biens n'étaient pas une propriété exclusivement personnelle, mais plutôt à la disposition d'une collectivité où l'avoir ne pouvait jamais demeurer à la longue une possession privée.

Cette organisation sociale était indépendante de toutes formes politiques « Les formes politiques changent, les nations changent mais la vie des hommes avec ses exigences demeure éternellement la même ». (Yi King)

Les frontières politiques et idéologiques n'existaient pas, le peuple s'intéressait à la terre, à la nature et aux puissances cosmiques.

Le temps indifférencié était divisé en saisons, suivant la succession des phénomènes naturels et l'espace qui enveloppait toute chose.

Quand le danger menaçait tout paysan devenait soldat mais à la fin de la guerre, il revenait à sa charrue.

Les moyens techniques dont disposait la société restait à l'échelle individuelle pour demeurer le prolongement des possibilités physiques et mentales de chacun de ses membres.

« On labourait sans songer à la moisson ; on défrichait sans songer à l'usage que l'on fera du champ. Tout travail était accompli pour lui-même. » On ne prenait pas à cœur, le gain ou la perte ; c'était là des choses tout à fait secondaires. Il était plus important d'accomplir une œuvre pour la vertu du travail et le succès de l'entreprise.

Affranchis à l'égard de toutes les doctrines, les citoyens de Destamerzhit refusaient toutes les lois et institutions dont le but avoué ou non était d'introduire ou de maintenir des structures viciées.

La communauté était libre d'ériger ou de corriger ses propres lois sous le contrôle du Lugal, le but étant d'intégrer l'homme et son habitat dans le cosmos, l'attention tournée vers les exigences

des cycles naturels. Aucune distinction entre un simple citoyen et un chercheur, un simple citoyen et un artiste. Tout le monde faisait de la recherche, tout le monde faisait de l'art. Force à l'intérieur, clarté et culture à l'extérieur.

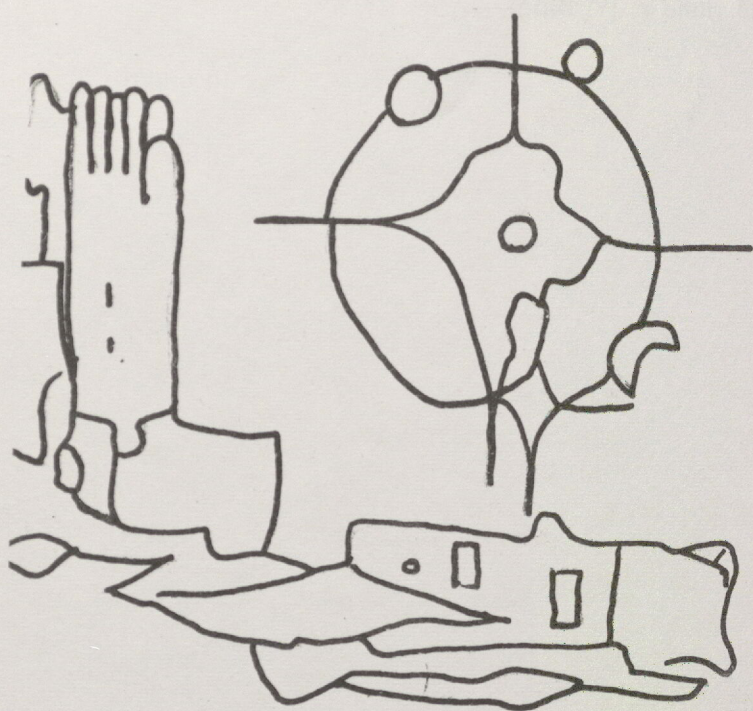
« La population de ces communautés paraissait être un individu unique, un seul être vivant dont les organes formés d'innombrables cellules, restaient toujours soumis à la même énergie ou personnalité vitale ». (Yi King)

(à suivre)

OUZZIN.

SOURCES

- Le livre des secrets trahis - Robert CHARROUX
Mycène ou la seconde fin du monde - Henri von EFFENTERRE
Le livre des transformations - trad. Richard WILHEM (YI KING)
DESTAMERZHIT : pays s'étendant sur deux continents, l'actuelle Afrique ainsi que toute l'Europe surtout
URCUKS : père d'Umos
WASAT : mère d'Urcuks
MAGARD : père de la descendance d'Urcuks
KSRES : fidèle conseiller d'Urcuks, hermite qui habitait à l'extrême nord de Tangis.
TANGIS : mère d'Umos, mais aussi nom de la capitale de Destamerzhit.
UVURAT : cousin d'Urcuks, Isag de la tribu d'Ismar
ISAG : chef élu qui dirigeait la confédération, Isag au sens fondamental du terme serait bâtisseur de temple.
AGOURDAN : actuel Jura
AGOUSOLAN : capitale d'Agourdan.



Glané dans la presse

QUAND ON VOIT LES CHOSES DE TROP HAUT... !

Nous aurions pu être tout à fait d'accord avec M. Habib BOULARES, s'il avait intitulé son article :

« Nous autres les Berbères »

et non

« Nos ancêtres les Berbères »

(Jeune Afrique N° 1015 du 18-6-80)

Le jour où les livres scolaires, pour raconter aux jeunes Maghrébins leur histoire, commenceront par la formule : « Nos ancêtres les Berbères... ». on pourra dire que les Nord-Africains se seront débarrassés d'un complexe qui date du VIII^e siècle !

Les récents événements de Kabylie ont rappelé à l'attention de l'opinion publique l'existence de communautés berbères qui, en dépit de toutes les vicissitudes du temps, ont conservé leur personnalité culturelle presque intacte. Le problème posé dans la confusion des affrontements et des contingences politiques est celui de la sauvegarde d'une culture. La réaction des autorités algériennes est celle d'un Etat soucieux de préserver son unité.

JUGURTHA

Malgré la brutalité des méthodes employées pour réduire la contestation, qui le blâmerait de vouloir défendre l'intégrité nationale ? Passerait-il du registre culturel à celui du politique, le problème revêtirait une acuité tout autre et risquerait de faire tache d'huile tant au Sahara qu'au Maroc, où ceux qu'on appelle, en français, « berbérophones », représentent près de la moitié de la population.

Aussi convient-il de poser la question berbère à la fois à l'échelle du Maghreb et à celle de l'histoire il faut l'examiner à la lumière de l'attitude de la majorité des Nord-Africains vis-à-vis de la « berbéritude » (comme dit Léopold Senghor), Chaque Nord-Africain arabisé a une

ascendance berbère reniée et un lien avec l'histoire qui manque de netteté.

Sans doute n'est-on pas peu fier de Massinissa ou de Jugurtha et de leur défi à l'impérialisme romain ; sans doute apprend-on aux enfants que les plus anciens habitants, à l'ouest du Nil, étaient appelés les Lebou et que ce mot écrit selon l'alphabet grec (où y = ou) a donné Libye. Mais Koceila, le « tueur » du conquérant arabe Oqba, est traité de « menteur », parce qu'il s'était dressé contre les Arabes après avoir déclaré embrasser l'Islam. Et la Kahéna, cette « prêtresse » que l'on disait s'appeler Dahya et qui avait mobilisé les Berbères des Aurès contre le général arabe Hassen Ibn Nooman ne trouve grâce aux yeux des historiens musulmans que parce que, pressentant la défaite, elle avait eu le noble geste de confier ses enfants à son adversaire dont elle reconnaissait le caractère chevaleresque.

Soudain les Berbères cessent pour l'Arabe ou l'arabisé d'exister en tant que peuple, à partir de l'arrivée de l'Islam. Ils ne sont plus que des tribus, Kabevil (le mot arabe a donné Kabyle) ou, quand ils ont droit à l'appellation générique de Berbères, le nom, curieusement, re-

prend en arabe sa connotation latine péjorative (barbare).

Disons-le franchement, il y a ce qu'on peut appeler un « complexe berbère » chez les Nord-Africains, comme si l'arabisation avait effacé une ascendance douteuse et que la non-arabisation constituait un refus d'assimilation à un modèle national.

Le complexe, cultivé le long des siècles, s'était renforcé avec la colonisation lorsque l'administration française avait voulu jouer sur les oppositions communautaires. Il ne fait pas de doute que l'arabisation a, depuis, subi un coup d'arrêt et que, dans les régions reculées, isolées ou montagneuses, là où les parlers berbères s'étaient conservés, l'accès à la vie extérieure s'est effectué, depuis la colonisation, par le truchement du français et non celui de l'arabe. En outre, comment oublier le rôle joué au Maroc, en 1930, par le « Dahir berbère », dans la naissance du mouvement nationaliste ? l'administration coloniale voulait par ce décret (qui ne fut corrigé qu'en 1934), soustraire les Berbères à la juridiction royale. Elle ne réussit qu'à provoquer une levée de boucliers qui fut à l'origine de l'organisation d'un militantisme jusqu'alors diffus le

« berbérisme » est, dans l'histoire récente, synonyme d'action coloniale destinée à souligner ce qui sépare les deux communautés à l'intérieur d'un même pays. Il est, depuis l'indépendance du Maroc et de l'Algérie jugée, à tort, comme séparatiste, en raison de la révolte en Kabylie en 1963 et du mouvement politique que conduisit Ahardane dans l'Atlas marocain.

BLOCAGE

Ainsi l'histoire arabisée et le berbérisme colonial se sont objectivement alliés pour jeter le discrédit sur toute action, fût-elle de recherche intellectuelle fondamentale destinée à remettre à leur place normale les Berbères, leur langue et leur culture. On ne souligne pas, comme si la résistance était honteuse, que les Arabes avaient mis près de soixante dix ans pour soumettre le Maghreb au VII^e siècle. On ne dit pas, comme si à l'époque l'islamisation entraînait automatiquement l'arabisation, que la conquête de l'Espagne fut autant berbère qu'arabe. On oublie que la véritable arabisation linguistique date, à grande échelle des XII^e et XIII^e siècles. On ne relève pas suffisamment que l'on peut presque suivre, sur une carte, l'implantation des tribus arabes arri-

vées en Afrique du Nord par vagues successives et qu'il faut bien admettre que là où ces tribus ne s'étaient pas installées, la population demeure même quand elle est arabisée à dominante berbère.

Maints aspects de l'histoire, de la sociologie, de la culture et de la langue usuelle de l'Afrique du Nord sont en raison d'un blocage psychologique, refoulés ou littéralement escamotés. Au point que l'on n'étudie même pas l'influence du berbère sur les dialectes arabes maghrébins.

ANCETRES

En fait la question que l'on doit objectivement se poser n'est pas de savoir qui est berbère, mais qui n'est pas berbère en Afrique du Nord. D'une part, les ethnologues sont d'accord pour dire que les Berbères ne constituent pas une race ; d'autre part, les historiens s'accordent pour considérer que l'appellation s'étend à tous les habitants de l'Afrique du Nord au moment où cette région entre dans l'histoire.

La génération du vocable est le fait des Romains, et on sait que chez ceux-ci le mot signifiait à la fois « étrangers » et « non soumis à une organisation d'Etat ». Les Arabes en ont

fait plus tard Barbar ou Berber, nom générique qui connaît un singulier sous la forme de berbérj et un pluriel sous la forme de barabera que l'on retrouve jusqu'au Soudan. Les Européens ont repris le mot arabe pour en faire : Berbères. Les Grecs, avant les Romains, parlaient des Lebou ; et, du temps de Carthage, étaient apparus les vocables de Numides, de Maures et de Gétules. Seuls les Touareg ont conservé jusqu'à nos jours le nom sous lequel ils étaient connus depuis des siècles.

Toutes ces appellations ont été données à ces populations par l'étranger. Mais les Berbères eux-mêmes s'appelaient Imazighen (pluriel d'Amazigh, homme libre), ou se donnaient le nom de leur confédération de tribus (Zenata, Sanhaja, Mas-mouda, Louata, Chaouia etc.). Reconnaître la berbérité c'est simplement dire qu'à l'arrivée des Phéniciens, des Romains puis des Arabes cette terre, qui s'étend du Nil à l'Atlantique et de la Méditerranée au Niger, n'était pas vide. Car berbères sont encore aujourd'hui les habitants de l'oasis de Siwa en Egypte, les Ajilat de Libye, les Chaouia des Aurès, les Touareg du Sahara, les Mzabites, les Touatis du Sud algérien. Berbères étaient les troupes de Tareq

qui avaient conquis l'Espagne, les Almoravides et les Almohades qui s'étaient taillé des empires, les Sanhajas qui avaient soutenu les Fatimides, etc. Berbères aussi étaient les farouches combattants nationalistes sur lesquels s'est appuyé le mouvement de décolonisation dans l'Atlas, dans les Aurès et en Kabylie.

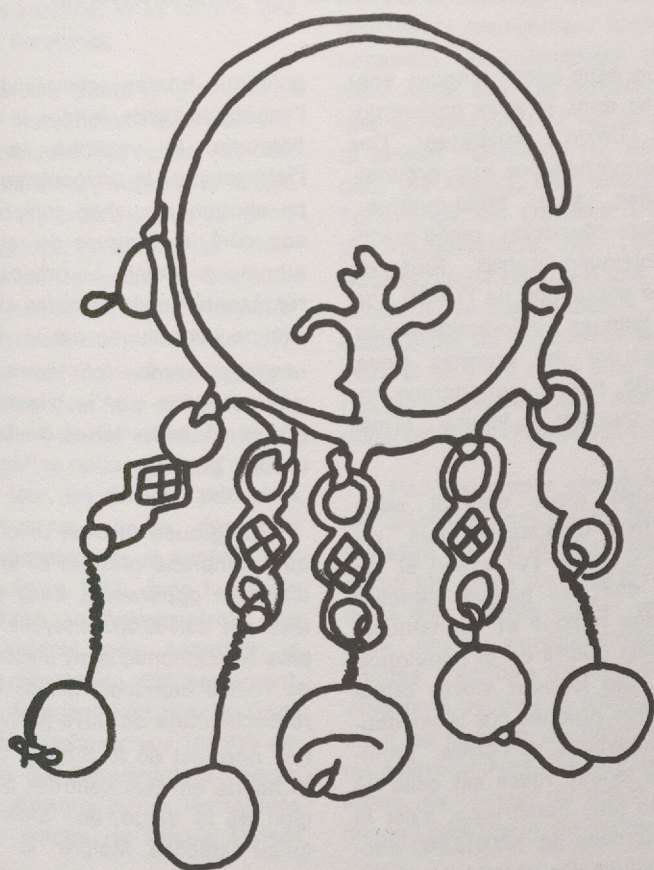
Limiter la berbérité aux berbérophones d'aujourd'hui, c'est amputer l'Afrique du Nord de son substrat démographique et supposer que les Arabes étaient en nombre suffisant pour la peupler entièrement. Après tout, la France se reconnaît latine de culture et de langue, exactement comme le Maghreb se reconnaît arabe, mais lorsque les Français étudiaient la guerre des Gaules, ils ne dénigrent pas la résistance gauloise ! Pourquoi les Maghrébins devraient-ils renier leurs ancêtres ?

IBN KHALDOUN

Or c'est cette attitude fondamentale qui pèse aujourd'hui sur « la question berbère ». En admettant, une fois pour toutes, la berbérité de l'Afrique du Nord, la conservation de la culture berbère dans les îlots ou des zones plus ou moins larges cesse d'être une pomme de discorde pour devenir une source

d'enrichissement du patrimoine culturel et une clé pour une meilleure connaissance du passé. On glorifie Ibn Khaldoun un peu partout comme père de la sociologie. On oublie qu'il est le seul à avoir étudié les Berbères. Depuis son époque (le XIV^{ème} siècle), personne ne s'est plus penché sur la ques-

tion dans le monde arabo-maghrébin. C'est par un renouvellement des études d'Ibn Khaldoun qu'il faut commencer pour décomplexer les Maghrébins et réinsérer la berbérîté dans les composantes de la personnalité maghrébine assumant à la fois ses origines, sa culture arabe et sa religion musulmane.



DANS QUELLES LANGUES LES JEUNES SOVIETIQUES S'INSTRUISENT-ILS ?

Près de cent trente langues sont parlées en U.R.S.S. Mais ce grand pays a pu trouver des solutions équitables à tous ses problèmes linguistiques. Pour vous en convaincre, lisez l'article ci-après dû à la plume de deux Soviétiques, dont l'un est musulman.
(Revue Perspectives "UNESCO" N° 3 - 1976)

UN CAS TEMOIN : L'EXPERIENCE SOVIETIQUE EN MATIERE DE LANGUES

Younous Decheriev et Vita Youozovna Mikhaltchenko

Près de cent trente langues sont représentées dans le pays multinational qu'est l'Union soviétique. Ces langues appartiennent aux groupes indo-européen, turc, finno-ougrien, mongol, ibéro-caucasien, paléo-asiatique et à quelques autres. Près de 85 % de la population de l'URSS parlent des langues indo-européennes, représentées par les groupes slave, iranien, baltè, roman, germanique, indien, ainsi que par la langue arménienne.

Le groupe slave oriental comprend les trois langues les plus répandues : le russe, l'ukrainien et le biélorusse, dont les peuples forment trois grandes nations et constituent près des trois quarts de la population de l'URSS. Les langues slaves orientales sont très proches par le vocabulaire, la phonétique et l'ordre grammatical. La langue russe est celle de la nation la plus nombreuse, c'est la langue maternelle de 129.015.000 citoyens soviétiques. On compte, en Union Soviétique, 40.753.000 Ukrainiens et 9.052.000 Biélorusses. Le groupe lin-

guistique iranien comprend le tadjik, l'ossète, le kurde, le tate, le talyche, le béloudje, le yagnobe, le vakhane, l'ichkachime, le yazgoulame, le groupe choughanrouchan comprenant de son côté les langues de six petites ethnies du Pamir. Le groupe balte est représenté par le lituanien et le letton, groupe germanique par le yiddish, le groupe roman par le moldave, le groupe indien par le tzigane. La langue arménienne forme à elle seule un groupe particulier.

Le groupe turc en Union soviétique comprend près de 25 langues et dialectes apparentés. Elles sont parlées par 23.160.000 citoyens. Les peuples turcophones sont disséminés sur de vastes étendues, depuis la frontière occidentale du pays jusqu'aux confins nord-est de la Sibérie. La majorité habite en Asie centrale, dans la région de la Volga, en Sibérie, ainsi qu'au Caucase. Malgré la multitude des langues turques et leur dispersion, la plupart ont conservé dans une grande mesure des traits communs.

Parmi les langues turques se classent différentes langues des républiques fédérées - l'ouzbek pour 9.195.000 Ouzbeks ; le kazakh pour 5.299.000 Kazaks, l'azerbaïdjanais pour 4.380.000 Azerbaïdjanais, le turkmène pour 1.525.000 Turkmènes, le kirghiz pour 1.452.000 Kirghizes - ainsi que des langues de républiques autonomes - le tatar (5.931.000 Tatares), le tchouvache (1.694.000 Tchouvaches), le bachkire (1.240.000 Bachkires), le yakoute (296.000 Yakoutes). On classe aussi parmi les langues turques le karakalpak, le koumyk, le Karatchaevobalkare, le gagaouze, le touvien, l'ouïgour, le khakasse, l'altai, le nogai, le chore, le karaïme, et la langue des Tatares de Barabinsk.

Sur les cent trente langues, vingt seulement possédaient leur écriture avant la révolution : le russe, l'ukrainien, le biélorusse, l'ouzbek, le tadjik, l'arménien, l'azerbaïdjanais, le géorgien, le moldave, le letton, le lituanien, l'estonien, le tatar et quelques autres. La grande majorité de la population était analphabète. Le taux d'analphabétisme était élevé surtout parmi les peuples de l'Asie centrale, du Grand-Nord et du Caucase du Nord. Dans les confins nationaux de l'ancien empire du tsar, les écoles primaires étaient fort rares, pour ne rien dire des écoles secondaires et supérieures. C'est ainsi qu'en 1912, dans la région de Samarkand, en Asie centrale, sur les 74.569 enfants que comptait la population autochtone, 635 seulement, soit 0,9 %, fréquentaient l'école. Dans la région de Ferghana, sur 165.910 enfants, seuls 805 fréquentaient l'école, soit 0,5 %. Presque toutes les ethnies de l'ancien empire de Russie étaient

en fait privées du droit de posséder des écoles où l'enseignement serait dispensé dans la langue maternelle.

Après la victoire de la Révolution d'octobre, on élaborait dans le cadre de la question des nationalités un programme basé sur l'égalité totale de tous les peuples et de leurs langues. Dans ce programme, une attention particulière était accordée au rôle de la langue maternelle dans l'instruction des masses. Les résolutions du Xème Congrès du PC (B) de Russie (1921) sur la question des nationalités fixaient les tâches principales de la lutte pour la suppression de l'inégalité nationale des peuples. Ces documents soulignaient notamment la nécessité de développer l'enseignement aussi bien de caractère général que professionnel et technique dans la langue maternelle (en premier lieu pour les Kirghiz, les Bachkires, les Turkmènes, les Ouzbeks, les Tadjiks, les Azerbaïdjanais, les Tatares, les Daghestanais) en vue d'une formation accélérée de cadres locaux, d'ouvriers qualifiés et de fonctionnaires des Soviets et du parti dans tous les domaines de la gestion, et tout d'abord dans celui de l'éducation nationale.

Pour accomplir ces tâches, il fallait créer une écriture des langues maternelles qui fût à la portée de tous et qui pût servir de base à l'enseignement des enfants et de moyen de lutte contre l'analphabétisme des adultes. L'écriture fut ainsi créée pour cinquante peuples. Il s'agit principalement du kirghize, du bachkire, du karatchaevobalkare, du touvien, du khakasse, de l'évenk du nanai, de l'évène, de l'oudmourte, du mansi, du khan-

(1) Les chiffres sont ceux du recensement de 1970.

tyl et d'autres. La création de l'écriture permit d'organiser dans les écoles et parfois dans les établissements d'études supérieures l'enseignement dans la langue maternelle, ce qui aida, en retour, à liquider l'analphabétisme dans les délais historiques les plus courts et d'accomplir du même coup une véritable révolution culturelle.

On s'orienta aussitôt après vers l'enseignement en langue maternelle dans les républiques, les régions et les territoires nationaux, vers la création de la presse et le développement des cultures nationales dans la langue maternelle. Non seulement on garantissait à chaque peuple le droit d'organiser l'éducation et l'enseignement de la jeune génération dans la langue maternelle mais on assurait aussi toutes les conditions nécessaires pour le développement harmonieux des langues nationales.

À l'heure actuelle, les écoles primaires et secondaires d'enseignement général aussi bien que les écoles secondaires et supérieures spécialisées fonctionnent dans les langues de toutes les grandes nations qui ont donné leurs noms aux républiques fédérées (ukrainien, biélorusse, ouzbèke, kazakh, géorgien, azerbaïdjanais, lituanien, moldave, letton, kirghiz, arménien, tadjik, turkmène, estonien). En outre, dans les républiques autonomes, l'enseignement scolaire est dispensé dans les langues des peuples habitant ces républiques.

Dans la Fédération de Russie (RSFSR), par exemple, fonctionnent des écoles nationales où l'enseignement est donné en 47 langues, russe compris. On publie dans ces langues les manuels et l'on y enseigne les matières générales. Dans les différentes régions, l'enseignement de la langue maternelle dure de trois à dix ans se-

lon le degré de propagation de la langue et le nombre d'écoliers. Dans toutes les républiques autonomes de la Fédération de Russie, dans les régions autonomes et dans le district national des Komis et des Permiaks, la langue maternelle et la littérature sont enseignées pendant dix ans, de la 1ère à la 10ème. En Tatarie et en Bachkirie — républiques autonomes faisant partie de la RSFSR — toutes les matières d'enseignement général sont étudiées dans la langue maternelle pendant toutes les années scolaires et pendant huit ans en Yakoutie, à Touva et en Bouriatie. Dans les écoles des petites ethnies du Nord, la langue maternelle pendant toutes les années scolaires et pendant huit ans en Yakoutie, à Touva et en Bouriatie. Dans les écoles des petites ethnies du Nord, la langue maternelle est étudiée pendant quatre ans, y compris dans la classe préparatoire.

Dans les premières années, la question des cadres enseignants pour les écoles nationales se posait avec la plus grande acuité : pour bien des peuples non russes, ces écoles étaient seulement en voie de création et ne possédaient donc pas d'instituteurs. On créa à leur intention des instituts pédagogiques et des instituts d'instruction publique. Dans de nombreuses villes, on ouvrit des cours accélérés où les futurs instituteurs apprenaient entre autres la langue maternelle, l'ethnographie, l'histoire et la littérature nationale.

Pour préparer les enseignants des écoles nationales, on organisa en 1925 une section nationale à l'Institut pédagogique de Kazan (oudmourte, marii, tchouvache) une section mordve à l'Université de Saratov, une troisième, bouriate, à l'Université d'Irkoutsk, etc...

Aujourd'hui, chacune des 15 républiques et des 5 régions autonomes faisant partie de la Fédération de Russie possède auprès des universités et des instituts pédagogiques des chaires formant des professeurs de langue maternelle et de littérature nationale, ainsi que des instituteurs d'écoles primaires. Les pédagogues enseignant la langue maternelle dans les classes primaires sont également formés dans près de 50 écoles pédagogiques de la RSFSR.

Toutes les républiques et régions autonomes possèdent des instituts de recherches de langue, de littérature et d'histoire. On a créé à Moscou, auprès du Ministère de l'éducation nationale de la RSFSR, un Institut de recherche pour les écoles nationales qui est un centre méthodologique d'étude des langues maternelles et qui possède des filiales en Tatarie, Bachkirie, Yakoutie et Tchétchéno-Ingouchétié.

On a publié dans les langues nationales des manuels et du matériel didactique pour les établissements d'études secondaires et supérieures ainsi que des dictionnaires de différents types. A titre d'exemple, on peut citer la RSS de Kirghizie où l'on a mis au point, dans ses grandes lignes, la transition vers l'enseignement secondaire universel en langue maternelle. Avant la révolution, le peuple kirghiz ne possédait pas d'écriture. En 1920, sur les 833.000 habitants de la Kirghizie, 754.000 ne savaient ni lire ni écrire. A toutes les étapes de l'édification de l'écoles soviétique au Kirghizstan, on a constamment tenu compte de la composition multinationale de la population : aujourd'hui la république compte près de 1.000 écoles kirghizes, plus de 300 écoles russes, environ 100 écoles ouzbèkes, plusieurs écoles tad-

jikes. Selon la composition des effectifs, de nombreuses écoles sont multinationales et c'est pourquoi l'enseignement y est dispensé en plusieurs langues.

Dans certains établissements d'études supérieures de la Kirghizie ainsi que dans les autres républiques fédérées fonctionnent deux sections : l'une où l'enseignement est donné en kirghiz, l'autre où il est donné en russe.

Dans de nombreuses républiques autonomes à population polyphone, l'enseignement n'est donné dans les langues maternelles que dans les écoles primaires. Ainsi, par exemple, l'école primaire oudmourte fonctionne à l'heure actuelle en oudmourte mais, à l'école secondaire, l'enseignement est dispensé en russe et la langue oudmourte est enseignée en tant que matière. L'enseignement est organisé de manière analogue dans les écoles nationales du Daghestan polyphone, des républiques autonomes des Mordves, des Komis, des Mariis et de certaines autres républiques et régions autonomes.

Pour ce qui est de l'enseignement dans les langues des ethnies peu nombreuses de l'Extrême-Nord, de la Sibérie et de l'Extrême-Orient, il est organisé selon les conditions locales. Ainsi, le nanai — langue dont l'écriture est jeune et qui n'est parlée que par près de 10.000 personnes selon le recensement de 1970 — était dans les années quarante la langue d'enseignement dans les écoles primaires nanaïes. Mais, au fur et à mesure que le niveau d'instruction générale et de culture de la population s'élevait, les Nanaïes exprimèrent le désir que l'enseignement dans leurs écoles nationales fût donné en russe. Aujourd'hui le nanai est toujours enseigné comme matière dans les écoles primaires na-

naies et l'on publie dans cette langue des périodiques, des ouvrages littéraires et de vulgarisation scientifique. Il en est de même pour la langue des Tchouktsches, de l'évenk, de l'esquimau, du nénéts du mansi, du khanty et de certaines autres langues à écriture récente des petites ethnies.

Il existe aussi en Union Soviétique des langues sans écriture d'ethnies et de groupes ethniques très peu étendus et qui ne sont parlées que par quelques centaines ou quelques milliers de personnes. Par exemple, le gunoukh, au Daghestan, n'est parlé que par 200 personnes environ ; le boudoukh, en Azerbaïdjan, par près de 3.000. Ceux qui parlent ces langues, et qui sont généralement bilingues, ne tiennent pas à avoir une écriture, motivant cette option par le fait que les habitants qui parlent chacune d'elles sont fort peu nombreux. Dans les établissements primaires, secondaires et supérieurs, ils font leurs études en russe ou bien dans les langues des grandes nations parmi lesquelles ils vivent.

Du fait des particularités du développement historique des peuples de l'Union soviétique, la langue russe est devenue la langue de contact entre les nations socialistes et aussi naturellement la langue de contact et de coopération de tous les peuples de l'Union soviétique ainsi qu'un moyen d'initiation de chaque nation à la culture et aux réalisations des autres nations socialistes et à la culture mondiale.

Il n'existe pas de langue d'Etat officielle en Union soviétique. Dans le

domaine linguistique, l'égalité de toutes les langues est la pierre angulaire de la politique menée par l'Etat soviétique, où tout citoyen a le droit de s'adresser dans tout établissement d'Etat ou dans toute organisation sociale dans sa langue maternelle. V. I. Lénine critiquait ceux qui voulaient que la langue russe fût déclarée langue d'Etat. Répondant aux libéraux, il écrivait dans l'article « Faut-il une langue officielle obligatoire ? » : « Nous savons mieux que vous que la langue de Tourguéniev, de Tolstoï, de Dobrolioubov, de Tchernychevski est grande et puissante... Et nous désirons, cela va de soi, que chaque habitant de la Russie ait la possibilité d'apprendre la grande langue russe ;

» Il n'y a qu'une chose dont nous ne voulons pas : la contrainte. Nous ne voulons pas pousser les gens au paradis à coups de trique. Vous avez beau aligner de belles phrases sur la « culture : instaurer une langue officielle obligatoire, c'est l'enfoncer dans la tête par la contrainte. (1) »

La vie linguistique actuelle de l'Union soviétique est caractérisée par le développement d'un processus qui a deux aspects : d'une part, le développement des langues des peuples de l'URSS et, d'autre part, une large connaissance et l'emploi du russe en tant que langue de contact entre les nations dans les différentes sphères de la vie des peuples. Ce phénomène, qui est appelé « bilinguisme national russe », est le type principal de bilinguisme en URSS, engendré par le caractère spécifique du régime socialiste et par la solution marxiste-léniniste du

(1) V. I. Lénine, Oeuvres complètes, vol XX, p. 68 et 69.

problème des nationalités. Le développement ultérieur du bilinguisme et de la langue de contact entre les nations caractérisera par la suite la vie linguistique des peuples de notre pays. Le Programme du PCUS note que le parti « continuera d'assurer le développement libre des langues des peuples de l'URSS, la pleine liberté à chaque citoyen de l'URSS de parler, d'élever et d'instruire ses enfants dans toute langue, sans tolérer aucun privilège, aucune limitation ou obligation dans l'emploi de telles ou telles langues » : Il souligne en même temps que « parallèlement à la langue maternelle, le processus d'étude bénévole de la langue russe a une portée positive, car il facilite l'échange réciproque d'expérience et l'initiation de chaque nation et de chaque ethnie aux réalisations culturelles de tous les autres peuples de l'URSS à la culture mondiale. » (1)

La langue russe et les langues locales des peuples de l'URSS se complètent dans un sens fonctionnel. La langue russe assure les besoins communs des Soviétiques : les contacts, les échanges de richesses culturelles dans le même temps que les langues nationales assurent les besoins des différentes nations et ethnies conformément à leurs nécessités propres.

La littérature et les arts nationaux se développent puissamment dans le pays des Soviets, une grande activité est menée pour les échanges des

richesses culturelles entre les peuples. Plus de 200 éditions centrales, au niveau des républiques des territoires et des régions, publient chaque année des centaines de millions de livres en russe et dans les autres langues des peuples de l'URSS. De 1918 à 1961, il a été publié en URSS 1.669.000 livres et brochures dans un tirage total de presque 25 milliards d'exemplaires en 138 langues. Les œuvres de la littérature russe et mondiale, les ouvrages des auteurs classiques du marxisme-léninisme, les publications scientifiques et techniques paraissent en traduction dans les langues nationales. Une grande attention est accordée à la publication de traductions en russe et dans les autres langues des peuples de l'URSS des ouvrages non seulement des écrivains nationaux remarquables d'Ukraine, de Biélorussie, de Lettonie, de Géorgie, du Karakhan et des autres républiques, mais aussi des jeunes auteurs appartenant aux petites ethnies telles que les Adyghés, les Avars, les Nénets, les Lezghines, les Tchouktches, les Touviens.

Les richesses scientifiques et littéraires de chaque peuple deviennent ainsi l'apanage de tous les peuples soviétiques. De la sorte, le processus d'enrichissement réciproque des cultures nationales contribue au renforcement de la coopération fraternelle et de l'unité morale et politique de la société socialiste en extension mais plus encore en profondeur.

(1) Documents du XIIème Congrès du PCUS, Moscou, 1961, p. 407.

LE QUECHUA ?

Est-ce un poisson ou un mammifère ?

Avez-vous jamais entendu parler du quechua ? Jamais, n'est-ce pas ?

Eh bien, apprenez que c'est un « dialecte » indo-américain, et apprenez par la même occasion, qu'il a été institutionnalisé « langue officielle », normalisé sur le plan de l'écriture, et incorporé aux programmes d'enseignement par le gouvernement péruvien, depuis déjà plus de cinq ans. Il est parlé par une population de 3.026.000 qui représente à peine 25 % de la population globale du Pérou.

Lisez l'article ci-après paru dans « Perspectives (UNESCO) », N° 3 1976. Lisez !

PEROU : L'INSTITUTIONNALISATION DU QUECHUA

Consuelo Alfaro Lagoria et Lourdes Zegarra Ballon.

Au Pérou coexistent, outre la langue espagnole quelque 35 langues vernaculaires, parlées en grande majorité dans la zone forestière ou amazonienne où la population est assez faible. On manque de chiffres précis, mais on estime qu'au total, il y a 250.000 personnes qui s'expriment dans ces langues. Dans la région andine, nous avons le quechua, formant une famille linguistique dans laquelle on peut distinguer cinq langues ou supralectes (1). Il y a 1.311.062 personnes (11,12 % de la population), âgées de plus de cinq ans, qui ne connaissent que le quechua, et 1.715.004 autres personnes (14,55 % de la population) qui parlent à la fois le quechua

et l'espagnol, le quechua étant sans doute le plus souvent leur langue maternelle. Cela fait au total 3.026.066 personnes (25,64 % de la population). Dans la même région andine, nous trouvons l'aymara, employé par 149.664 (1,21 %) monolingues de plus de cinq ans et 182.241 (1,55 %) bilingues aymara-espagnol, ce qui fait au total 331.405 (2,82 %) personnes s'exprimant en aymara (2). Enfin, nous avons l'espagnol parlé par une population de 7.740.945 personnes (68 %).

Ces chiffres absolus et relatifs correspondent à la population nationale âgée de plus de cinq ans, qui est de 11.337.194 personnes selon les données officielles du recensement national de 1972 (3).

(1) Alfredo Torero, *El quechua y la historia social andina*, Lima, Universidad Ricardo Palma, 1974.

(2) Alberto Escobar, *Pérou, país bilingüe ?* Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1975.

(3) Oficina Nacional de Estadísticas y Censos, *Contes nacionales : datos definitivos*, Lima, Imprenta Colegio Militar Leoncio Prado, 1974.

LES RAISONS D'UNE DECISION

POLITIQUE

Quand, il y a un an, en mai 1975, le gouvernement péruvien décréta que le quechua serait désormais langue officielle, on assista à des manifestations de surprise et de perplexité de la part de divers secteurs du pays : cette mesure revêtait, en effet, un caractère « spectaculaire », le Pérou étant le seul pays de la région andine à l'adopter dans son système juridique et politique. Immédiatement s'ouvrit, avec la participation des secteurs intéressés, un débat public qui permit de clarifier sensiblement le problème.

En vérité, cette mesure n'a rien de spectaculaire si nous l'analysons dans le contexte socio-économique, linguistique et éducatif où elle s'inscrit. Un an après sa promulgation, nous pensons qu'il est possible de procéder à

une analyse de la conjoncture dans laquelle s'exerce la loi, des effets et des résultats de cette dernière, et qu'il est également possible d'examiner jusqu'où va cette officialisation, sur la base des programmes concrets mis en œuvre au cours des douze derniers mois.

LE CONTEXTE

Une brève analyse du cadre socio-économique nous permet de déceler — parmi d'autres phénomènes — l'augmentation de plus en plus rapide, au cours des quarante dernières années, de grandes vagues migratoires de la campagne vers la ville, c'est-à-dire des régions agricoles — à l'exception des complexes agro-industriels — vers une zone industrielle.

Le tableau suivant relatif au déplacement de la population péruvienne est suffisamment significatif :

Année	Total	Pourcentage de la population urbaine	Pourcentage de la population rurale
1972	13.572.000	59,6	40,4
1961	9.906.000	47,4	64,55
1940	6.200.000	35,45	52,6

Sources : Institut National de Planification (Instituto Nacional de Planificación) ONEC ; Résultats provisoires pour 1972 ; population du Pérou ; recensement du 4 juin 1972.

Analyser les causes de ces migrations sortirait du sujet de cet article ; cependant, il conviendrait de souligner que pendant la période envisagée plus haut, les rapports sociaux de production précapitalistes se désa-

grègent et que le mode de production capitaliste assure son hégémonie et devient prédominant.

Ce fait entraîne un rajustement dans le tableau des langues du Pérou, dans la mesure où la totalité de la

population monolingue d'expression quechua est paysanne et du fait que quitter la campagne pour la ville signifie apprendre une autre langue — l'espagnol — et perdre à plus ou moins long terme l'usage de la langue vernaculaire.

L'espagnol — qui est traditionnellement la langue des groupes dominants — se renforce comme langue nationale et sa propagation quantitative va de pair avec l'augmentation des migrations. Cependant le coût social de ce processus d'hispanisation est assez élevé, parce qu'il se déroule de façon irrationnelle, en opprimant et en détruisant la langue et la culture vernaculaires, et en déversant dans les villes une immense masse d'inactifs ou de chômeurs que le développement urbain n'est pas capable d'absorber.

En termes d'analyse qualitative, l'espagnol s'est substitué peu à peu au quechua jusqu'à l'éliminer complètement comme c'est le cas, par exemple, dans les régions de Huancayo et de Cajamarca, régions de tradition linguistique quechua mais de haut développement commercial agricole ; le quechua se trouve de plus en plus isolé et concentré dans les régions qui ne sont absolument pas intégrées économiquement au mode de production dominant, comme c'est le cas dans les départements d'Apurímac, de Cuzco, de Puno et d'Ayacucho, etc. Ce fait vient renforcer l'hypothèse de certains sociolinguistes selon laquelle une langue devient langue nationale quand l'essor de la circulation commerciale parvient à unifier un pays ; cela ne dépend pas, par conséquent, du désir subjectif de personnes ou de groupes sociaux, bien que ceux-ci jouent un rôle décisif.

Or parmi toutes les réformes mi-

ses en œuvre par le gouvernement au cours des sept dernières années, deux d'entre elles — la réforme agraire et la réforme de l'enseignement — ont des incidences directes sur le tableau linguistique du pays ; la première est considérée comme une des tentatives les plus radicales qu'on ait faites en Amérique du Sud pour fixer le paysan à sa communauté d'origine ; elle consiste à rendre celui-ci propriétaire de son principal moyen de production, à savoir la terre. On peut dire que le destin de l'éducation bilingue est lié aux succès que pourra remporter la réforme agraire bien plus qu'aux solutions d'ordre technique qui pourront être élaborées au Bureau de l'éducation bilingue.

La réforme de l'enseignement, qui est celle qui nous intéresse ici, part d'une analyse critique de l'ancien système élitiste, discriminatoire et antipopulaire et propose un nouveau système, plus ouvert et plus démocratique, permettant la participation critique de l'élève.

La Commission de réforme commença par élaborer un rapport général qui analyse les taux élevés d'abandon en cours d'études et dénonce le caractère sélectif de l'éducation traditionnelle. L'un des filtres sélectifs décelés par la commission est la langue : L'ensemble des élèves de l'enseignement primaire et secondaire comprend un pourcentage très significatif de monolingues de langue vernaculaire et de bilingues. A mesure qu'on approche des cycles supérieurs, on ne trouve plus de monolingues de langue vernaculaire ; seuls demeurent les bilingues et surtout les monolingues d'expression espagnole.

Face à cette situation et dans le cadre doctrinal de la réforme de l'en-

seignement, on a élaboré en 1972, pour la première fois dans le pays, une Politique nationale d'éducation bilingue (PNEB) dont l'objectif entre autres, est d'« éviter l'imposition d'un modèle exclusif de culture et de favoriser la révalorisation dynamique de la pluralité culturelle du pays en termes d'égalité ».

La PNEB replace ainsi la variable langue à l'intérieur du processus éducatif et fixe une ligne de conduite pour le secteur de l'éducation face aux personnes de langues vernaculaires, notamment des monolingues, pour lesquels l'apprentissage de l'espagnol est considéré comme prioritaire ; à cet effet, l'utilisation de techniques d'enseignement d'une seconde langue et le respect de la langue maternelle sont recommandés. En ce sens, la Politique nationale d'éducation bilingue signifie l'intervention planifiée de l'Etat dans le processus chaotique de l'espagnolisation.

Cette intervention planifiée et le respect de la langue maternelle apparaissent encore plus complexes si nous prenons en considération le fait que le quechua ne constitue pas une langue normalisée mais une famille linguistique. Un des chercheurs qui ont étudié cette langue avec le plus de sérieux au cours des dernières années, Alfredo Torero (1974), y distingue cinq supralectes : a) Ayacucho-Cuzco ; b) Ancash-Yaru ; c) Jauja-Huanca ; d) Canaris-Cajamarca ; e) Chachapoyas-Lamas. Cette fragmentation est un fait irréversible, historiquement lié à la conquête espagnole, laquelle non seulement interrompt une normalisation possible, mais encore fit reculer celle qui existait à l'époque, vouant à l'isolement les variétés linguistiques représentées par des groupes de population à effectif restreint.

Dans un tel contexte, l'officialisation du quechua n'a rien de spectaculaire. Elle est plutôt une conséquence logique, nécessaire et attendue. Il s'agit, en effet de l'esquisse d'une politique, nécessaire et attendue. Il s'agit, en effet, de l'esquisse d'une politique complémentaire qui implique toutefois de nouvelles obligations et de nouvelles tâches. L'enseignement obligatoire du quechua concerne tous les élèves, qu'ils soient d'expression quechua ou non ; dans chaque cas, il fait appel à des méthodologies et à des techniques différentes.

EFFETS ET RESULTATS

Pour mener à bien la politique nationale d'éducation bilingue, un bureau de l'éducation bilingue a été créé au Ministère de l'éducation, et fonctionne depuis 1973. C'est le premier cas de gestion publique de ce genre dans l'histoire du Pérou.

Les premières mesures prises au titre de la PNEB eurent trait au lancement, dans une zone géographique donnée, d'un programme expérimental d'études élémentaires normales, plus particulièrement en 1ère année, pour l'initiation à la lecture et à l'écriture, clé de voûte et point controversé de l'éducation bilingue. On choisit comme utilisateur de ce service l'élève monolingue de langue vernaculaire, sans contacts antérieur avec l'espagnol, considérant qu'il était urgent de lui prêter une attention spéciale.

On décida ensuite de choisir la langue maternelle comme langue d'éducation et d'initiation à la lecture et à l'écriture et de procéder parallèlement à l'enseignement oral de l'espagnol en tant que seconde langue, cela constituant une première étape qui devait mener, dans un deuxième temps,

au développement et à l'étude de la langue maternelle en classe. On prévoit aussi le développement des capacités de lecture et d'écriture dans la deuxième langue, c'est-à-dire l'espagnol, afin que celle-ci devienne le véhicule utilisé dans les grandes classes et dans les domaines techniques et scientifiques. Ce processus doit aboutir au maniement scolaire des deux langues tout au long du processus éducatif.

Les premières mesures traduisent un changement dans la tradition du système éducatif. On part du principe qu'une langue dépourvue d'écriture ne peut pas rivaliser, sur le plan des fonctions sociales, avec une langue qui dispose de tout un appareil et de toute une structure, qui a accès aux moyens de grande information au lieu d'être confinée à une utilisation locale et orale et d'être vouée à moyen terme à un processus d'extinction de plus en plus rapide. Dans ces conditions, doter cette langue d'une écriture — en réalité il s'agit d'un système d'écriture — équivaut à la doter d'un instrument propre à garantir sa survie ; mais la doter de ce système signifie mettre sur pied un programme minimal de publications, concevoir une politique de publication qui assure la fonctionnalité de l'enseignement de la lecture et de l'écriture en langue vernaculaire. Par ailleurs, l'introduction d'une communauté dans le système d'écriture suppose une planification soignée qui se complique encore quand il faut tenir compte du problème de la normalisation multiple comme c'est le cas pour le quechua.

Les dernières mesures sont fondées sur le fait, reconnu comme irréversible, que l'espagnol constitue la langue des échanges entre les mem-

bres de la communauté nationale, c'est-à-dire la population d'expression quechua, d'expression espagnole ou parlant d'autres langues — une trentaine environ ; il s'agit d'orienter, de conduire le processus actuel d'« hispanisation » de façon planifiée, afin d'éviter la destruction irrationnelle de l'identité culturelle et linguistique de la population d'expression vernaculaire.

ASPECTS DE LA MISE EN OEUVRE

Pour reprendre une vieille polémique concernant la production de matériel éducatif pour l'enseignement des langues vernaculaires, nous avons d'un côté la position, inefficace et anti-économique qui aboutissait à produire un matériel spécifique pour chaque langue vernaculaire ; en effet, les usagers de ce matériel seraient destinés tôt ou tard à grossir les rangs des élèves d'expression espagnole. Par conséquent, concluaient les défenseurs de cette position, mieux vaudrait une hispanisation rapide qui éviterait la nécessité de fournir le matériel éducatif en question et qui aurait pour effet de rendre la population scolaire plus homogène. D'autres soutenaient que les élèves monolingues de langue vernaculaire devaient disposer d'un matériel éducatif spécial qui garantisse l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans leur langue maternelle et qui facilite, en outre, la production pour les classes suivantes, d'ouvrages correspondant aux différents domaines de la connaissance.

Le second point de vue est celui que choisit, pour fixer sa ligne de conduite, le Bureau de l'éducation bilingue du Ministère de l'éducation. La production de Matériel pour la lecture et l'écriture en langue vernaculaire

répondait à deux critères fondamentaux : le premier, d'ordre technique et pratique, nous indiquait que l'élève monolingue doit apprendre un deuxième code (entendez un code écrit ou système d'écriture) fondé sur celui de la langue orale qu'il domine. Cela ne veut pas dire qu'un enfant monolingue ne puisse pas apprendre à lire une deuxième langue même lorsqu'il ne sait pas la parler, étant donné qu'il est relativement possible qu'il domine le mécanisme de la lecture même quand il ne comprend pas ce qu'il lit. Toutefois, l'expérience de longues années au Pérou nous démontre que l'enfant monolingue de langue vernaculaire auquel on a appris à lire en espagnol, continue, dans le meilleur des cas, sa scolarité avec toutes les difficultés et tous les handicaps que doit affronter celui qui ne domine pas une langue, bien plus, qui la ressent comme étrangère, et qui doit s'en servir pour exprimer des contenus qui, la plupart du temps, ne sont pas bien compris justement parce qu'il ne domine pas la langue. En outre, la réalité éducative rurale nous apprend, année après année, que le manque de matériel pédagogique approprié pour l'enseignement de la lecture aux enfants ne fait qu'accroître le taux d'abandons et augmenter le nombre des analphabètes, compte tenu de l'isolement et de la situation de subordination dans lesquels ils se trouvent. Le deuxième critère, d'ordre politique, prévoyait que l'unique mesure concrète, hormis l'indispensable politique de communication au niveau écrit et oral, propre à revaloriser les langues vernaculaires et à garantir leur survie, est la production d'ouvrages dans ces langues à l'échelon du gouvernement central et ou à l'échelon local, afin de favoriser leur revitalisation.

LA PRODUCTION DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ET LA NORMALISATION DU QUECHUA

Pour produire un matériel pour des langues relativement dialectalisées ou fragmentées — et c'est le cas du quechua — il convient de procéder au préalable à un travail de planification qui suppose l'élaboration d'un schème de langue (s) normal, regroupant un nombre déterminé de dialectes plus ou moins compréhensibles entre eux. Un premier pas est constitué par l'élaboration des alphabets correspondants, qui suppose une étude phonologique et morphosyntaxique préalable. Ce premier pas a été franchi, la Commission supérieure d'application de la loi d'officialisation du quechua ayant élaboré et publié, en octobre 1975, l'alphabet de base général du quechua, composé de 16 signes consonantiques et 5 signes vocaliques, ce qui fait en tout 21 graphies utilisables dans toutes les variétés. Les graphies restantes constituent l'inventaire partiel additionnel correspondant à chacune des variétés de quechua. L'avantage qu'offre l'alphabet est de permettre la transcription des divers sons, c'est-à-dire de donner l'équivalent de ces sons au niveau écrit (graphèmes) en relation avec la réalité phonétique que possède chaque dialecte. Cependant, le deuxième pas, à savoir celui qui consiste à proposer la / les langue (s) normale (s), exige des études beaucoup plus complexes : il s'agit de décider entre deux formes soit au niveau phonologique, soit au niveau morphosyntaxique ou lexical.

Dans le cas du quechua, on distingue, comme nous l'avons dit précé-

demment, cinq langues ou supraléc-
tes (1) qui groupent en leur sein des
variantes dialectales pas toujours ho-
mogènes. Il serait utopique de vouloir
élaborer une seule langue normale, va-
lable pour les cinq grandes variétés,
étant donné que les différences fon-
damentales phonologiques, morpholo-
giques et, dans une moindre mesure,
lexicales sont assez accusées. La pos-
sibilité la plus proche de la réalité
consisterait donc à créer des langues
normales pour les grandes variantes
du quechua qui stéréotypaient au ni-
veau écrit des formes compréhensibles
pour un nombre considérable de per-
sonnes s'exprimant dans différentes
variétés de quechua.

MATERIEL PEDAGOGIQUE POUR LA LECTURE ET L'ECRITURE EN QUECHUA

L'élaboration de matériel pédago-
gique pour l'initiation à la lecture et à
l'écriture requiert un langage motiva-
teur très proche de l'expérience im-
médiate de l'enfant. En conséquence,
on devra utiliser le langage local, avec
tous les idiotismes et les termes em-
ployés sur place. Cela donne à penser
que la conception et l'élaboration des
textes de lecture devraient être au
premier chef l'affaire du personnel de
base, c'est-à-dire des professeurs en
poste dans les différentes zones ou
les divers noyaux éducatifs où se po-
se le problème de la pénurie de maté-
riel adapté à des enfants de langue
vernaculaire. Cependant, en l'absence
de toute tradition en matière de pro-
duction de matériel pédagogique à

l'échelon local, et vu l'habitude depuis
longtemps prise par les maîtres de se
contenter de la production du gouver-
nement central, il est apparu nécessai-
re d'inaugurer la production de maté-
riel pédagogique pour l'initiation à la
lecture et à l'écriture, démontrant ain-
si que le quechua pouvait s'écrire (ce
dont doutaient la plupart des gens) et
que l'enseignement de la lecture et de
l'écriture aux enfants et l'alphabétisa-
tion des adultes étaient non seule-
ment faisables mais encore particu-
lièrement opportuns.

Deux textes d'initiation à la lec-
ture et à l'écriture ont été produits par
le Bureau de l'éducation bilingue : l'un
s'intitule Nuquantsiapis, ce qui, libre-
ment traduit, signifie « Nous aussi
nous pouvons », et l'autre Llaqtanchis,
ce qui veut dire « Notre peuple ». Ce
sont des textes destinés aux variantes
d'Ancash et à celles de Cuzco et de
Puno. Le critère qui a présidé au choix
de ces variantes est la présence, dans
la population, d'une majorité de mono-
lingues s'exprimant dans celles-ci.

Le travail linguistique concernant
Nuquantsiapis, valable pour la varian-
te des zones du département d'Ancash,
a consisté à recourir aux formes lin-
guistiques les plus anciennes, c'est-
à-dire à prendre pour base les struc-
tures sous-jacentes du protoquechua.
Dans ce cas, la forme écrite ne con-
cordait pas exactement avec la forme
parlée ; il s'agissait d'une forme arbi-
traire comme l'est toute forme écrite,
mais qui pouvait être interprétée au
moment d'être lue, selon la prononcia-
tion actuelle des différents groupes

(1) Nous entendons par supraléc-
te une entité ou élaboration métho-
dologique qui sert à classer et à grouper plusieurs variantes dia-
lectales.

utilisant les divers dialectes du département d'Ancash. Pour éclairer notre exposé, nous prendrons l'exemple suivant : si certains dialectes réalisent la diphtongue ay dans la prononciation de apaykan, tandis que d'autres produisent un son unique ee avec allongement de la voyelle, apeekan, la forme écrite doit stéréotyper l'une ou l'autre de ces prononciations : c'est apaykan qui a été choisi parce que c'est la forme la plus ancienne, celle que nous considérons comme sous-jacente. Au niveau de la lecture, chaque personne parlant l'une quelconque des variantes produira la prononciation correspondant à sa propre variante dialectale.

Dans le cas de Llaqtanchis, on a travaillé sur la base de la variante de Cuzco ; deux vocables ont été pris en considération quand les différences au niveau lexical ou au niveau morphologique l'exigeaient, mais un seul a été choisi, s'il se révélait valable pour les deux variantes.

Dans les deux cas, les maîtres

d'école ont contribué au travail de dosage méthodologique et la validité des textes établis a été vérifiée auprès de divers informateurs. C'est la méthode globale qui a été choisie parce que c'est elle qui correspondait le mieux aux caractéristiques de la langue en question. Elle permettait, en outre, l'intériorisation progressive des schèmes graphiques, présentés comme des phrases, sur lesquelles se faisait le travail d'analyse par mot et finalement en syllabes.

La perspective qui s'ouvre devant nous est la production de matériel de ce type pour les autres variantes du quechua et la poursuite de ce travail par l'élaboration de textes de consolidation de la lecture, dans lesquels serait recueillie une tradition littéraire qui se situe encore essentiellement au niveau oral. Par ailleurs, on envisage l'élaboration de matériel éducatif qui englobe d'autres domaines de la connaissance et qui développe la terminologie nécessaire dans chacune de ces langues.

Des lecteurs nous écrivent

PUISSANCE ET SIGNIFICATION DE NOS VISIONS

Les représentations humaines nombreuses de qualités et de styles variés se rattachent sans conteste à la période du cheval, et plus précisément à la fin de cette période où le cheval était monté.

Aujourd'hui, à quel cavalier donneriez-vous la meilleure chance de gagner dans un concours d'équitation ?

A celui qui s'occupe principalement des obstacles que son cheval aura à franchir, ou à celui qui veille surtout à ce que sa monture soit en pleine forme au moment où il se présente au concours ?

Ne sommes-nous pas souvent comparables à de nombreux égards à ce cavalier qui ne s'occupe pratiquement pas de sa monture, mais des obstacles ? Toute la vie, notre attention est absorbée par des problèmes, des obstacles, des chances ; des occasions manquées, de sorte que nous trouvons à peine le temps de nous occuper un instant de notre « cheval », c'est à dire de nous-mêmes.

Ici et maintenant, nous devons contribuer à modeler notre patrimoine à la mesure de nos capacités. Nous sommes présents pour vivre notre vie. Cela réclame du courage. Du courage pour affronter les vicissitudes de notre temps quand cela nous paraît indispensable. Le courage d'être soi-même de libérer nos énergies bloquées, pour qu'elles puissent être pleinement mises en œuvre sans conflit intérieur, ni dispersion des efforts. De l'engagement moral pour résoudre les problèmes pragmatiques, spécifiques de notre communauté en progrès, et partant, arracher à contre courant de nouvelles valeurs existentielles pour en faire possession propre.

Des rapports avec soi-même, mieux conçus, doivent nous aider à devenir de meilleurs membres, affranchis de complexes structuro-fonctionnels qu'impose notre armature geo-sociologique de base. Telle doit être, l'idée d'une nouvelle recherche de l'identité imprégnée d'un être réel de nature spirituelle, conférant ainsi à AMAZIGH un droit de cité comme, édifice architectural capable d'orienter et restructurer les individualités dégageant une force de conviction, et respirant l'envie d'expérimenter.

En tous cas, ce sont nos visions qui donnent à notre vie, le dynamisme, la « symbiose » voulue. Ce sont nos visions qui sont la source de nos chagrins de nos espoirs, de nos désespoirs.

La réalité à laquelle nous faisons face, à un moment donné est toujours pareille à elle même. Elle est présente dans le Temps et dans l'Espace. Mais les visions, auxquelles elle est confrontée, d'après lesquelles elle est jugée et jugée se situent quelque part sur l'axe de Temps.

— Oui autrefois, c'était difficile

— Déjà quand j'étais enfant, j'étais défavorisé

— Oui, il faudrait faire exactement comme vous, exactement ... voilà la musique que l'oreille humaine aime entendre.

Etre dans le Temps et dans l'Espace, nous coûte donc énormément, ou bien nous sommes à la traîne, nous et nos visions par rapport au Temps présent ; ou bien nous prenons les devants.

« Enfant du Temps » qui veut faire renaître son peuple ; je psalmodie ton sourire et m'ancre dans ton défi.

IMAZIGHEN sont en fuite. Ils fuient l'éventuelle répétition de douleurs de souffrances éprouvées dans le passé et fuient surtout devant les responsabilités historiques, qui les guettent dans l'avenir. Pour d'un seul coup frapper toute leur vie d'absurdité. Poussés d'une part par les blessures inconscientes du passé, et menacés d'autre part, par l'incertitude d'un destin, AMAZIGH, rural, citadin, se déplace dans le Temps depuis le point O dans le passé jusqu'au point O dans l'avenir. Cependant, cela est, et demeure, une fuite, aussi longtemps que nous ne posons pas les deux questions suivantes :

— Suis-je sincèrement prêt à regarder en face mon passé ???

— AMAZIGH à l'éclaircir, à l'accepter tel qu'il a été réellement, complètement, sans restriction y compris toutes les peines et les douleurs.

— Suis-je sincèrement prêt à regarder le présent et l'avenir de façon consciente et conséquente : faire effectivement, ce qui doit être fait et les yeux grands ouverts, en faisant constamment abstraction de mes visions qui ne sont plus d'actualité.

C'est cela avoir de meilleurs rapports avec soi-même. Apprendre à ne plus se faire d'illusions. Vivre dans l'actualité.

C'est une force agissante, car elle agit sur nous et au travers de nous sur le monde qui nous entoure.

AMAZIGH vient mettre en relief la liaison de l'esprit et du corps. Cet enracinement corporel de la conscience personnelle, et les conditions de son éveil impliquent l'expression de la pensée dans le langage sous toutes ses formes, et à mesure que l'écart entre génération s'accroît, la réinterprétation de cette vérité s'impose sans en changer la substance.

Cherchant par ailleurs, l'objectivité au ras des faits et des idées, AMAZIGH peut créer des zones de stabilités adéquates, bouleverser des secteurs plus importants de notre vie, et rendre impératif la nécessité d'une civilisation intégrée, bien structurée, et mûrie.

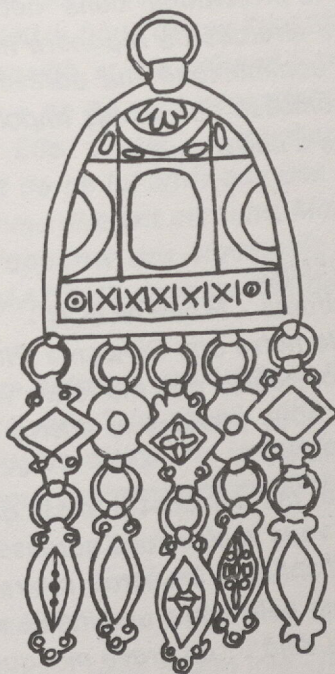
Mais comment y parvenir ? Avez-vous déjà songé à l'intelligence de l'Eau ? L'Eau passe, elle est toujours là. Elle se fraye partout un passage ou encore, elle s'installe dans une fente de la pierre, et attend qu'il fasse suffisamment froid pour se transformer en glace, et la faire sauter tout simplement. L'eau s'adapte sans peine à n'importe quelle situation, et se trouve toujours là impossible à arrêter, tantôt transformée en glace, tantôt sous la forme d'une vague puissante qui prend le vent à son service. Et comment l'Eau parvient-elle à ses fins ? En ne commettant pas certaines fautes de nous autres humains. Elle ne s'offre pas le luxe de tenter de garder sa forme et la défendre, parce que l'Eau n'a pas de forme, à conserver, ni à défendre.

L'Eau emprunte toujours le parcours de la moindre résistance. Pourquoi ne devrions nous pas en faire autrement, et emprunter aussi la voie de la moindre résistance intérieure !

Dire « oui » à la réalité, à l'urgent besoin existentiel d'une identité psychologique - libérer notre potentiel inépuisable d'énergie psychique et l'appliquer aux « Tâches du Dehors », au lieu de la gaspiller à entretenir dans notre structure-biologique des visions tirées du passé. L'Eau ne se fatigue pas. Elle est toujours fraîche. Elle est là et agit. Ce que nous attendons, nous ne devons l'attendre que de nous mêmes. Pour devenir Homme aux « vues larges », il faut s'efforcer d'élargir notre point de vue pour apprendre vite, il faut apprendre à renoncer sans regret à nos visions pour les remplacer par des nouvelles.

On parvient à la gratitude en prenant conscience des raisons que l'on a d'être reconnaissant de ce que la vie est, ce qu'elle est, à savoir qu'elle nous offre chaque jour une chance de grandir, de devenir plus fort, plus libre, plus compréhensif, plus tolérant, plus souple et plus receptif afin de « rassembler Notre Terre et Son Ciel », pour que cesse enfin le grand Hiver des Ruraux.

TIDJANI.



En ouvrant cette rubrique dans notre deuxième numéro, nous préjugions de l'importance du courrier auquel nous aurions à faire face. Maintenant, c'est une certitude : De nombreux amis nous écrivent de partout, de toutes les régions du Maroc, comme de l'étranger. Le siège de la revue reçoit de nombreuses visites dont celles de personnalités étrangères de passage à Rabat.

En général et comme on pourra en juger par les extraits que nous publions ci-après, nos correspondants nous prodiguent encouragements et conseils. Beaucoup nous demandent des renseignements et nous font part de leurs travaux de recherche ou de collecte de textes, de poèmes, de chansons etc...

Comme nous le projetions dans notre précédent numéro, nous nous sommes efforcés de répondre individuellement à tous ceux qui nous ont communiqué leur adresse. Mais tenons tout de suite une autre promesse non moins importante, celle de donner la parole à certains d'entre vous.

De Ridwan COLLINS

75, derb El Halfaoui - MARRAKECH -

Malgré l'avis de notre ami Ridwan « Plutôt que pour le courrier des lecteurs, considérez que ma lettre veut rester, en quelque sorte, en famille », nous prenons la liberté de citer quelques extraits de sa longue lettre :

« Le plus grave, me semble-t-il, c'est que vous n'avez pas l'air de savoir à qui vous voulez vous adresser. « Revue Marocaine d'histoire et de civilisation » laisserait croire à une revue de type universitaire. Si c'est cela votre ambition, on vous reprochera .. on vous reproche déjà .. un grave manque de rigueur et de sérénité. Si, au contraire, vous ambitionnez d'agir efficacement et

directement sur de vastes nombres de personnes en jouant un rôle vulgarisateur et pédagogique, vous seriez bien inspirés, en tout premier lieu, d'utiliser comme langue d'approche l'arabe plutôt que le français, pour la diffusion de la langue berbère auprès des non-berberophones, il conviendrait de longuement mûrir des séries d'articles ou de leçon (presqu'une sorte de programme scolaire), sinon l'inefficacité de vos efforts risque de décourager les bonnes volontés et d'aller plutôt à l'encontre de ce que vous désirez obtenir ; enfin, pour la mise en pratique élémentaire de textes berbères auprès des berbérophones, l'exemple algérois (il y a quelques années, il me semble?) de bandes dessinées en dialecte (s) est à méditer.

Une solution intermédiaire serait de donner une orientation distincte à des numéros différents (en alternation, par exemple), les numéros pairs s'adressant à un public universitaire, les impairs à un public populaire ».

M. COLLINS nous signale aussi une erreur dans l'article d'Alain Potier le nom de Figuig est d'origine arabe de fījī, diminutif de l'arabe fejī, col ou défilé.

AMAZIGH : Si nous sommes passé outre à l'avis de M. COLLINS c'est que sa lettre nous donne l'occasion d'apporter une précision : la Revue Amazigh, si elle prétend à une certaine rigueur scientifique et historique ne se veut cependant pas une revue de recherche périodique. Elle aspire à toucher le plus grand public tout en se gardant de ne lui offrir que des articles banals, du « simple folklore » comme diraient certains. Mais en même temps, AMAZIGH se refuse d'apporter des arguments à ceux qui veulent confiner la langue TAMAZIGHT dans un rôle de curiosité linguistique.

Pour le reste nous sommes entièrement d'accord avec M. COLLINS quand il écrit qu'il faut penser faire la Revue en Arabe ou encore lorsqu'il suggère d'explorer la bande dessinée. Ce sont là des questions qui nous préoccupent en effet.

De Banassac (Lozère)

« ... Je vous écris pour vous dire la joie - le mot n'est pas trop fort - que j'ai éprouvée à la sortie de votre belle revue.

Professeur de lettres classiques, je voudrais vous dire à quel point, à travers ma connaissance de la langue grecque, je suis sensibilisé à la langue des IMAZIGHEN.

... Puis-je, au nom de mon expérience de six années en pays Amazigh, souligner, au hasard, la justesse de la remarque :

« Les pseudo-intellectuels rejettent (en effet) tout ce qui vient de la langue populaire » (article de M. CH. dans le numéro 1 page 68)

...Puisse donc votre revue faire en sorte que les Marocains retrouvent le goût de leurs origines et la fierté de leur culture !

Merci d'avoir eu le courage de la lancer, au nom de tout ce qui lutte dans le monde pour l'authenticité,...

J. M. HETUIN.

M. OUZANI Mohamed de Tanger nous écrit :

« ... Je vous remercie en mon nom et au nom de tous les Aït IZDEG pour avoir créé cette revue qui reflète la grandeur et la maturité de notre peuple.

... En ce qui me concerne, j'ai commencé à apprendre TIFINAGH et au prochain courrier, je vous ferai parvenir quelques « Timdyazine » en faisant ressortir quelques termes spécifiques à la région et aux différentes tribus : Aït Morghad, Ait Atta, Ait Hdi-dou, Aït Ayach etc... »

Merci, notre ami DRISSI My M'Hamed pour ta longue lettre,
pour tes dessins humoristiques et pour un de tes poèmes que nous
reproduisons ci-dessous :

Ε.Π. Α.Ι. ΣΕΥΕ:Ο. ?

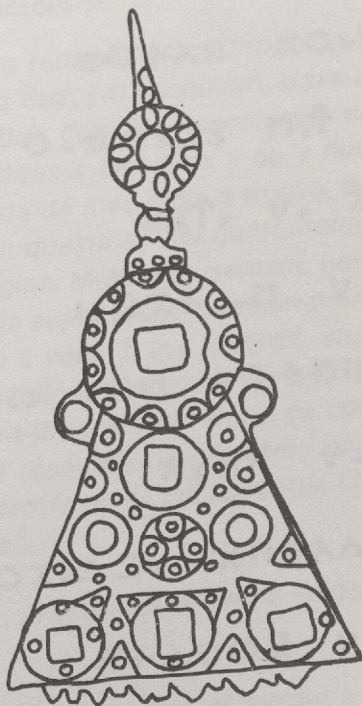
- .ΛΛ:ΙΣΧ .Θ.ΠΙ .Χ.Χ.Ο .Π ΧΠΣΧ

.Ν ΣΥΛ÷Π ΠΑ. ΣΙΠΣΙ ΣΥΛ÷Π "ΟΙΠΙΣ"

- .ΛΛ:ΙΣΧ .Χ. ΧΧΣ .ΠΥ÷Ε ΣΦΑΛ.Ι

Π. Ν÷ΕΕΛ÷Ι ΣΓ.ΘΘ÷Ι .ΛΛ .Ν÷ΟΟ

ΣΛ÷ΙΠΣ



M. ZEDGUI Lahcen de Berkane qui nous a déjà écrit après la publication du 1er numéro nous a adressé une nouvelle contribution dont nous extrayons le poème ci-après :

.ΘΘ. 113÷04 π6. υ.10.
11ΘΣ* ΣΛΘ.↑Σ1:
Θ.ΓΛΣ .x.Γ.χΣΟxΣ1:
ΟΣ* .v ΛΛ:*.v 3÷001÷*
-ΘΘ. 113÷04 π6. υ.10.
ΟΣ* .v ΛΛ:*.
υ.*. :0 ΘΣ1* ΣΘΟΛ.1
.Λ +3.Ο* 11Λ÷ΘΘ
.11 .π ↑.π ΣCIEE.O υ.11:1
EEΣC* .v .↑Σ*
.π↑. v. _π_ +10:1
.ΘΘ 113÷04 π6. υ.10.
ΟΣ* .v ΛΛ:*.
.v Θ÷ΛΛ÷11* .Γ.χΣΟ
Θ.O .v 400Λ÷*
Σπ. :11C:1: ΣΘ↑÷1

M. RIDOU Saïd de Beni-Mellal nous a envoyé avec sa lettre une leçon de grammaire, une page intitulée « comment compter en tamazight » et une leçon de vocabulaire « Dites... Ne dites pas ». Nous le remercions pour ses efforts et lui promettons que nous étudierons la possibilité de faire publier sa contribution.

DE L'INSTITUTO DE CIENCA DEL HOMBRE - Buenos Aires -
Argentine :

Monsieur le Directeur :

Au cours de mes recherches anthropologiques et archéologiques en Amérique du Sud, j'ai découvert, dans un complexe mégalithique, une inscription dont les caractères se rapprochent de ceux des écritures dites « Libyques » ou « numidiques ». Par ailleurs, un jeune Kabyle de mes amis a trouvé, dans le dialecte indigène de la région en question, une quarantaine de mots berbères, avec leur sens d'origine. Malheureusement, nous manquons, ici, de documentation sur le sujet. C'est la raison pour laquelle je me permets de faire appel à vous. Il me faudrait, en effet, obtenir copie des inscriptions archaïques rédigées en berbère -- ou préberbère. Peut-être en existe-t-il au Maroc. Dans ce cas, votre aide me serait précieuse pour résoudre un problème qui pourrait avoir une importance considérable en ce qui concerne l'histoire ancienne des peuples du Maghreb.

D'ores et déjà, je vous remercie de l'aide que vous voudrez bien m'apporter.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

L'INSOUMISE

*Je suis l'insoumise
L'indomptable Berbère
J'ai, dans mes tresses jamais conquises
Pris tant de cœurs de haute mer
Je vais, figure de proue
D'un riche vaisseau pirate
Jetant sur des mers écarlates
Mes rêves avortés, mes souvenirs jaloux.
Ivre de liberté je fends l'air sauvage
Et de nul rivage ne veux être l'otage.
Mon corps vierge et parfumé de myrrhe
S'offre à la seule caresse du vent
Et le soleil, qui sur ma peau délire,
Incruste d'or mes fibules d'argent.*

TAROUDANT 19 MAI 1978

Fatima ABAROUDI.

L'Evenement

Nous avons le plaisir de vous annoncer que des directives ont été données le 2 octobre dernier par S.M. le Roi Hassan II pour la constitution d'une Commission Nationale pour la Sauvegarde des Arts Populaires et en a confié la présidence à Monsieur Mahjoubi AHERDAN, ministre d'Etat chargé des Postes et Télécommunications. Sa Majesté le Roi a en outre désigné le Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles et les ministres de l'Education Nationale et de la Formation des Cadres, de l'Intérieur, de la Jeunesse et des Sports et de l'Information comme membres de cette commission.

13. 12. 1911

There is a very large number of
the same kind of things in the
country. It is very common to
find them in the same place.
The same kind of things are
found in the same place.
The same kind of things are
found in the same place.
The same kind of things are
found in the same place.

Bulletin d'abonnement

Je soussigné :

Demeurant à :

souscris un abonnement de : ☐ 6 mois — ☐ 1 an à la revue Amazigh
à partir du numéro

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

	Maroc	Autres pays
6 mois (3 numéros)	30 DH	36 DH
1 an (6 numéros)	60 DH	72 DH
Etudiants	30 DH	

A le

Signature :

MODE DE REGLEMENT (1) :

- ☐ Mandat carte expédié ce jour
- ☐ Mandat lettre ci-joint
- ☐ Chèque bancaire ci-joint
- ☐ Virement postal

Directeur Ouzzin AHERDAN.

ADRESSE DE LA REVUE :

REVUE **AMAZIGH**

8, Place des Alaouites — B.P. N° 4413 - Tour Hassan - RABAT (Maroc)

(1) Rayer la mention inutile.